



Grandir en élargissant nos horizons

Loblaw

LES COMPAGNIES LOBLAW LIMITÉE

Rapport du premier trimestre
12 semaines terminées le 26 mars 2011

T1

RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2011 DE LES COMPAGNIES LOBLAW LIMITÉE

Résumé du premier trimestre de 2011¹⁾

- Résultat net de base par action ordinaire de 0,58 \$, en hausse de 20,8 %
- Marge du BAIIA²⁾ de 6,6 %, comparativement à 6,2 % au premier trimestre de 2010
- Produits de 6 872 millions de dollars, en baisse de 0,6 % par rapport au premier trimestre de 2010
- Chiffre d'affaires et chiffre d'affaires des magasins comparables en baisse de 0,5 % et de 0,1 %, respectivement, par rapport à ceux inscrits pour le premier trimestre de 2010

« La société continue de réaliser des progrès quant à son plan de transformation, tout en commençant à se tourner vers les nouvelles possibilités de croissance qui s'offrent à elle », a déclaré M. Galen G. Weston, président du Conseil de Les Compagnies Loblaw limitée. « L'exécution de notre programme demeure une priorité, dans un marché qui se veut encore imprévisible et très concurrentiel. Nous nous attendons par ailleurs toujours à ce que notre investissement dans les technologies de l'information et la chaîne d'approvisionnement ait des répercussions négatives sur notre résultat opérationnel en 2011. »

En raison de la transition aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS » ou « PCGR ») s'appliquant à compter du premier trimestre de 2011, tous les chiffres comparatifs pour 2010 présentés précédemment dans les états financiers consolidés préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR canadiens ») ont été retraités afin de les rendre conformes aux nouvelles normes adoptées. Voir la note 16 afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du premier trimestre de 2011 de Les Compagnies Loblaw limitée (la « société » ou Loblaw) pour obtenir plus d'information sur la transition aux IFRS et sur son incidence sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie de la société.

Par suite de cette transition, la société compte actuellement deux secteurs opérationnels à présenter :

- le secteur **Vente au détail**, qui comprend principalement les produits alimentaires, ainsi que les produits pharmaceutiques, les postes d'essence, les vêtements et les autres articles de marchandise générale;
- le secteur **Services financiers**, qui comprend les services de cartes de crédit, le programme de fidélisation de la clientèle, les services d'assurance et les services bancaires aux particuliers, offerts par l'intermédiaire de la division des services bancaires directs d'une grande banque à charte canadienne, ainsi que les services de télécommunications.

Résultats opérationnels consolidés trimestriels

Pour les périodes closes le 26 mars 2011 et le 27 mars 2010 (non audité) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2011 (12 semaines)	2010 (12 semaines)	Variation (en pourcentage)
Produits	6 872 \$	6 913 \$	(0,6 %)
Résultat opérationnel	303	289	4,8 %
Résultat net	162	132	22,7 %
Résultat net de base par action ordinaire (en dollars)	0,58	0,48	20,8 %
Marge d'exploitation	4,4 %	4,2 %	
BAIIA ²⁾	455 \$	431 \$	5,6 %
Marge du BAIIA ²⁾	6,6 %	6,2 %	

1) Le présent rapport renferme des énoncés prospectifs. Voir les énoncés prospectifs à la page 5 du présent rapport pour une analyse des principaux facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des conclusions, prévisions et projections formulées dans les présentes et pour connaître les principales hypothèses posées. Ce rapport doit être lu en parallèle avec les documents que Les Compagnies Loblaw limitée dépose, à l'occasion, auprès des autorités en valeurs mobilières et qui peuvent être consultés à l'adresse sedar.com et à l'adresse loblaw.ca.

2) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 17 du présent rapport.

- Les produits se sont établis à 6 872 millions de dollars au premier trimestre de 2011. Cette baisse de 41 millions de dollars, ou 0,6 %, comparativement au premier trimestre de 2010, est essentiellement attribuable à la baisse des produits tirés des secteurs Vente au détail et Services financiers, comme il est décrit ci-dessous.
- Le résultat opérationnel s'est chiffré à 303 millions de dollars au premier trimestre de 2011, en hausse de 14 millions de dollars, ou 4,8 %, par rapport au premier trimestre de 2010. La marge opérationnelle s'est établie à 4,4 % au premier trimestre de 2011, comparativement à 4,2 % au premier trimestre de 2010. Ces augmentations sont attribuables aux améliorations de la marge brute ainsi que des frais de vente, frais généraux et charges administratives, comme il est décrit ci-dessous. Le résultat opérationnel consolidé comprenait les éléments suivants :
 - Des coûts marginaux de 43 millions de dollars liés aux investissements de la société dans les technologies de l'information et la chaîne d'approvisionnement, lesquels ont fait reculer de 0,11 \$ le résultat net de base par action ordinaire. Ces coûts incluent les éléments suivants :
 - une charge de 21 millions de dollars liée à des changements apportés au réseau de distribution, dont une 16 millions de dollars de coûts marginaux;
 - une charge d'amortissement de 36 millions de dollars, dont 13 millions de dollars de coûts marginaux.
 - Une charge de 8 millions de dollars liée à un remaniement interne de l'entreprise, visant les deux principaux formats de magasins de la société, soit le format escompte et le format conventionnel, qui a fait reculer de 0,02 \$ le résultat net de base par action ordinaire.
 - Des produits de 7 millions de dollars (une charge de 6 millions de dollars en 2010) attribuables à l'incidence de la rémunération fondée sur des actions, déduction faite des contrats à terme sur capitaux propres, laquelle a influé sur le résultat net de base par action ordinaire et a donné lieu à des produits de 0,01 \$ (charge de 0,01 \$ en 2010).
- Le résultat net du premier trimestre de 2011 a progressé de 30 millions de dollars, ou 22,7 %, par rapport à celui du premier trimestre de 2010, pour s'établir à 162 millions de dollars. Cette progression s'explique par l'augmentation du résultat opérationnel, par une baisse des charges d'intérêts nettes et autres charges financières attribuable à la diminution nette de la dette à long terme, par une augmentation des produits d'intérêts nets sur les instruments dérivés financiers et par l'accroissement des produits d'intérêts à la suite de la hausse des taux d'intérêt à court terme et par la diminution de l'impôt sur le résultat.

Les résultats consolidés trimestriels par secteur opérationnel se présentent comme suit :

Résultats opérationnels du secteur Vente au détail

Pour les périodes closes le 26 mars 2011 et le 27 mars 2010 (non audité) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2011 (12 semaines)	2010 (12 semaines)	Variation (en pourcentage)
Chiffre d'affaires	6 757 \$	6 791 \$	(0,5 %)
Marge brute	1 554	1 542	0,8 %
Résultat opérationnel	285	265	7,5 %
Augmentation (diminution) du chiffre d'affaires des magasins comparables	(0,1 %)	0,3 %	
Marge brute	23,0 %	22,7 %	
Marge opérationnelle	4,2 %	3,9 %	

- Les facteurs suivants expliquent les principaux éléments de la variation du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail entre le premier trimestre de 2010 et le premier trimestre de 2011 :
 - le chiffre d'affaires des produits alimentaires n'a pas connu de croissance;
 - le chiffre d'affaires tiré des produits pharmaceutiques a légèrement diminué, en raison de la déflation causée par les changements apportés à la réglementation concernant les médicaments génériques sur ordonnance en Ontario et dans d'autres provinces et de l'ajout de certains nouveaux médicaments sur ordonnance à la liste des médicaments génériques;
 - les ventes de vêtements ont fléchi légèrement en raison en partie du temps froid inhabituel et de la date de la fête de Pâques;
 - le chiffre d'affaires tiré des autres articles de marchandise générale a diminué de façon modérée, en raison d'une diminution continue de la superficie en pieds carrés et de l'optimisation de la gamme et de l'assortiment des produits;
 - la majoration du prix de détail de l'essence et la légère hausse du volume des ventes ont généré une forte croissance du chiffre d'affaires des postes d'essence;
 - la société a enregistré une inflation interne moyenne trimestrielle modeste du prix des produits alimentaires au premier trimestre de 2011, inflation qui a été inférieure à l'inflation moyenne trimestrielle du prix des aliments au pays de 2,5 % (0,7 % en 2010), calculée selon « l'indice des prix à la consommation pour l'achat d'aliments en magasins » (l'« IPC »). Au premier trimestre de 2010, la société avait enregistré une légère déflation interne moyenne trimestrielle du prix des produits alimentaires. L'IPC ne traduit pas nécessairement l'incidence de l'inflation sur la variété spécifique de produits vendus dans les magasins de Loblaw.
- La marge brute s'est chiffrée à 1 554 millions de dollars, soit 23,0 % du chiffre d'affaires, au premier trimestre de 2011, en hausse de 12 millions de dollars par rapport à celle du premier trimestre de 2010, qui avait représenté 22,7 % du chiffre d'affaires. Cette progression est essentiellement attribuable à l'amélioration de la rentabilité des produits de marques contrôlées, à une plus grande efficacité au niveau de la prévention des pertes, au reclassement, dans la marge brute, des indemnités professionnelles pharmaceutiques auparavant imputées aux frais de vente, frais généraux et charges administratives selon la loi et au raffermissement du dollar canadien. Le moment de la mise en œuvre des programmes à l'intention des fournisseurs pour la période de Pâques et la hausse des frais de transport ont en partie contrebalancé ces améliorations.
- Le résultat opérationnel s'est chiffré à 285 millions de dollars au premier trimestre de 2011, en hausse de 20 millions de dollars, ou 7,5 %, par rapport à celui du premier trimestre de 2010, qui s'était élevé à 265 millions de dollars. La marge opérationnelle s'est établie à 4,2 % au premier trimestre de 2011, comparativement à 3,9 % en 2010. Cette augmentation tient à l'accroissement de la marge brute, aux efficacités en matière de main-d'œuvre, à l'amélioration du rendement des activités liées aux franchises de la société, au raffermissement du dollar canadien et à l'incidence de la rémunération fondée sur des actions, déduction faite des contrats à terme sur capitaux propres. L'incidence favorable de ces facteurs a été en partie neutralisée par les coûts marginaux liés à l'investissement de la société dans les technologies de l'information et la chaîne d'approvisionnement ainsi que par la charge liée au remaniement interne de l'entreprise.

Résultats opérationnels du secteur Services financiers

Pour les périodes closes le 26 mars 2011 et le 27 mars 2010 (non audité) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2011 (12 semaines)	2010 (12 semaines)	Variation (en pourcentage)
Produits	115 \$	122 \$	(5,7 %)
Résultat opérationnel	18	24	(25,0 %)
Montant net moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	1 942 \$	1 985 \$	(2,2 %)
Créances sur cartes de crédit	1 887	1 874	0,7 %
Rendement annualisé sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	12,6 %	13,3 %	
Taux annualisé de pertes sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	4,6 %	6,3 %	

- Les produits dégagés au premier trimestre de 2011 se sont établis à 115 millions de dollars, en baisse de 7 millions de dollars, ou 5,7 %, par rapport à ceux du premier trimestre de 2010, qui s'étaient chiffrés à 122 millions de dollars. Cette baisse résulte principalement des meilleures pratiques de paiement des clients découlant de politiques de gestion du risque de crédit plus rigoureuses mises en œuvre en 2009. Bien que ces politiques aient donné lieu à une baisse des produits, elles ont eu des incidences favorables sur le taux annualisé de pertes sur créances, comme prévu.
- Le résultat opérationnel du premier trimestre de 2011 s'est établi à 18 millions de dollars, en baisse de 6 millions de dollars, ou 25,0 %, par rapport à celui du premier trimestre de 2010, qui s'était chiffré à 24 millions de dollars. Cette baisse résulte essentiellement du recul des produits et d'une augmentation des frais de commercialisation, en partie contrebalancés par une diminution du solde du compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit.

La société a adopté une nouvelle démarche pour la publication des résultats financiers trimestriels. Désormais, les rapports des premier, deuxième et troisième trimestres et le rapport de gestion de la société ainsi que ses états financiers annuels et les notes y afférentes seront affichés uniquement sur le site Web de la société, à l'adresse loblaw.ca, et déposés auprès des organismes de réglementation canadiens en valeurs mobilières par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (SEDAR). La société continuera de publier ses communiqués de presse trimestriels par l'intermédiaire des agences de transmission et sur son site loblaw.ca.

Table des matières

1	Résumé du premier trimestre de 2011	24	Bilans consolidés
5	Énoncés prospectifs	25	Tableaux consolidés des flux de trésorerie
7	Rapport de gestion	26	Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités
21	États consolidés des résultats	81	Annexe aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités portant sur le ratio de couverture par le résultat
22	États consolidés du résultat global		
23	États consolidés des variations des capitaux propres		

Énoncés prospectifs

Le présent rapport trimestriel de Les Compagnies Loblaw limitée contient des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats opérationnels, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société. Ces énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « anticiper », « s'attendre à », « croire », « pouvoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « devoir » et autres expressions semblables, qui se rapportent à la société ou à sa direction. Ces énoncés prospectifs ne constituent pas des faits historiques, mais reflètent plutôt les attentes actuelles de la société quant aux résultats et aux événements futurs.

Ces énoncés prospectifs sont assujettis à divers risques et incertitudes en conséquence desquels les résultats ou les événements réels pourraient différer sensiblement des attentes actuelles, notamment :

- la possibilité que les plans de la société ne se concrétisent pas et que ses objectifs ne se réalisent pas;
- l'évolution de la conjoncture économique, dont le taux d'inflation ou de déflation, et les variations des taux d'intérêt et des taux de change;
- des changements dans les dépenses et les préférences des consommateurs;
- une intensification de la concurrence exercée par de nouveaux concurrents ou par des concurrents actuels;
- des changements dans les stratégies d'établissement des prix de la société ou de ses concurrents;
- l'incapacité des magasins franchisés de la société d'afficher la performance prévue;
- l'incapacité de réaliser une croissance des produits ainsi que les économies et l'efficacité opérationnelle prévues résultant des initiatives importantes de la société, notamment ses investissements dans les systèmes informatiques, la chaîne d'approvisionnement et d'autres mesures de compression des coûts, ou l'obtention de résultats imprévus associés à la mise en œuvre de ces initiatives;
- l'augmentation des coûts liés aux services publics et, notamment, à l'électricité et au carburant;
- l'incapacité de la société à mettre en œuvre avec succès les volets de son plan touchant l'infrastructure et les technologies de l'information;
- l'incapacité de l'infrastructure informatique à soutenir les besoins de la société;
- l'incapacité de la société à gérer les stocks de manière à atténuer l'incidence des problèmes liés aux stocks désuets ou excédentaires et à contrôler les pertes;
- l'incapacité à mener à bien les projets importants en temps opportun, notamment le lancement de produits novateurs et reformulés ou la rénovation et l'ouverture de magasins;
- l'incapacité de la chaîne d'approvisionnement à répondre aux besoins des magasins de la société;
- l'incapacité d'obtenir les résultats souhaités au cours des négociations collectives, y compris les modalités des futures conventions collectives, ce qui pourrait entraîner des arrêts de travail;
- la modification du cadre législatif et réglementaire dans lequel la société exerce ses activités et l'incapacité de respecter ce cadre, y compris l'incapacité de respecter les lois et règlements sur l'environnement;
- l'adoption de nouvelles normes comptables et les changements dans l'utilisation des estimations comptables de la société;
- les fluctuations du résultat de la société par suite de la variation de la valeur de la rémunération fondée sur des actions et des contrats à terme sur capitaux propres relatifs à ses actions ordinaires;
- les changements dans les passifs d'impôts de la société, notamment l'impôt sur le résultat, et les taxes à la consommation, y compris les changements découlant des modifications des lois fiscales ou des cotisations futures;
- la dépendance envers certains prestataires de services indépendants, notamment ceux fournissant des services liés à la chaîne d'approvisionnement et aux gammes de vêtements de la société, de même que leur fidélisation;
- les événements touchant la santé publique, notamment ceux liés à la sécurité des aliments;
- l'incapacité de la société à recouvrer ses créances sur cartes de crédit;
- toute cotisation que la société pourrait être tenue de verser à ses régimes de retraite agréés à prestations définies par capitalisation en sus des cotisations qu'elle envisage de verser à l'heure actuelle;

- l'incapacité de la société à recruter et à garder à son emploi des dirigeants clés;
- les questions d'approvisionnement et de contrôle de la qualité des fournisseurs;
- l'incapacité de la société de tenir une documentation appropriée lui permettant d'assurer sa conformité aux règles, aux règlements et aux politiques comptables, fiscales ou juridiques.

Ces risques ainsi que d'autres risques et incertitudes sont présentés dans les documents que la société dépose auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières, y compris à la rubrique « Risques d'entreprise et gestion des risques » du présent rapport de gestion, figurant dans le rapport annuel 2010 – revue financière de la société. Ces énoncés prospectifs reflètent les hypothèses actuelles de la direction à l'égard de ces risques et incertitudes et leur incidence respective sur la société.

En outre, d'autres risques et incertitudes que la société ignore actuellement ou qu'elle juge sans importance à l'heure actuelle pourraient faire en sorte que les résultats ou événements réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont précisés dans les énoncés prospectifs. Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent rapport de gestion. La société n'a ni l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser les présents énoncés prospectifs que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, sauf dans la mesure où la loi l'exige.

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion (le « rapport de gestion ») de Les Compagnies Loblaw limitée et de ses filiales (appelées collectivement la « société » ou « Loblaw ») doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du premier trimestre de 2011 de la société et les notes y afférentes inclus dans le présent rapport trimestriel, ainsi qu'avec les états financiers consolidés annuels audités et les notes y afférentes de l'exercice clos le 1^{er} janvier 2011 et le rapport de gestion annuel connexe inclus dans le rapport annuel 2010 – revue financière de la société (le « rapport annuel 2010 »). Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du premier trimestre de 2011 de la société et les notes y afférentes font partie des premiers états financiers consolidés annuels audités qui doivent être préparés selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS » ou « PCGR ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 et qui ont été établis selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (l'« IAS 34 »), publiée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et selon les méthodes comptables décrites ci-après. Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités comprennent les comptes de la société et ceux des autres entités que la société contrôle, conformément aux exigences de l'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*, et sont présentés en dollars canadiens. De plus, aux termes de l'Interprétation SIC 12, *Consolidation – entités ad hoc*, la société consolide les entités ad hoc si, sur la base d'une évaluation de la substance de sa relation avec l'entité ad hoc et des risques et avantages associés à l'entité ad hoc, la société arrive à la conclusion qu'elle contrôle l'entité ad hoc.

Un glossaire des termes utilisés dans le présent rapport trimestriel figure à la page 92 du rapport annuel 2010. En outre, le présent rapport trimestriel comprend les termes suivants : « dette nette¹⁾ sur le BAIIA¹⁾ sur une base annuelle », défini comme étant la dette nette¹⁾, divisée par le BAIIA¹⁾ cumulatif des quatre derniers trimestres, « rendement de l'actif net moyen sur une base annuelle¹⁾ », défini comme le résultat opérationnel cumulatif des quatre derniers trimestres, divisé par l'actif net moyen¹⁾, « rendement des capitaux propres moyens sur une base annuelle », défini comme le résultat net cumulatif attribuable aux actionnaires ordinaires pour les quatre derniers trimestres, divisé par le total des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires, « rendement annualisé sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre », défini comme les intérêts gagnés sur les créances sur cartes de crédit, divisé par le nombre de jours au cours du trimestre, multiplié par 365, divisé par le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre, « taux annualisé des pertes sur créances sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre », défini comme le total des pertes sur créances sur cartes de crédit, divisé par le nombre de jours au cours du trimestre, multiplié par 365, divisé par le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre et « fonds de roulement d'exploitation », défini comme le total des créances, des stocks et des charges payées d'avance et des autres actifs, moins les fournisseurs et autres créditeurs.

Les renseignements contenus dans le rapport de gestion prennent en compte l'information à jour jusqu'au 3 mai 2011, sauf indication contraire.

Résultats opérationnels consolidés

En raison de la transition aux IFRS s'appliquant à compter du premier trimestre de 2011, tous les chiffres comparatifs pour 2010 qui ont été présentés précédemment dans les états financiers consolidés préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR canadiens ») ont été retraités afin de les rendre conformes aux nouvelles normes adoptées. Voir la note 16 afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du premier trimestre de 2011 de la société pour obtenir plus d'information sur la transition aux IFRS et sur son incidence sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie de la société.

Par suite de cette transition, la société compte actuellement deux secteurs opérationnels à présenter :

- le secteur **Vente au détail**, qui comprend principalement les produits alimentaires, ainsi que les produits pharmaceutiques, les postes d'essence, les vêtements et les autres articles de marchandise générale;
- le secteur **Services financiers**, qui comprend les services de cartes de crédit, le programme de fidélisation de la clientèle, les services d'assurance et les services bancaires aux particuliers, offerts par l'intermédiaire de la division des services bancaires directs d'une grande banque à charte canadienne, ainsi que les services de télécommunications.

Produits Les produits se sont établis à 6 872 millions de dollars au premier trimestre de 2011, comparativement à 6 913 millions de dollars pour le premier trimestre de 2010. Cette baisse de 0,6 % est essentiellement attribuable à la baisse des produits tirés des secteurs Vente au détail et Services financiers, comme il est décrit ci-dessous.

1) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 17 du présent rapport.

Résultat opérationnel Le résultat opérationnel s'est chiffré à 303 millions de dollars au premier trimestre de 2011, en hausse de 14 millions de dollars, ou 4,8 %, par rapport à celui du premier trimestre de 2010. La marge opérationnelle s'est établie à 4,4 % au premier trimestre de 2011, comparativement à 4,2 % au premier trimestre de 2010. Ces augmentations sont attribuables aux améliorations de la marge brute et des frais de vente, frais généraux et charges administratives, comme il est décrit ci-dessous. Le résultat opérationnel consolidé comprenait les éléments suivants :

- Des coûts marginaux de 43 millions de dollars liés à l'investissement de la société dans les technologies de l'information et la chaîne d'approvisionnement. Ces coûts incluent les éléments suivants :
 - une charge de 21 millions de dollars liée à des changements apportés au réseau de distribution, dont 16 millions de dollars de coûts marginaux;
 - une charge d'amortissement de 36 millions de dollars, dont 13 millions de dollars de coûts marginaux.
- Une charge de 8 millions de dollars liée au remaniement interne de l'entreprise visant les deux principaux formats de magasins de la société, soit le format escompte et le format conventionnel.
- Des produits de 7 millions de dollars (une charge de 6 millions de dollars en 2010) attribuables à l'incidence de la rémunération fondée sur des actions, déduction faite des contrats à terme sur capitaux propres.

Le BAIIA¹⁾ du premier trimestre de 2011 a augmenté de 24 millions de dollars, ou 5,6 %, pour se chiffrer à 455 millions de dollars, en comparaison de 431 millions de dollars au premier trimestre de 2010. La marge du BAIIA¹⁾ s'est également accrue, passant de 6,2 % au premier trimestre de 2010 à 6,6 % au premier trimestre de 2011. Cette augmentation du BAIIA¹⁾ et de la marge du BAIIA¹⁾ est essentiellement attribuable à l'amélioration du résultat opérationnel et de la marge opérationnelle.

Charges d'intérêts nettes et autres charges financières Au premier trimestre de 2011, le montant comptabilisé au titre des charges d'intérêts nettes et autres charges financières s'est établi à 73 millions de dollars, comparativement à 87 millions de dollars au premier trimestre de 2010. Cette diminution de 14 millions de dollars, ou 16,1 %, est attribuable à la diminution nette de la dette à long terme, à l'augmentation des produits d'intérêts nets sur les instruments dérivés financiers et à l'accroissement des produits d'intérêts à la suite de la hausse des taux d'intérêt à court terme.

Impôt sur le résultat Le taux d'impôt effectif s'est établi à 29,6 % au premier trimestre de 2011, ce qui représente une baisse par rapport au taux de 34,7 % en vigueur en 2010. Cette diminution s'explique essentiellement par d'autres réductions des taux d'imposition réglementaires du gouvernement fédéral et du gouvernement de l'Ontario et par la réduction des montants non déductibles.

Résultat net Le bénéfice net du premier trimestre de 2011 a atteint 162 millions de dollars, en hausse de 30 millions de dollars, ou 22,7 %, par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice 2010. Le bénéfice net de base par action ordinaire du premier trimestre a augmenté de 0,10 \$, ou 20,8 %, pour se chiffrer à 0,58 \$, comparativement à 0,48 \$ au premier trimestre de 2010.

Au premier trimestre de 2011, le résultat net de base par action ordinaire a été touché par les éléments suivants :

- une charge de 0,11 \$ découlant des coûts marginaux liés à l'investissement de la société dans les technologies de l'information et la chaîne d'approvisionnement;
- une charge de 0,02 \$ liée au remaniement interne de l'entreprise;
- des produits de 0,01 \$ (charge de 0,01 \$ en 2010) au titre de l'incidence de la rémunération fondée sur des actions, déduction faite des contrats à terme sur capitaux propres.

Secteurs opérationnels à présenter

Vente au détail

Chiffre d'affaires Le chiffre d'affaires du premier trimestre a diminué de 0,5 % pour s'établir à 6 757 millions de dollars, comparativement à 6 791 millions de dollars au premier trimestre de 2010.

1) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 17 du présent rapport.

Rapport de gestion

Les facteurs suivants expliquent les principaux éléments ayant eu une incidence sur la variation du chiffre d'affaires entre le premier trimestre de 2010 et le premier trimestre de 2011 :

- la baisse de 0,1 % (hausse de 0,3 % en 2010) du chiffre d'affaires des magasins comparables;
- le chiffre d'affaires des produits alimentaires n'a pas connu de croissance;
- le chiffre d'affaires tiré des produits pharmaceutiques a légèrement diminué, en raison de la déflation causée par les changements apportés à la réglementation concernant les médicaments génériques sur ordonnance en Ontario et dans d'autres provinces et de l'ajout de certains nouveaux médicaments sur ordonnance à la liste des médicaments génériques;
- les ventes de vêtements ont légèrement fléchi en raison en partie du temps froid inhabituel et de la date de la fête de Pâques;
- le chiffre d'affaires tiré des autres articles de marchandise générale a diminué de façon modérée en raison d'une diminution continue de la superficie en pieds carrés et en raison de l'optimisation de la gamme et de l'assortiment des produits;
- la majoration du prix de détail de l'essence et la légère hausse du volume des ventes ont généré une forte croissance du chiffre d'affaires des postes d'essence;
- la société a enregistré une inflation interne moyenne trimestrielle modeste du prix des produits alimentaires au premier trimestre de 2011, inflation qui a été inférieure à l'inflation moyenne trimestrielle du prix des aliments au pays de 2,5 % (0,7 % en 2010), calculée selon « l'indice des prix à la consommation pour l'achat d'aliments en magasins » (l'« IPC »). Au premier trimestre de 2010, la société avait enregistré une légère déflation interne moyenne trimestrielle du prix des produits alimentaires. L'IPC ne traduit pas nécessairement l'incidence de l'inflation sur la variété spécifique de produits vendus dans les magasins Loblaw.;
- la superficie en pieds carrés n'a pas subi de changement important au premier trimestre de 2011, en raison de l'ouverture de trois magasins détenus par la société et franchisés et de la fermeture de trois magasins détenus par la société et franchisés.

Marge brute La marge brute s'est chiffrée à 1 554 millions de dollars, soit 23,0 % du chiffre d'affaires, au premier trimestre de 2011, en hausse de 12 millions de dollars comparativement à celle du premier trimestre de 2010, qui avait représenté 22,7 % du chiffre d'affaires. Cette progression est essentiellement attribuable à l'amélioration de la rentabilité des produits de marques contrôlées, à une plus grande efficacité au niveau de la prévention des pertes, au reclassement, dans la marge brute selon la loi, des indemnités professionnelles pharmaceutiques auparavant imputés aux frais de vente, frais généraux et charges administratives et au raffermissement du dollar canadien. Le moment de la mise en œuvre des programmes à l'intention des fournisseurs pour la période de Pâques et la hausse des frais de transport ont en partie contrebalancé ces améliorations.

Résultat opérationnel Le résultat opérationnel s'est chiffré à 285 millions de dollars au premier trimestre de 2011, en hausse de 20 millions de dollars, ou 7,5 %, par rapport à celui du premier trimestre de 2010, qui s'était élevé à 265 millions de dollars. La marge opérationnelle s'est établie à 4,2 % au premier trimestre de 2011, comparativement à 3,9 % en 2010. Cette augmentation tient à l'accroissement de la marge brute, aux efficacités en matière de main-d'œuvre, à l'amélioration du rendement des activités liées aux franchises de la société, au raffermissement du dollar canadien et à l'incidence de la rémunération fondée sur des actions, déduction faite des contrats à terme sur capitaux propres. L'incidence favorable de ces facteurs a été en partie neutralisée par les coûts additionnels liés à l'investissement de la société dans les technologies de l'information et la chaîne d'approvisionnement ainsi que par la charge liée au remaniement interne de l'entreprise.

Services financiers

Produits Les produits dégagés au premier trimestre de 2011 se sont établis à 115 millions de dollars, en baisse de 7 millions de dollars, ou 5,7 %, par rapport à ceux du premier trimestre de 2010, qui s'étaient élevés à 122 millions de dollars. Cette baisse résulte principalement de meilleures pratiques de paiement des clients découlant de politiques de gestion du risque de crédit plus rigoureuses mises en œuvre en 2009. Bien que ces politiques aient donné lieu à une baisse des produits, elles ont eu des incidences favorables sur le taux annualisé de pertes de créances, comme prévu.

Résultat opérationnel Le résultat opérationnel du premier trimestre de 2011 s'est établi à 18 millions de dollars, en baisse de 6 millions de dollars, ou 25,0 %, par rapport à celui du premier trimestre de 2010, qui s'était chiffré à 24 millions de dollars. Cette baisse résulte essentiellement du recul des produits et d'une augmentation des frais de commercialisation, en partie contrebalancés par une diminution du solde du compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit.

Situation financière consolidée

Dette nette¹⁾ Au 26 mars 2011, la dette nette¹⁾ s'élevait à 4 807 millions de dollars, comparativement à 4 565 millions de dollars au 1^{er} janvier 2011. Cette hausse de 242 millions de dollars découle principalement de l'augmentation saisonnière du fonds de roulement d'exploitation.

Ratios financiers En raison de la transition aux IFRS dont il est question un peu plus loin, les ratios sur une base annuelle ne sont présentés que pour la période de 12 mois close le 26 mars 2011 et l'exercice clos le 1^{er} janvier 2011.

Le ratio de la dette nette¹⁾ sur les capitaux propres¹⁾ de la société s'établissait à 0,8:1 à la clôture du premier trimestre de 2011, comparativement à 0,9:1 à la clôture du premier trimestre de 2010. La baisse de ce ratio est attribuable à la diminution de la dette nette¹⁾ et à l'augmentation du résultat net dont il est fait mention ci-dessus. Le ratio de la dette nette¹⁾ sur le BAIIA¹⁾ sur une base annuelle était de 2,4 fois à la clôture du premier trimestre de 2011, comparativement à 2,3 fois à la clôture de l'exercice de 2010. L'augmentation de ce ratio s'explique par une réduction de la dette nette¹⁾ mentionnée ci-dessus et par l'augmentation du BAIIA¹⁾ sur une base annuelle mentionnée précédemment.

La réduction des charges d'intérêts nettes et autres charges financières et l'augmentation du bénéfice opérationnel dont il est question ci-dessus résultent d'une amélioration du ratio de couverture, qui est passé de 3,3 fois à la clôture du premier trimestre de 2010 à 4,2 fois à la clôture du premier trimestre de 2011.

Le rendement de l'actif net moyen sur une base annuelle¹⁾ pour le premier trimestre de 2011 a diminué pour s'établir à 11,8 %, alors qu'il s'était établi à 12,0 % pour l'exercice clos le 1^{er} janvier 2010. Ce recul est attribuable à une amélioration du résultat opérationnel, qui a été contrebalancée par une augmentation de l'actif net moyen.

Le rendement des capitaux propres moyens sur une base annuelle pour la période de 12 mois close le 26 mars 2011 s'est établi à 13,0 %, comparativement à 12,6 % pour l'exercice clos le 1^{er} janvier 2011. La hausse de ce ratio est attribuable à l'amélioration du résultat net sur une base annuelle.

Contrat à terme sur capitaux propres Au 26 mars 2011, Glenhuron Bank Limited, filiale en propriété exclusive de la société, détenait des contrats à terme sur capitaux propres visant le rachat de 1,5 million d'actions ordinaires de la société (1,5 million au 27 mars 2010, au 1^{er} janvier 2011 et au 2 janvier 2010) à un prix moyen à terme de 56,37 \$ (66,58 \$ au 27 mars 2010, 56,26 \$ au 1^{er} janvier 2011 et 66,25 \$ au 2 janvier 2010), y compris des charges d'intérêts de 0,15 \$ par action ordinaire (10,36 \$ au 27 mars 2010, 0,04 \$ au 1^{er} janvier 2011 et 10,03 \$ au 2 janvier 2010). Au 26 mars 2011, les intérêts cumulés et la perte de marché latente, d'un total de 27 millions de dollars (42 millions de dollars au 27 mars 2010, 24 millions de dollars au 1^{er} janvier 2011 et 48 millions de dollars au 2 janvier 2010) étaient inscrits dans les fournisseurs et autres crédetes.

Situation de trésorerie et sources de financement

Principaux éléments des flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens)	2011 (12 semaines)	2010 (12 semaines)	Variation
Rentrées (sorties) de fonds liées aux :			
Activités opérationnelles	19 \$	92 \$	(73) \$
Activités d'investissement	73	(178)	251
Activités de financement	(520)	(169)	(351)

Rentrées de fonds liées aux activités opérationnelles Les rentrées de fonds liées aux activités opérationnelles du premier trimestre de 2011 se sont chiffrées à 19 millions de dollars, ce qui tient compte d'un résultat opérationnel de 303 millions de dollars, d'une charge d'amortissement de 152 millions de dollars et d'une réduction des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de 390 millions de dollars attribuable aux variations des fournisseurs et autres crédetes, des créances sur cartes de crédit et des stocks, facteurs en partie compensés par les créances.

1) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 17 du présent rapport.

Les rentrées de fonds liées aux activités opérationnelles du premier trimestre de 2011 se sont chiffrées à 19 millions de dollars, en baisse de 73 millions de dollars par rapport à celles du trimestre correspondant de 2010, qui s'étaient établies à 92 millions de dollars. Cette baisse d'un trimestre à l'autre découle principalement du recul des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, en partie contrebalancée par une diminution des impôts payés, une augmentation du résultat opérationnel et une augmentation de la charge d'amortissement.

Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités d'investissement Les sorties de fonds liées aux activités d'investissement du premier trimestre de 2011 se sont établies à 73 millions de dollars, comparativement à 178 millions de dollars en 2010. Cette baisse est principalement attribuable à la variation des placements à court terme et à celle des dépôts de garantie de 112 millions de dollars qui a découlé essentiellement de l'accumulation de trésorerie de 167 millions de dollars en 2010, éléments en partie contrebalancés par une augmentation des acquisitions d'immobilisations corporelles de 18 millions de dollars.

Sorties de fonds liées aux activités de financement Les sorties de fonds liées aux activités de financement du premier trimestre de 2011 se sont élevées à 520 millions de dollars, comparativement à 169 millions de dollars en 2010. Cette variation est principalement attribuable au remboursement, le 17 mars 2011, des billets de série 2006-I d'*Eagle Credit Card Trust* d'un total de 500 millions de dollars et au remboursement, le 19 janvier 2011, des billets à moyen terme de 6,50 % d'un total de 350 millions de dollars. Les sorties de fonds liées aux activités de financement ont été en partie compensées par la variation de la dette à court terme qui a résulté principalement de l'émission de créances sur cartes de crédit titrisées de 370 millions de dollars en 2011 et du rachat de créances sur cartes de crédit titrisées de 90 millions de dollars en 2010. La Banque PC a également émis des titres de créance à long terme totalisant 46 millions de dollars relativement aux certificats de placement garanti (les « CPG ») au premier trimestre de 2011.

Cotisations aux régimes de retraite à prestations définies postérieurs à l'emploi Au premier trimestre de 2011, la société a versé 25 millions de dollars (25 millions de dollars en 2010) à ses régimes de retraite agréés à prestations définies par capitalisation. La société prévoit verser des cotisations d'environ 75 millions de dollars à ces régimes d'ici la fin de 2011. Le montant réel versé pourrait différer de l'estimation selon les évaluations actuarielles qui seront achevées et selon le rendement du marché et les exigences réglementaires.

Sources de financement

La société s'attend à ce que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les flux de trésorerie futurs provenant des activités opérationnelles et les montants qu'elle peut prélever sur sa facilité de crédit engagée lui permettent de financer son programme de dépenses en immobilisations ainsi que ses besoins courants liés à ses activités, y compris le fonds de roulement, la capitalisation des régimes de retraite et les obligations financières, au cours des 12 prochains mois. La plupart du temps, la société satisfait à ses besoins de financement à long terme principalement par l'entremise de son programme de billets à moyen terme. Elle peut refinancer sa dette à long terme qui arrive à échéance par l'émission de billets à moyen terme si les conditions du marché le permettent, ou elle peut envisager d'autres solutions. Par ailleurs, comme elle jouit d'un accès raisonnablement facile aux marchés financiers, la société n'entrevoit pas de difficulté à obtenir du financement pour s'acquitter de ses obligations à long terme.

La facilité de crédit engagée de 800 millions de dollars de la société qui arrive à échéance en mars 2013 comporte certaines clauses restrictives financières, que la société respectait au 26 mars 2011. Outre la trésorerie et les placements à court terme, cette facilité constitue la principale source de financement à court terme de la société et permet à la société de contracter des emprunts à court terme portant intérêt à des taux variables, pour une durée pouvant atteindre 180 jours. Au 26 mars 2011 et au 27 mars 2010, la société n'avait prélevé aucun montant sur cette facilité de crédit engagée.

La Banque PC participe à divers programmes de titrisation, qui constituent la principale source de fonds pour l'exercice de ses activités liées aux cartes de crédit. La Banque PC tantôt acquiert des créances auprès des fiduciaires indépendantes de cartes de crédit, tantôt leur en vend, selon ses besoins en matière de financement. Au premier trimestre de 2011, la Banque PC a procédé à la titrisation de créances sur cartes de crédit totalisant 370 millions de dollars (néant en 2010) et a racheté des droits en copropriété de 500 millions de dollars (90 millions de dollars en 2010) dans les créances titrisées auprès de fiduciaires indépendantes. Le rachat des droits en copropriété d'un montant de 500 millions de dollars découle de l'arrivée à échéance, le 17 mars 2011, des billets de premier rang et des billets subordonnés d'une durée de cinq ans et d'un total de 500 millions de dollars émis par *Eagle Credit Card Trust*.

Le recours des fiduciaires indépendantes de cartes de crédit à l'égard des actifs de la Banque PC excédant les créances titrisées se limite à l'excédent de la garantie de la Banque PC de 105 millions de dollars au 26 mars 2011 (114 millions de dollars au 27 mars 2010) de même qu'à des lettres de garantie émises de 81 millions de dollars au 26 mars 2011 (103 millions de dollars au 27 mars 2010) sur une partie du montant titrisé.

Au premier trimestre de 2011, la Banque PC a mobilisé des dépôts de 46 millions de dollars (néant en 2010) pour se procurer des CPG par l'intermédiaire de courtiers indépendants.

Les cotes de solvabilité de la société présentées dans le rapport annuel 2010 n'ont pas changé au premier trimestre de 2011.

Fiducies de financement indépendantes Certains franchisés indépendants de la société obtiennent du financement par l'entremise d'une structure regroupant des fiducies de financement indépendantes, structure mise sur pied pour consentir des prêts aux franchisés indépendants afin qu'ils puissent acheter plus facilement des stocks et des immobilisations, principalement du matériel et des équipements. Ces fiducies sont administrées par une grande banque à charte canadienne.

Les fiducies de financement indépendantes sont consolidées aux termes des IFRS. Le montant brut du capital des prêts consentis aux franchisés indépendants par les fiducies de financement indépendantes qui était comptabilisé dans la dette à long terme au 26 mars 2011 s'élevait à 408 millions de dollars (386 millions de dollars au 27 mars 2010, 395 millions de dollars au 1^{er} janvier 2011 et 381 millions de dollars au 2 janvier 2010). La société a convenu d'accorder des rehaussements de crédit de 66 millions de dollars (66 millions de dollars au 27 mars 2010, au 1^{er} janvier 2011 et au 2 janvier 2010) sous la forme d'une lettre de garantie en faveur de la fiducie de financement indépendante correspondant à au moins 15 % du montant total du capital des prêts en cours. Aucun montant n'a été tiré sur cette lettre de garantie. Ce rehaussement permet à la fiducie de financement indépendante d'octroyer du financement aux franchisés indépendants de la société. En outre, chaque franchisé indépendant fournit à la fiducie de financement indépendante des garanties à l'égard de ses obligations par la voie d'un contrat de garantie. Si un franchisé indépendant n'honore pas les modalités de son emprunt et si la société n'a pas, dans une période déterminée, pris en charge l'emprunt ou si le manquement n'a pas été autrement corrigé, la fiducie de financement indépendante cédera l'emprunt à la société et tirera des sommes sur la lettre de garantie.

Après la clôture du premier trimestre, une des fiducies de financement indépendantes a obtenu des engagements du consortium de tiers prêteurs afin de renouveler et de proroger la facilité de crédit engagée renouvelable de 475 millions de dollars pour une période de trois ans débutant le 2 mai 2011. Dans le cadre du renouvellement, les rehaussements de crédit de la société ont été ramenés de 15 % à 10 %. Les autres modalités demeureront essentiellement les mêmes.

Dividendes Au cours du premier trimestre de 2011, le conseil d'administration de la société (le « Conseil ») a déclaré un dividende de 0,21 \$ (0,21 \$ en 2010) par action ordinaire, payable le 1^{er} avril 2011, et un dividende de 0,37 \$ (0,37 \$ en 2010) par action privilégiée de deuxième rang, série A, payable le 30 avril 2011. Après la clôture du premier trimestre de 2011, le Conseil a déclaré un dividende trimestriel de 0,21 \$ par action ordinaire, payable le 1^{er} juillet 2011, ainsi qu'un dividende trimestriel de 0,37 \$ par action privilégiée de deuxième rang, série A, payable le 31 juillet 2011. Au moment où ces dividendes sont déclarés, la société indique sur son site web (loblaw.ca) la désignation des dividendes admissibles et non admissibles conformément à la position administrative de l'Agence du revenu du Canada.

Régime de réinvestissement des dividendes (« RRD ») Au premier trimestre de 2011, le Conseil a approuvé la cessation du RRD de la société après le paiement du dividende du 1^{er} avril 2011. Après la clôture du premier trimestre, la société a émis, aux termes du RRD, 1 142 380 actions ordinaires (1 120 453 en 2010) sur le capital autorisé à un escompte de trois pour cent (3 %) par rapport au cours du marché, ce qui a entraîné une économie de fonds nette et une augmentation du capital social ordinaire d'environ 43 millions de dollars (41 millions de dollars en 2010). Depuis l'instauration du RRD en 2009, un total de capitaux propres liés aux actions ordinaires d'environ 330 millions de dollars a été mobilisé.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités Après la clôture du premier trimestre de 2011, Loblaw a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, à la Bourse de Toronto, d'un nombre maximal de 14 096 437 de ses actions ordinaires, ou la conclusion d'instruments dérivés de capitaux propres à cette fin, représentant environ 5 % des actions ordinaires en circulation. Conformément aux lois et règlements de la Bourse de Toronto, la société peut racheter ses actions à un prix égal à leur cours au moment de l'acquisition. La société n'a racheté aucune de ses actions ordinaires aux fins d'annulation au cours du trimestre.

Arrangements hors bilan

Bien que les opérations conclues par la société avec les fiducies de financement indépendantes et les programmes de titrisation mis en œuvre par les fiducies indépendantes de cartes de crédit ne soient plus traitées comme des arrangements hors bilan aux termes des IFRS, les lettres de garantie et les lettres de crédit documentaires, les garanties et la lettre de crédit associée à la titrisation des créances sur cartes de crédit demeurent des arrangements hors bilan. Les modalités de ces arrangements sont décrites dans le rapport annuel 2010 de la société.

Résultats opérationnels trimestriels

Conformément à une pratique comptable ayant cours dans le secteur de la distribution alimentaire, la société suit un cycle de présentation de 52 semaines, qui passe périodiquement à un exercice de 53 semaines. Les exercices 2011, 2010 et 2009 comptent 52 semaines. Le cycle de 52 semaines est divisé en quatre trimestres de 12 semaines chacun, sauf pour le troisième trimestre, qui compte 16 semaines. Le tableau qui suit résume les principales informations financières consolidées tirées des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société pour chacun des huit derniers trimestres. Cette information a été établie conformément aux IFRS, sauf pour l'information se rapportant à l'exercice 2009, qui a été établie selon les PCGR canadiens, comme il est indiqué dans le tableau.

Résumé des résultats consolidés trimestriels

(non audité) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre		Deuxième trimestre	
	2011 (12 semaines)	2010 (12 semaines)	2010 (12 semaines)	2009 (12 semaines – PCGR canadiens)	2010 (16 semaines)	2009 (16 semaines – PCGR canadiens)	2010 (12 semaines)	2009 (12 semaines – PCGR canadiens)
Produits	6 872 \$	6 913 \$	7 119 \$	7 311 \$	9 535 \$	9 473 \$	7 269 \$	7 233 \$
Résultat net	162 \$	132 \$	165 \$	165 \$	197 \$	189 \$	181 \$	193 \$
Résultat net par action ordinaire								
De base (en dollars)	0,58 \$	0,48 \$	0,59 \$	0,60 \$	0,71 \$	0,69 \$	0,65 \$	0,70 \$
Dilué (en dollars)	0,56 \$	0,45 \$	0,58 \$	0,59 \$	0,70 \$	0,69 \$	0,63 \$	0,70 \$
Inflation nationale moyenne du prix des aliments (évalué par l'IPC)	2,5 %	0,7 %	1,5 %	1,6 %	1,3 %	4,2 %	0,2 %	7,4 %
Croissance (diminution) du chiffre d'affaires des magasins comparables	(0,1 %)	0,3 %	(1,6 %)	(7,8 %) ¹	(0,4 %)	(0,6 %)	(0,3 %)	2,5 %

1) Comparativement à un trimestre de 13 semaines en 2008.

Depuis le deuxième trimestre de 2009, la superficie nette de vente au détail a augmenté de 0,8 million de pieds carrés pour se fixer à 50,7 millions de pieds carrés.

La variation des résultats nets trimestriels reflète les opérations sous-jacentes qu'a réalisées la société et l'effet de charges spécifiques, notamment l'incidence de la rémunération fondée sur des actions, déduction faite des contrats à terme sur capitaux propres, des coûts liés à l'investissement supplémentaire dans les technologies de l'information et la chaîne d'approvisionnement et des charges liées au remaniement interne de l'entreprise. Les résultats des troisième et quatrième trimestres de 2009 ont subi les pressions exercées par les investissements dans les prix. Les résultats nets trimestriels sont aussi fonction du caractère saisonnier des activités et du calendrier des jours fériés. C'est au quatrième trimestre que cette saisonnalité se fait le plus sentir, et au premier trimestre où elle a le moins d'effet.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction est responsable de l'établissement et du maintien d'un système de contrôles et de procédures de communication de l'information visant à donner une assurance raisonnable que toute information importante concernant la société et ses filiales est réunie et communiquée en temps opportun à la haute direction pour qu'elle soit en mesure de prendre des décisions éclairées à l'égard de ses communications publiques.

Il incombe également à la direction d'élaborer et de maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière qui sont adéquats de façon à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et de la préparation des rapports financiers à des fins externes conformément aux PCGR.

Au moment de concevoir et d'évaluer ces contrôles, il faut considérer qu'en raison de ses limites inhérentes, un système de contrôle, aussi bien conçu et exercé qu'il puisse l'être, ne saurait fournir qu'une assurance raisonnable que les objectifs de contrôle visés sont atteints et qu'il pourrait ne pas être en mesure de prévenir ni de détecter des inexactitudes. De plus, la direction doit faire appel à son jugement au moment d'évaluer les contrôles et procédures.

Au cours du premier trimestre de 2011, aucun changement n'a été apporté au contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

Risques d'entreprise et gestion des risques

Une description détaillée des risques opérationnels et financiers et des stratégies de gestion des risques figure à la rubrique « Risques d'entreprise et gestion des risques » à la page 20 du rapport de gestion annuel ainsi qu'à la note 25 du rapport annuel 2010 de la société. Le texte qui suit présente une mise à jour de ces risques et stratégies de gestion des risques.

Déploiement du progiciel de gestion intégré (« PGI ») et d'autres systèmes La société continue une importante mise à niveau de son infrastructure de technologie de l'information (« TI »). En 2010, la société a entrepris le déploiement d'un nouveau PGI. Ce projet, de concert avec la mise en œuvre des autres systèmes prévue pour 2011 et par la suite, fait partie de l'un des plus vastes programmes d'infrastructure technologique à avoir été lancés par la société et est essentiel à la réalisation de ses stratégies de croissance à long terme. Au premier trimestre de 2011, la société a combiné et simplifié son PGI et d'autres mises en œuvre de systèmes importantes. Le déploiement du PGI exigera des efforts soutenus et des investissements substantiels. L'exercice 2011 sera un exercice crucial pour le déploiement du PGI, car la société se concentrera sur l'organisation de la mise en marché et cherchera à s'assurer de l'intégrité des données tout au long du processus de conversion. L'incapacité de la société à assurer une migration réussie de ses anciens systèmes à ses nouveaux systèmes pourrait nuire à sa réputation et avoir des répercussions défavorables sur ses activités, son chiffre d'affaires et sa performance financière. Toute défaillance ou panne des systèmes de TI de la société durant le déploiement du PGI ou d'autres nouveaux systèmes pourrait entraîner la non-disponibilité de données pertinentes et fiables sur lesquelles la direction puisse fonder sa planification stratégique et sa gestion des activités quotidiennes, ce qui pourrait entraîner une forte perturbation des affaires et, même, se solder par des pertes financières. En outre, l'incapacité à mettre en œuvre les processus nécessaires au bon fonctionnement du PGI pourrait causer des inefficiences et des recoupements avec les processus existants.

Gestion du changement Au premier trimestre de 2011, la société a continué d'optimiser la gamme de marchandises offertes de même que l'expérience client en lançant une nouvelle structure organisationnelle axée sur ses deux principaux formats de magasins, soit le format escompte et le format conventionnel. De plus, le 24 février 2011, la société a annoncé la nomination d'un nouveau président qui se joindra à la société au cours de la deuxième moitié de l'exercice. L'incapacité de mettre à exécution adéquatement les différentes initiatives et de gérer le changement pourrait accroître le risque de mécontentement de la clientèle, ce qui pourrait nuire à la réputation, aux activités et à la performance financière de la société. L'incapacité à intégrer adéquatement et en temps utile plusieurs grands projets complexes pourrait être néfaste pour les activités de la société. Si les collègues ne parvenaient pas à concevoir et à exécuter de nouveaux rôles, processus et disciplines, il est possible que la société ne soit pas toujours en mesure de réaliser les économies de coûts et les autres avantages attendus de ses projets.

Fiscalité et réglementation

Après la clôture du premier trimestre, la société a reçu de Revenu Québec un avis de nouvelle cotisation projeté concernant le droit de la société à des crédits de taxe sur les intrants précédemment réclamés. Il est encore trop tôt pour déterminer le montant qui pourrait devoir être versé au titre de cet avis projeté. Quoi qu'il en soit, la décision de Revenu Québec pourrait donner lieu à une charge importante pour la société au cours des périodes futures. La société entend contester vigoureusement toute nouvelle cotisation qui pourrait être exigée.

Transactions avec des parties liées

En plus des parties liées présentées dans le rapport annuel 2010 de la société, Associated British Foods plc, les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi de la société et les principaux dirigeants sont considérés comme des parties liées de la société aux termes des IFRS.

Estimations comptables critiques

Les estimations comptables critiques de la société sont décrites en détail à la rubrique Estimations comptables critiques à la page 31 du rapport de gestion annuel et à la note 1, à la page 51 du rapport annuel 2010 de la société. L'analyse qui suit présente une mise à jour de ces estimations comptables critiques.

Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit Le compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit a été établi dans le but d'absorber les pertes sur créances éventuelles pouvant être subies à l'égard du portefeuille de cartes de crédit du secteur Services financiers. Le montant de ce compte est établi d'après l'analyse statistique du rendement passé et actuel, l'ancienneté, le statut en matière d'arriérés, le montant déjà cumulé au titre de ce compte et l'opinion de la direction quant à l'incidence de la conjoncture économique et des autres tendances ayant des répercussions sur la clientèle, notamment les faillites. Des changements de situation pourraient faire en sorte que les évaluations futures du risque de crédit diffèrent sensiblement des évaluations actuelles, ce qui pourrait avoir pour effet d'augmenter ou de diminuer le compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit.

Immobilisations corporelles Les immobilisations corporelles font l'objet d'un examen trimestriel visant à déceler tout indice de dépréciation. La détermination des flux de trésorerie futurs et les évaluations de la juste valeur sont les facteurs qui influencent le plus les évaluations de la dépréciation. La dépréciation correspond au montant de l'excédent de la juste valeur des immobilisations corporelles sur la valeur recouvrable.

La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur d'une unité génératrice de trésorerie (« UGT ») diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité.

La société détermine la valeur d'utilité de ses magasins en actualisant les flux de trésorerie attendus qui, de l'avis de la direction, seront générés par l'utilisation continue de l'UGT. Afin de calculer les flux de trésorerie, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui comprennent, notamment des prévisions à l'égard du chiffre d'affaires, du résultat et des dépenses en immobilisations, ainsi que des taux d'actualisation. Les prévisions à l'égard du chiffre d'affaires, du résultat et des dépenses en immobilisations sont conformes aux plans stratégiques présentés au Conseil. Les taux d'actualisation sont établis d'après des données sur le secteur d'activité qui sont obtenues de sources externes et qui reflètent le risque lié aux flux de trésorerie faisant l'objet de l'estimation.

La société détermine la juste valeur diminuée des coûts de la vente de ses magasins au moyen de diverses hypothèses, notamment le taux de location du marché pour des biens situés dans la même région géographique que les biens faisant l'objet de l'évaluation, l'utilisation optimale du bien dans la région géographique concernée, le montant des coûts opérationnels recouvrables aux termes des contrats de location conclus avec les locataires, le montant des coûts opérationnels non recouvrables, les taux d'actualisation, les taux de capitalisation et les taux de capitalisation finaux servant à déterminer le produit net estimatif qui sera tiré de la vente du bien. Ces estimations et hypothèses peuvent changer ultérieurement en raison de l'incertitude entourant la concurrence et le contexte économique ou de modifications apportées aux stratégies commerciales.

Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et autres régimes d'avantages à long terme Le taux d'actualisation, le taux de rendement à long terme attendu des actifs des régimes et le taux de croissance attendu des coûts des soins de santé représentent les hypothèses utilisées pour déterminer le coût et les obligations cumulées de la société au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et autres régimes d'avantages à long terme. Comme ces hypothèses clés sont par nature prospective et à long terme, elles sont assujetties à des incertitudes et les résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats attendus. Conformément aux IFRS, les différences entre les résultats réels et les hypothèses, ainsi que l'incidence des changements apportés aux hypothèses, sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global pour ce qui est des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies et dans le résultat net pour les autres régimes d'avantages à long terme pour la période, ce qui se répercute sur les actifs des régimes et les obligations au titre des prestations constituées. Bien que la société soit d'avis que ses hypothèses sont appropriées, les différences entre les résultats réels et les résultats prévus ou les changements apportés aux hypothèses de la société pourraient avoir une incidence importante sur ses obligations au titre des prestations constituées et sur les coûts de ses régimes.

Goodwill et immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée Le goodwill et les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois l'an et lorsqu'il existe un indice que l'immobilisation incorporelle pourrait avoir perdu de la valeur.

Une perte de valeur est définie comme étant le montant de l'excédent de la valeur comptable des groupes d'UGT ou des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie sur leur valeur recouvrable. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur et la valeur d'utilité d'un groupe d'UGT ou des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie diminuée des coûts de la vente.

La société détermine la juste valeur de ses groupes d'UGT et des immobilisations à durée d'utilité indéfinie au moyen de modèles s'appuyant sur les flux de trésorerie actualisés corroborés par d'autres techniques d'évaluation. Pour déterminer ces justes valeurs, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses à long terme portant sur les taux d'actualisation, les produits prévus, les taux de redevances et les marges, le cas échéant, établies selon les expériences passées, les résultats opérationnels réels, les budgets et un plan d'affaires quinquennal, approuvé par le Conseil. Ces estimations et hypothèses peuvent changer ultérieurement en raison de l'incertitude entourant la concurrence et le contexte économique ou de modifications apportées aux stratégies commerciales.

Transition aux IFRS

La société a adopté les IFRS pour ses états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du premier trimestre de 2011. Ces états financiers, y compris les chiffres comparatifs de 2010, sont établis selon les IFRS et l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

Au cours du premier trimestre de 2011, la direction a fait ses choix définitifs de méthodes comptables IFRS. Ces méthodes comptables sont conformes à celles présentées dans le rapport annuel 2010 et ont été approuvées par le comité d'audit de la société. De plus, la société a terminé l'établissement de son bilan d'ouverture non audité ainsi que des états financiers non audités pour chacun des trimestres de 2010 selon ces méthodes comptables. Dans le cadre de la transition aux IFRS, certains chiffres préliminaires non audités ont été modifiés, ce qui a donné lieu à une augmentation des capitaux propres au bilan transitoire en IFRS d'environ 19 millions de dollars et du bénéfice net de 2010 d'environ 41 millions de dollars d'après les chiffres présentés précédemment dans le rapport annuel 2010 de la société.

La société a également terminé d'apporter les modifications nécessaires à son contrôle interne à l'égard de l'information financière et à ses contrôles et procédures de communication de l'information selon les IFRS, ce qui comprenait le rehaussement des contrôles existants ainsi que la conception et la mise en œuvre de nouveaux contrôles, au besoin. Aucune modification importante n'a été apportée au contrôle interne à l'égard de l'information financière ni aux contrôles et procédures de communication de l'information par suite de l'adoption et de la mise en œuvre des IFRS.

Les rapprochements préparés conformément à l'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*, sont présentés à la note 16 afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Normes comptables futures

Instruments financiers – Informations à fournir Le 7 octobre 2010, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 7, *Instruments financiers : informations à fournir*, qui viennent étoffer les informations que les entités doivent fournir au sujet des transactions qui donnent lieu à des transferts d'actifs financiers. Ces nouvelles exigences s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2011. La société les appliquera donc à ses états financiers à compter du premier trimestre de 2012. La société évalue actuellement l'incidence qu'auront ces modifications sur ses états financiers.

Impôt différé – recouvrement des actifs sous-jacents Le 20 décembre 2010, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 12, *Impôts sur le résultat*, qui prévoient une exception aux principes généraux d'évaluation prescrits par l'IAS 12 pour les immeubles de placement évalués à la juste valeur. Ces nouvelles exigences s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2012. Comme elle a choisi de comptabiliser ses immeubles de placement au coût, elle ne s'attend pas à ce que les modifications apportées à l'IAS 12 aient une incidence importante sur ses états financiers.

Instruments financiers L'IASB a publié une nouvelle norme, l'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui remplacera éventuellement l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. Le projet de remplacement de l'IAS 39, qui s'effectuera en trois étapes, a pour but d'améliorer et de simplifier la présentation des états financiers. La publication de l'IFRS 9 en novembre 2009 a marqué la première étape du projet. Cette norme, qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2013, fournit des directives sur le classement et l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers. La société évalue actuellement l'incidence qu'aura cette nouvelle norme sur ses états financiers.

Perspectives¹⁾

La société continue de réaliser des progrès quant à son plan de transformation, tout en commençant à se tourner vers les nouvelles possibilités de croissance qui s'offrent à elle. Pour l'exercice, elle continue à concentrer ses efforts sur l'exécution de son programme dans un marché incertain, marqué par des pressions inflationnistes et une concurrence toujours intense. Pour l'exercice, la société prévoit continuer à investir dans les technologies de l'information et la chaîne d'approvisionnement, ce qui fera reculer son résultat opérationnel d'environ 135 millions de dollars comparativement à celui de 2010. Elle estime que les dépenses en immobilisations s'élèveront à environ 1,0 milliard de dollars pour l'exercice.

Informations supplémentaires

Des informations supplémentaires sur la société ont été déposées par voie électronique auprès de divers organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada par l'intermédiaire de SEDAR, et elles peuvent être consultées en ligne à l'adresse sedar.com et auprès du Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »), organisme de réglementation principal de la Banque PC, filiale de la société.

Mesures financières non conformes aux PCGR

La société utilise les mesures financières non conformes aux PCGR suivantes : le BAIIA et la marge du BAIIA, la dette nette, le ratio de la dette nette sur le BAIIA sur une base annuelle, le ratio de la dette nette sur les capitaux propres et le rendement de l'actif net moyen sur une base annuelle. Elle estime que ces mesures financières non conformes aux PCGR fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer sa performance financière et sa situation financière, pour les raisons indiquées ci-après. Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

BAIIA et marge du BAIIA Le tableau qui suit rapproche le résultat avant impôt sur le résultat, charges d'intérêts nettes et autres charges financières et amortissement (le « BAIIA ») avec le résultat opérationnel, lequel est rapproché du résultat net établi conformément aux PCGR et présenté dans les états consolidés résumés des résultats intermédiaires non audités pour les périodes de douze semaines closes le 26 mars 2011 et le 27 mars 2010. La direction utilise le BAIIA pour évaluer le rendement des activités poursuivies de la société et sa capacité à générer des flux de trésorerie afin de financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses en immobilisations.

La marge du BAIIA représente le BAIIA divisé par les produits.

(en millions de dollars canadiens)	2011 (12 semaines)	2010 (12 semaines)
Résultat net	162 \$	132 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :		
Impôt sur le résultat	68	70
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	73	87
Résultat opérationnel	303	289
Ajouter l'incidence de l'élément suivant :		
Amortissement	152	142
BAIIA	455 \$	431 \$

1) À lire en parallèle avec la rubrique « Énoncés prospectifs » à la page 5.

Dettes nettes Le tableau qui suit rapproche la dette nette utilisée dans les ratios de la dette nette sur le BAIIA et de la dette nette sur les capitaux propres sur une base annuelle et les mesures conformes aux PCGR présentées aux dates de clôture des périodes indiquées. La société calcule sa dette nette comme la somme de sa dette bancaire, de sa dette à court terme, de sa dette à long terme, de certains autres passifs et de la juste valeur des dérivés financiers, diminuée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements à court terme, des dépôts de garantie et de la juste valeur des dérivés financiers. La société estime que cette mesure est utile pour évaluer le niveau d'endettement.

(en millions de dollars canadiens)	Au 26 mars 2011	Au 27 mars 2010	Au 1 ^{er} janvier 2011	Au 3 janvier 2010
Dettes bancaires	– \$	9 \$	10 \$	10 \$
Dettes à court terme	905	1 135	535	1 225
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	52	1 162	902	312
Dettes à long terme	5 249	4 178	5 198	5 041
Certains autres passifs	35	36	35	36
Juste valeur des dérivés financiers liés aux éléments précédents	48	57	37	58
	6 289	6 577	6 717	6 682
Moins : Trésorerie et équivalents de trésorerie	427	472	857	731
Placements à court terme	678	732	754	663
Dépôts de garantie	184	189	354	250
Juste valeur des dérivés financiers liés aux éléments précédents	193	202	187	178
	1 482	1 595	2 152	1 822
Dettes nettes	4 807 \$	4 982 \$	4 565 \$	4 860 \$

Les actions privilégiées de deuxième rang, série A, sont classées comme des titres de participation et sont exclues du calcul de la dette nette.

Actif net Le tableau qui suit rapproche l'actif net utilisé pour calculer le ratio du rendement de l'actif net moyen sur une base annuelle et les mesures conformes aux PCGR présentées aux dates de clôture des périodes indiquées. La société estime que le ratio du rendement de l'actif net moyen sur une base annuelle est utile pour évaluer le rendement des actifs productifs.

La société calcule l'actif net comme le total de l'actif moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les dépôts de garantie inclus dans les autres actifs et les fournisseurs et autres créanciers.

(en millions de dollars canadiens)	Au 26 mars 2011	Au 27 mars 2010	Au 1 ^{er} janvier 2011	Au 3 janvier 2010
Total de l'actif	16 035 \$	15 747 \$	16 841 \$	16 090 \$
Moins : Trésorerie et équivalents de trésorerie	427	472	857	731
Placements à court terme	678	732	754	663
Dépôts de garantie	184	189	354	250
Fournisseurs et autres créanciers	3 048	3 068	3 522	3 372
Actif net	11 698 \$	11 286 \$	11 354 \$	11 074 \$

Rapport de gestion

Capitaux propres Le tableau qui suit rapproche les capitaux propres utilisés pour mesurer le ratio de la dette nette sur les capitaux propres et les mesures conformes aux PCGR présentées aux dates de clôture des périodes indiquées.

La société calcule les capitaux propres comme la somme des titres de participation et des capitaux propres attribuables aux actionnaires.

(en millions de dollars canadiens)	Au 26 mars 2011	Au 27 mars 2010	Au 1 ^{er} janvier 2011	Au 3 janvier 2010
Titres de participation	221 \$	220 \$	221 \$	220 \$
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	5 756	5 123	5 603	5 080
Capitaux propres	5 977 \$	5 343 \$	5 824 \$	5 300 \$

Le 3 mai 2011
Toronto (Canada)

États financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

- 21 États consolidés des résultats
- 22 États consolidés du résultat global
- 23 États consolidés des variations des capitaux propres
- 24 Bilans consolidés
- 25 Tableaux consolidés des flux de trésorerie
- 26 Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités
 - 26 Note 1. Nature et description de l'entité présentant l'information financière
 - 26 Note 2. Principales méthodes comptables
 - 35 Note 3. Charges d'intérêts nettes et autres charges financières
 - 35 Note 4. Impôt sur le résultat
 - 36 Note 5. Résultat net de base et dilué par action ordinaire
 - 36 Note 6. Trésorerie et équivalents de trésorerie
 - 37 Note 7. Stocks
 - 37 Note 8. Financement des créances sur cartes de crédit
 - 37 Note 9. Dette à court terme
 - 37 Note 10. Dette à long terme
 - 38 Note 11. Capital social ordinaire
 - 38 Note 12. Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et autres régimes d'avantages du personnel à long terme
 - 39 Note 13. Rémunération fondée sur des actions
 - 41 Note 14. Passifs éventuels
 - 41 Note 15. Informations sectorielles
 - 43 Note 16. Transition aux IFRS
 - 63 Note 17. Informations financières complémentaires
 - 63 a) Impôt sur le résultat
 - 64 b) Créances sur cartes de crédit
 - 66 c) Immobilisations corporelles
 - 67 d) Immeubles de placement
 - 68 e) Contrats de location
 - 69 f) Goodwill et immobilisations incorporelles
 - 70 g) Créances liées à des prêts consentis à des franchisés
 - 71 h) Autres actifs
 - 71 i) Provisions
 - 72 j) Dette à long terme
 - 73 k) Autres passifs
 - 73 l) Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et autres régimes d'avantages du personnel à long terme
 - 79 m) Charges au titre des avantages du personnel
 - 79 n) Transactions avec des parties liées
- 81 Annexe aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités portant sur le ratio de couverture par le résultat

États consolidés des résultats

Non audité (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	26 mars 2011 (12 semaines)	27 mars 2010 (12 semaines)
Produits	6 872 \$	6 913 \$
Coût des marchandises vendues (note 7)	5 203	5 249
Frais de vente, frais généraux et charges administratives	1 366	1 375
Résultat opérationnel	303	289
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 3)	73	87
Bénéfice avant impôt sur le résultat	230	202
Impôt sur le résultat (note 4)	68	70
Résultat net	162 \$	132 \$
Résultat net par action ordinaire (en dollars) (note 5)		
De base	0,58 \$	0,48 \$
Dilué	0,56 \$	0,45 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

États consolidés du résultat global

Non audité (en millions de dollars canadiens)	26 mars 2011 (12 semaines)	27 mars 2010 (12 semaines)
Résultat net	162 \$	132 \$
Perte nette sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	–	(2)
Reclassement dans le résultat net de la perte sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	–	3
	–	1
Gain actuariel net (perte actuarielle nette) au titre des régimes à prestations définies	4	(32)
Autres éléments du résultat global	4	(31)
Résultat global total	166 \$	101 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

États consolidés des variations des capitaux propres

Non audité (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Capital social ordinaire	Résultats non distribués	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres
Solde au 1^{er} janvier 2011	1 475	4 122	1	5	5 603
Résultat net	–	162	–	–	162
Autres éléments du résultat global	–	4	–	–	4
Résultat global	–	166	–	–	166
Incidence de la rémunération fondée sur des actions (note 13)	3	–	43	–	46
Dividendes déclarés par action ordinaire (en dollars) – 0,21 \$	–	(59)	–	–	(59)
	3	107	43	–	153
Solde au 26 mars 2011	1 478	4 229	44	5	5 756

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Non audité (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Capital social ordinaire	Résultats non distribués	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres
Solde au 3 janvier 2010	1 308	3 771	–	1	5 080
Résultat net	–	132	–	–	132
Autres éléments du résultat global	–	(32)	–	1	(31)
Résultat global	–	100	–	1	101
Dividendes déclarés par action ordinaire (en dollars) – 0,21 \$	–	(58)	–	–	(58)
	–	42	–	1	43
Solde au 27 mars 2010	1 308	3 813	–	2	5 123

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Bilans consolidés

Non audité (en millions de dollars canadiens)	Au 26 mars 2011	Au 27 mars 2010	Au 1 ^{er} janvier 2011	Au 3 janvier 2010
Actifs				
Actifs courants				
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 6)	427 \$	472 \$	857 \$	731 \$
Placements à court terme	678	732	754	663
Créances	367	411	366	367
Créances sur cartes de crédit	1 887	1 874	1 997	2 095
Stocks (note 7)	1 928	2 000	1 956	1 982
Impôt sur le résultat recouvrable	–	–	8	–
Charges payées d'avance et autres actifs	90	134	83	101
Actifs détenus en vue de la vente	68	57	71	56
Total des actifs courants	5 445	5 680	6 092	5 995
Immobilisations corporelles	8 384	7 788	8 377	7 815
Immeubles de placement	74	74	74	75
Goodwill et immobilisations incorporelles	1 026	1 019	1 026	1 023
Impôt sur le résultat différé	207	295	227	258
Dépôts de garantie	184	189	354	250
Créances liées à des prêts consentis à des franchisés	315	340	314	344
Autres actifs	400	362	377	330
Total des actifs	16 035 \$	15 747 \$	16 841 \$	16 090 \$
Passifs				
Passifs courants				
Dettes bancaires	– \$	9 \$	10 \$	10 \$
Dettes à court terme (note 9)	905	1 135	535	1 225
Fournisseurs et autres créanciers	3 048	3 068	3 522	3 372
Impôt sur le résultat à payer	2	36	–	42
Provisions	63	62	62	62
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	52	1 162	902	312
Total des passifs courants	4 070	5 472	5 031	5 023
Provisions	43	45	43	44
Dettes à long terme (note 10)	5 249	4 178	5 198	5 041
Impôt sur le résultat différé	36	26	35	27
Titres de participation	221	220	221	220
Autres passifs	660	683	710	655
Total des passifs	10 279	10 624	11 238	11 010
Capitaux propres				
Capital social ordinaire (note 11)	1 478	1 308	1 475	1 308
Résultats non distribués	4 229	3 813	4 122	3 771
Surplus d'apport	44	–	1	–
Cumul des autres éléments du résultat global	5	2	5	1
Total des capitaux propres	5 756	5 123	5 603	5 080
Total des passifs et des capitaux propres	16 035 \$	15 747 \$	16 841 \$	16 090 \$

Passifs éventuels (note 14).

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Non audité (en millions de dollars canadiens)	26 mars 2011 (12 semaines)	27 mars 2010 (12 semaines)
Activités opérationnelles		
Résultat net	162 \$	132 \$
Impôt sur le résultat	68	70
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	73	87
Amortissement	152	142
Impôt sur le résultat payé	(41)	(100)
Intérêts perçus	10	9
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	(390)	(250)
Immobilisations corporelles et autres pertes de valeur connexes	4	6
Autres	(19)	(4)
Rentrées nettes liées aux activités opérationnelles	19	92
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(155)	(137)
Placements à court terme	64	(85)
Produit tiré de la vente d'immobilisations corporelles	5	13
Placements dans des franchises et autres créances	(1)	(3)
Dépôts de garantie	167	55
Autres	(7)	(21)
Rentrées (sorties) nettes liées aux activités d'investissement	73	(178)
Activités de financement		
Dette bancaire	(10)	(1)
Dette à court terme	370	(90)
Dette à long terme		
Émise	57	3
Remboursée	(858)	(1)
Intérêts payés	(82)	(80)
Actions ordinaires émises	3	–
Sorties nettes liées aux activités de financement	(520)	(169)
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(2)	(4)
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(430)	(259)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	857	731
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	427 \$	472 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Pour les périodes closes le 26 mars 2011 et le 27 mars 2010
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Note 1. Nature et description de l'entité présentant l'information financière

Les Compagnies Loblaw limitée est une société ouverte canadienne constituée en 1956. Elle est le plus grand détaillant en alimentation au Canada et l'un des plus grands distributeurs de produits pharmaceutiques, de produits de marchandise générale et de services financiers. Le siège social de la société est situé au 22, av. St. Clair Est, Toronto, Canada M4T 2S7. Les Compagnies Loblaw limitée et ses filiales sont appelées conjointement la « société » dans les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

La société mère de la société est George Weston limitée (« Weston »), qui détient une participation d'environ 62,8 % dans la société. La société mère ultime est Wittington Investments, Limited (« Wittington »).

La société compte deux secteurs opérationnels à présenter, à savoir le secteur Vente au détail et le secteur Services financiers (voir la note 15).

Note 2. Principales méthodes comptables

Déclaration de conformité Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ont été établis selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (l'« IAS 34 »), publiée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et selon les méthodes comptables décrites ci-après. Il s'agit des premiers états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société établis conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS » ou les « PCGR »). La société a également appliqué les exigences de l'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*, pour établir les présents états financiers intermédiaires. Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités doivent être lus en parallèle avec les états financiers annuels de la société de l'exercice 2010. La note 16 présente l'incidence, sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie de la société, de la transition des principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR canadiens ») aux IFRS en date du 3 janvier 2010 (la « date de transition »), y compris l'application des exceptions obligatoires et des exemptions facultatives prévues par l'IFRS 1.

La publication des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités a été approuvée par le conseil d'administration de la société (le « Conseil »), le 3 mai 2011.

Base d'établissement Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat. En outre, les passifs au titre de la rémunération fondée sur des actions réglées en trésorerie sont évalués à la juste valeur, tel qu'il est décrit à la note 13, et l'actif des régimes à prestations définies est également comptabilisé à la juste valeur, les obligations liées à ces régimes de retraite étant évaluées à leur valeur actualisée.

Les méthodes comptables énoncées ci-dessous ont été appliquées d'une manière uniforme à toutes les périodes présentées dans les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités et pour l'établissement du bilan consolidé d'ouverture au 3 janvier 2010, sauf en ce qui concerne certaines exceptions obligatoires et exemptions facultatives appliquées conformément à l'IFRS 1, tel qu'il est décrit à la note 16.

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont présentés en dollars canadiens.

Méthode de consolidation Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités comprennent les comptes de la société et ceux des autres entités que la société contrôle au sens de l'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*.

Aux termes de l'Interprétation SIC 12, *Consolidation – entités ad hoc*, les entités ad hoc sont consolidées si, sur la base d'une évaluation de la substance de leur relation avec la société et des risques et avantages associés aux entités ad hoc, la société arrive à la conclusion qu'elle contrôle les entités ad hoc. Les entités ad hoc qui sont contrôlées par la société ont été établies selon des clauses qui imposent des limites strictes au pouvoir de décision de la direction des entités ad hoc et qui font en sorte que la société obtient la majorité des avantages découlant des activités et des actifs nets de l'entité ad hoc, est exposée à la majorité des risques liés aux activités de l'entité ad hoc et conserve la majorité des risques résiduels ou inhérents à la propriété relatifs à l'entité ad hoc ou à ses actifs.

Comptabilisation des produits Les produits comprennent le chiffre d'affaires tiré des ventes, déduction faite des rendus estimatifs, conclues avec les clients des magasins détenus et exploités par la société, les ventes conclues avec les magasins associés, les marchands indépendants et les magasins franchisés, ainsi que les frais de service que ceux-ci versent à la société, déduction faite des avantages promotionnels offerts par la société, et comprend également les ventes de services financiers. La société comptabilise les produits au moment de la vente aux clients et au moment de la livraison des stocks à ses magasins associés et franchisés.

Les points-cadeaux attribués aux termes de programmes de fidélisation sont comptabilisés comme composante distincte de la transaction de vente dans le cadre de laquelle ils sont attribués. Une tranche de la contrepartie reçue dans le cadre d'une transaction donnant lieu à l'attribution de points-cadeaux est reportée jusqu'à ce que les points-cadeaux soient échangés. La contrepartie attribuée aux points-cadeaux est établie d'après une évaluation de la juste valeur estimative des points-cadeaux à la date de la transaction réalisée selon la méthode de la juste valeur résiduelle.

Au moment de la vente initiale d'un contrat de franchisage, la société offre des produits et des services aux termes d'un accord de prestations multiples qui est comptabilisé selon une approche fondée sur la juste valeur relative.

Les produits d'intérêts sur les créances sur cartes de crédit, les frais liés aux services et les autres produits liés aux services financiers sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice.

Impôt sur le résultat La société comptabilise l'impôt sur le résultat selon la méthode axée sur le bilan. Selon cette méthode, des actifs et des passifs d'impôt différé sont constatés pour tenir compte des incidences fiscales futures des différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits dans les états financiers et leur valeur fiscale respective. L'impôt exigible et l'impôt différé sont comptabilisés dans le bénéfice ou la perte à l'état des résultats, sauf dans la mesure où ils se rapportent à un regroupement d'entreprises ou à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global. L'impôt exigible est l'impôt qui devra vraisemblablement être payé ou récupéré au titre du bénéfice imposable ou de la perte fiscale de la période, d'après les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et il comprend également tout ajustement de l'impôt à payer relativement à des années antérieures. Les actifs et passifs d'impôt différé sont mesurés selon les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés dont il est prévu qu'ils s'appliqueront au bénéfice imposable des exercices au cours desquels ces différences temporelles sont censées être recouvrées ou être réglées. Un actif d'impôt différé est comptabilisé au titre des pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés. Les actifs d'impôt différé sont examinés à la date de clôture et sont réduits lorsque la réalisation de l'avantage fiscal connexe n'est plus probable. Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés s'ils concernent un impôt sur le résultat prélevé par la même administration fiscale et que la société a l'intention de régler les passifs d'impôt exigible et de réaliser les actifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net. Un actif d'impôt différé est comptabilisé relativement aux différences temporelles liées aux participations dans des filiales, sauf si la société est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et dans la mesure où il est probable que ces différences ne se résorberont pas dans un avenir prévisible.

Trésorerie et équivalents de trésorerie et dette bancaire La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de placements négociables très liquides dont l'échéance initiale est d'au plus 90 jours. Les équivalents de trésorerie sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. La dette bancaire est classée comme autres passifs financiers et la valeur comptable se rapproche de la juste valeur de cet instrument.

Placements à court terme Les placements à court terme se composent essentiellement de bons du Trésor, de titres de créance du gouvernement, de papier commercial de sociétés et de dépôts bancaires à terme. Les placements à court terme sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

Dépôts de garantie Les dépôts de garantie se composent essentiellement de bons du Trésor du gouvernement et de titres de créance d'entités parrainées par le gouvernement. Les dépôts de garantie sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

Créances sur cartes de crédit La société, par l'entremise de la Banque le Choix du Président (la « Banque PC »), filiale en propriété exclusive de la société, détient des créances sur cartes de crédit qui sont inscrites après déduction d'une provision pour pertes sur créances. Les produits d'intérêts sont comptabilisés dans les produits et les charges d'intérêts sont comptabilisés au poste « Frais d'intérêt et autres charges de financement, montant net », selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les

encaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue de la créance sur carte de crédit (ou, selon le cas, sur une période plus courte) de manière à en obtenir la valeur comptable. Pour calculer le taux d'intérêt effectif, la société doit estimer les flux de trésorerie futurs en prenant en considération toutes les modalités contractuelles de l'instrument financier, sans tenir compte des pertes sur créances futures.

Lorsque les pertes de valeur ne peuvent être établies pour chacun des éléments individuels, la Banque PC tient compte des indices de dépréciation sur la base du portefeuille. La provision est fondée sur l'analyse statistique du rendement antérieur et du rendement actuel, les provisions déjà établies et le jugement de la direction. La provision pour pertes sur créances est déduite du solde des créances sur cartes de crédit. L'intérêt sur l'actif déprécié continue d'être comptabilisé. Le montant net des pertes sur créances de l'exercice est constaté dans le résultat opérationnel.

De temps à autre, la société transfère des créances sur cartes de crédit en les vendant à des entités ad hoc ou à des fiduciaires de financement indépendantes. Comme elle conserve la quasi-totalité des risques et des avantages liés à ces actifs, la société continue de les comptabiliser à titre de créances sur cartes de crédit, et les créances transférées sont comptabilisées comme des opérations de financement garanti. Dans certains cas, la société consolide les entités ad hoc. Les passifs connexes garantis par ces actifs sont inclus soit dans la dette à court terme soit dans la dette à long terme, selon leurs caractéristiques, et sont comptabilisés au coût amorti.

Stocks La société inscrit les stocks de marchandises au coût ou à la valeur de réalisation nette, selon le plus faible des deux montants. Le coût comprend les coûts des achats, déduction faite des remises de fournisseurs, et d'autres coûts qui sont engagés directement pour acheminer les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent, tels les coûts de transport. Les articles saisonniers de marchandise générale et les stocks des centres de distribution sont évalués au coût moyen pondéré. La société utilise la méthode du prix de détail pour évaluer le coût de la majeure partie des stocks des magasins de détail. Selon cette méthode, elle calcule la valeur de réalisation nette estimative comme le montant auquel elle estime pouvoir vendre les stocks, compte tenu des fluctuations saisonnières des prix au détail, moins les coûts estimatifs nécessaires pour procéder à la vente. La valeur des stocks est ramenée à la valeur de réalisation nette lorsque la société estime que le coût des stocks ne pourra être recouvré, en raison de leur obsolescence, des dommages qu'ils ont subis ou de la baisse des prix de vente. Lorsque les circonstances qui sont à l'origine de la réduction de valeur des stocks n'existent plus, ou lorsque des signes clairs indiquent une hausse des prix de vente au détail, la réduction de valeur précédemment inscrite est reprise. Les coûts de stockage, les frais généraux et d'administration indirects et certains frais de vente relatifs aux stocks sont passés en charges à la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Remises de fournisseurs La société reçoit des remises de certains de ses fournisseurs dont elle achète les produits pour les revendre. Ces remises sont obtenues dans le cadre de diverses activités d'achat ou de marchandisage, notamment dans le cadre de programmes des fournisseurs comme des remises pour le volume des achats, des escomptes sur achats, des frais de référencement et des remises d'exclusivité. La contrepartie reçue d'un fournisseur constitue une réduction des prix des produits ou des services du fournisseur et elle est comptabilisée en diminution du coût des marchandises vendues et des stocks connexes au moment de sa constatation à l'état consolidé des résultats et au bilan consolidé, respectivement. Certaines exceptions s'appliquent si la contrepartie représente un paiement pour des actifs livrés ou des services rendus au fournisseur ou pour le remboursement de frais de vente engagés afin de promouvoir les produits du fournisseur. La contrepartie est alors comptabilisée en produits ou portée en diminution du coût engagé à l'état consolidé des résultats.

Immobilisations corporelles Les immobilisations corporelles sont comptabilisées initialement, et évaluées subséquentement, au coût, diminué du cumul des pertes de valeur. Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif afin de préparer ce dernier en vue de son utilisation attendue, de même que les coûts d'emprunt inscrits à l'actif. La date de commencement pour l'inscription à l'actif des coûts d'emprunt est la date à laquelle la société engage pour la première fois des dépenses à l'égard de l'actif qualifié et entreprend des activités indispensables à la préparation de l'actif préalablement à son utilisation.

L'amortissement commence dès la mise en service des actifs et est comptabilisé selon le mode d'amortissement linéaire de façon à ramener le coût de ces actifs à leur valeur résiduelle estimative sur leur durée d'utilité estimée. Lorsque des parties significatives d'une immobilisation corporelle comportent des durées d'utilité différentes, chacune de ces parties est comptabilisée comme une composante distincte de l'actif et est amortie sur sa durée d'utilité estimée. Les durées d'utilité estimées s'établissent comme suit :

- Bâtiments – de 10 à 40 ans
- Matériel et mobilier – de 3 à 10 ans
- Améliorations aux bâtiments – jusqu'à 10 ans

Les améliorations locatives sont amorties sur la durée la plus courte, soit la durée du bail, soit la durée d'utilité estimée du bien. Le bail peut être assorti d'options de renouvellement lorsqu'une amélioration est apportée après la date d'entrée en vigueur du bail, mais dans un délai d'au plus 25 ans, soit la durée de vie économique maximale du bien. Les immobilisations corporelles détenues en vertu de contrats de location-financement sont amorties sur la plus courte de la durée d'utilité prévue (comme c'est le cas des actifs détenus en propriété) et de la durée du contrat de location, à moins que la société n'ait la certitude raisonnable qu'elle deviendra propriétaire de l'actif d'ici la fin du contrat de location, auquel cas ce contrat sera amorti sur la durée d'utilité de l'actif.

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont revus à la clôture de chaque exercice et ajustés au besoin.

Les immobilisations corporelles font l'objet d'un examen trimestriel visant à déceler tout indice de dépréciation. Voir la rubrique relative à la dépréciation des actifs non financiers ci-dessous.

Immeubles de placement Les immeubles de placement sont des biens immobiliers que la société détient pour en tirer des loyers, valoriser le capital, ou les deux. Les immeubles de placement de la société comprennent des immeubles à locataire unique détenus pour en tirer des loyers, de même des immeubles occupés par plusieurs locataires. Les terrains et les bâtiments loués à des franchisés ne sont pas comptabilisés comme des immeubles de placements, étant donné qu'ils se rapportent aux activités opérationnelles de la société.

Les immeubles de placements sont comptabilisés au coût, diminué du cumul de l'amortissement et du cumul des pertes de valeur. Les méthodes d'amortissement s'appliquant aux immeubles de placement sont les mêmes que celles qui s'appliquent aux immobilisations corporelles.

Les immeubles de placement font l'objet d'un examen trimestriel visant à déceler tout indice de dépréciation. Voir la rubrique relative à la dépréciation des actifs non financiers ci-dessous.

Coûts d'emprunt Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'actifs qui exigent une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisés sont capitalisés au titre du coût de ces actifs, jusqu'à ce que les actifs soient essentiellement prêts à leur utilisation prévue, en fonction de la moyenne pondérée des coûts d'emprunt pour le trimestre.

Goodwill Le goodwill découlant d'un regroupement d'entreprises est comptabilisé à titre d'actif à la date à laquelle le contrôle est acquis. Le goodwill correspond à l'excédent du total de la juste valeur de la contrepartie transférée sur la juste valeur des actifs acquis identifiables, diminué de la juste valeur des passifs repris identifiables. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation au moins une fois l'an et chaque fois qu'il existe un indice que l'actif a pu perdre de la valeur. Voir la rubrique relative à la dépréciation des actifs non financiers ci-dessous.

Immobilisations incorporelles Les immobilisations incorporelles acquises qui ont une durée d'utilité définie sont évaluées au coût, diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. La société évalue ses immobilisations incorporelles en tenant compte des facteurs juridiques, réglementaires, contractuels, concurrentiels et autres pour déterminer si la durée d'utilité est définie. Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité déterminée sont amorties sur la durée d'utilité estimée des actifs connexes. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont évaluées au coût, diminué du cumul des pertes de valeur. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont soumises à un test de dépréciation au moins une fois l'an et chaque fois qu'il existe un indice que l'actif a pu perdre de la valeur. Voir la rubrique relative à la dépréciation des actifs non financiers ci-dessous.

Dépréciation des actifs non financiers À chaque date de clôture, la société examine la valeur comptable de ses actifs non financiers à durée d'utilité déterminée, y compris les immobilisations corporelles, les immeubles de placement, le goodwill et les immobilisations incorporelles, afin de déterminer s'il existe un indice d'une dépréciation possible. Le goodwill et les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée sont soumis à un test de dépréciation au moins une fois l'an, et chaque fois qu'il existe un indice que l'actif a pu perdre de la valeur. S'il existe un tel indice, la société doit évaluer la valeur recouvrable de l'actif afin de calculer l'ampleur de la perte de valeur, le cas échéant.

Pour les besoins du test de dépréciation des actifs non financiers à durée d'utilité déterminée, les actifs sont examinés en fonction du plus bas niveau de regroupement d'actifs et de passifs pour lequel les flux de trésorerie identifiables sont dans une large mesure indépendants des flux de trésorerie d'autres actifs et passifs. Ce regroupement est désigné comme une « unité génératrice de trésorerie » ou « UGT ». Ainsi, il a été établi que chaque magasin et chaque immeuble de placement constituaient une UGT aux fins du test de dépréciation.

Les actifs de support de la société, qui comprennent les installations du siège social et les centres de distribution, ne génèrent pas d'entrées de trésorerie de façon indépendante. Les actifs de support sont soumis au test de dépréciation en fonction de la plus petite UGT à laquelle l'actif de support peut être attribué de manière raisonnable et cohérente. Dans le cas des centres de distribution, les actifs de support sont attribués aux magasins en exploitation qui s'approvisionnent auprès du centre de distribution.

La valeur recouvrable d'une UGT est la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité courante et sa juste valeur diminuée des coûts de vente. La société détermine la valeur d'utilité de ses magasins en actualisant les flux de trésorerie qui, de l'avis de la direction, seront générés par l'utilisation continue de l'UGT. Afin de calculer les flux de trésorerie, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des prévisions à l'égard du chiffre d'affaires, du résultat et des dépenses en immobilisations futurs, ainsi que des taux d'actualisation. Les prévisions à l'égard du chiffre d'affaires, du résultat et des dépenses en immobilisations futurs sont conformes aux plans stratégiques présentés au Conseil de la société. Les taux d'actualisation sont établis d'après des données sur le secteur d'activité qui sont obtenues de sources externes et qui reflètent le risque lié aux flux de trésorerie faisant l'objet de l'estimation.

La société détermine la juste valeur diminuée des coûts de vente de ses magasins au moyen de diverses hypothèses, notamment le taux de location du marché pour des biens situés dans la même région géographique que les biens faisant l'objet de l'évaluation, l'utilisation optimale du bien dans la région géographique concernée, le montant des coûts opérationnels recouvrables aux termes des contrats de location conclus avec les locataires, le montant des coûts opérationnels non recouvrables, les taux d'actualisation, les taux de capitalisation et les taux de capitalisation finaux servant à déterminer le produit net estimatif qui sera tiré de la vente du bien.

Une perte de valeur est constatée si la valeur comptable d'une UGT excède sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le résultat opérationnel de la période au cours de laquelle elles sont établies. Lorsque la perte de valeur est reprise par la suite, la valeur comptable de l'actif est augmentée, dans la mesure où la valeur comptable des actifs sous-jacents n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, après amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. Les reprises de pertes de valeur sont comptabilisées dans le résultat opérationnel de la période au cours de laquelle elles se produisent.

Le goodwill est soumis au test de dépréciation en fonction du groupe d'UGT qui devrait bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises et qui représente le plus bas niveau auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour les besoins de gestion interne. Toute dépréciation éventuelle d'un goodwill est déterminée en comparant la valeur recouvrable du groupe d'UGT auquel le goodwill est attribué avec sa valeur comptable. Si la valeur recouvrable, calculée comme étant le montant le plus élevé entre la juste valeur diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité, est inférieure à la valeur comptable, une perte de valeur est comptabilisée dans le résultat opérationnel de la période au cours de laquelle elle se produit. Les pertes de valeur du goodwill ne peuvent être reprises subséquemment, même si les conditions changent.

Toute dépréciation éventuelle d'une immobilisation incorporelle est déterminée en comparant la valeur recouvrable de l'immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée avec sa valeur comptable. Si la valeur recouvrable, calculée comme étant le montant le plus élevé entre la juste valeur diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité, est inférieure à la valeur comptable, une perte de valeur est comptabilisée dans le résultat opérationnel. Les reprises de pertes de valeur sont comptabilisées dans le résultat opérationnel de la période au cours de laquelle elles se produisent.

Provisions Une provision est comptabilisée si la société a une obligation juridique ou implicite pour laquelle il est probable qu'un transfert de ressources soit nécessaire pour éteindre l'obligation. Le montant comptabilisé en provision doit être la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la fin de la période de présentation de l'information financière, compte tenu des risques et incertitudes liés à l'obligation. Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, le montant de la provision correspondra à la valeur actuelle des dépenses attendues que l'on pense nécessaires pour éteindre l'obligation, établie au moyen d'un taux d'actualisation avant impôts qui reflète la valeur temps de l'argent.

Instruments financiers Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés à la date à laquelle la société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. La société décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie et les avantages liés à l'actif financier arrivent à expiration ou qu'elle transfère à une autre partie le contrôle ou la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier. La société décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles arrivent à expiration, sont éteintes ou sont annulées. Au moment de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont évalués à la juste valeur et classés soit comme actifs financiers ou passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, placements détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances, ou autres passifs financiers. Les instruments financiers sont inclus dans le bilan consolidé et évalués, après la comptabilisation initiale, à la juste valeur, à l'exception des prêts et des créances, des actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance et des autres passifs financiers, qui sont évalués au coût amorti. La juste valeur est fondée sur le cours du marché lorsqu'il existe un marché actif,

autrement la juste valeur est évaluée au moyen de méthodes d'évaluation fondées principalement sur les flux de trésorerie actualisés intégrant des données de marché externes, si c'est possible. Les gains et les pertes sur les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés dans le résultat avant impôt sur le résultat de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les coûts de transaction, autres que ceux qui se rapportent aux instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et qui sont donc passés en charges à mesure qu'ils sont engagés, sont comptabilisés dans la valeur comptable de l'instrument et amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les classements suivants ont été adoptés :

- la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les dépôts de garantie sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net;
- les dérivés qui ne sont pas désignés comme partie à une couverture sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net;
- les créances, les créances sur cartes de crédit et les créances liées à des prêts consentis à des franchisés sont classées comme des prêts et créances et sont comptabilisées au coût amorti;
- la dette bancaire, la dette à court terme, la dette à long terme, les obligations découlant de contrats de location-financement, certains autres passifs et les titres de participation sont classés à titre d'autres passifs financiers;
- les autres instruments financiers inclus dans les fournisseurs et autres créditeurs sont classés à titre d'autres passifs financiers.

La société n'a classé aucun actif financier comme détenu jusqu'à son échéance.

Dépréciation d'instruments financiers Un test de dépréciation servant à déterminer s'il existe une indication objective qu'un actif financier ou un groupe d'actifs financiers a subi une perte de valeur est effectué à chaque date de clôture. Un actif financier ou un groupe d'actifs financiers est déprécié s'il existe une indication objective qu'un ou plus d'un événement générateur de pertes s'est produit après la comptabilisation initiale de l'actif et a eu une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier, et que la perte peut être estimée de façon fiable. Les actifs financiers sont soumis au test de dépréciation soit individuellement soit collectivement, c'est-à-dire en fonction d'un portefeuille d'actifs financiers. S'il existe une indication objective d'une perte de valeur sur prêts et créances comptabilisés au coût amorti, le montant de la perte de valeur est égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif financier, ou du portefeuille d'actifs financiers, et la valeur actualisée des flux de trésorerie estimés respectifs, calculée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'instrument financier, et il est comptabilisé à titre de correction de valeur. La perte de valeur fera l'objet d'une reprise du montant de la perte de valeur, si elle diminue au cours d'une période ultérieure.

Instruments dérivés Les instruments financiers dérivés sous forme de swaps de devises, de swaps de taux d'intérêt et de contrats à terme sur capitaux propres compensent en partie les risques liés aux fluctuations des taux de change, des taux d'intérêt et du cours des actions ordinaires de la société. Les instruments financiers et non financiers dérivés sous forme de contrats à terme standardisés, de contrats d'option et de contrats à terme atténuent les risques courants et prévus liés aux fluctuations des prix des marchandises et des taux de change. Les conventions et les directives proscrivent l'utilisation d'instruments dérivés à des fins de transaction ou de spéculation.

Tous les instruments dérivés sont comptabilisés à la juste valeur au bilan consolidé. Tout instrument dérivé répondant à la définition d'un dérivé incorporé sera séparé de son contrat hôte et comptabilisé au bilan consolidé à sa juste valeur. La juste valeur est fondée sur le cours du marché lorsqu'il existe un marché actif. S'il n'existe pas de marché actif, la juste valeur est estimée au moyen de méthodes d'évaluation, qui sont fondées principalement sur les flux de trésorerie actualisés et intègrent des données de marché externes, si c'est possible.

Les instruments dérivés sont constatés comme actifs et passifs courants ou non courants selon leur durée restante jusqu'à échéance. Toute variation de la juste valeur des instruments dérivés est comptabilisée en résultat net, à moins que le dérivé ne soit admissible à la comptabilité de couverture et qu'il ne soit désigné comme une couverture efficace dans le cadre d'une relation de couverture désignée.

Conversion des devises La monnaie fonctionnelle de la société est le dollar canadien. Les actifs et les passifs libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les profits ou pertes de change découlant de la conversion de ces soldes en monnaie étrangère sont comptabilisés dans le résultat opérationnel. Les produits et les charges libellés en monnaie étrangère sont convertis en dollars canadiens à des taux de change qui avoisinent les taux en vigueur aux dates auxquelles ces éléments sont convertis.

Avantages du personnel – Avantages à court terme Les avantages à court terme comprennent les salaires, les absences rémunérées et les sommes à payer au titre de l'intéressement et des primes. Les obligations au titre des avantages à court terme sont évaluées sur une base non actualisée et sont comptabilisées dans le résultat opérationnel à mesure que les services correspondants sont rendus ou sont inscrits à l'actif si le service rendu est en lien avec la création d'une immobilisation corporelle ou incorporelle. Un passif égal au montant que la société s'attend à payer aux termes de plans d'intéressement et d'attribution de primes en trésorerie à court terme est comptabilisé si la société a une obligation actuelle, juridique ou implicite, de payer ce montant au titre des services passés rendus par les membres du personnel et si une estimation fiable de l'obligation peut être effectuée.

Régimes à prestations définies La société offre un certain nombre de régimes de retraite à prestations définies contributifs et non contributifs prévoyant des prestations de retraite aux salariés admissibles. Ces régimes procurent des prestations en fonction des années de service et de la paie admissible. L'obligation nette de la société au titre des régimes à prestations définies est calculée séparément pour chaque régime. Le calcul des obligations au titre des prestations définies est effectué par un actuaire qualifié, qui utilise la méthode des unités de crédit projetées. Les évaluations actuarielles sont fondées sur les meilleures estimations de la direction quant au taux d'actualisation, le taux attendu de rendement des actifs du régime à long terme, le taux de croissance de la rémunération, le taux de départ à la retraite, le taux de cessation d'emploi, le taux de mortalité et le taux de croissance prévu des coûts des soins de santé. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les obligations au titre des prestations définies aux fins comptables est fondé sur le rendement d'un portefeuille d'obligations de sociétés qui sont assorties d'une notation de crédit AA et qui sont libellées dans la même monnaie que celle dans laquelle on s'attend à ce que les prestations soient versées, et dont les dates d'échéance se rapprochent, en moyenne, de celles des obligations au titre du régime à prestations définies. Les coûts des services passés non comptabilisés (voir ci-dessous) et la juste valeur des actifs de tout régime doivent être déduits de l'obligation au titre des prestations définies pour en arriver au montant de l'obligation nette. Les actifs des régimes sont évalués à la juste valeur à la date du bilan.

Les coûts des services passés découlant de modifications apportées aux régimes sont comptabilisés dans le résultat opérationnel de l'exercice au cours duquel ils sont engagés, dans la mesure où les droits aux prestations ont été acquis. Si les droits aux prestations n'ont pas encore été acquis, les coûts des services passés sont comptabilisés dans le résultat opérationnel selon un mode linéaire sur la durée restant à courir jusqu'à ce que les droits en question soient acquis. Les gains et les pertes actuariels découlant des régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi sont comptabilisés en autres éléments du résultat global dans la période au cours de laquelle ils surviennent.

Lorsque le calcul donne lieu à un avantage ou à un actif, le montant de l'actif comptabilisé est limité au total des coûts des services passés non comptabilisés, majorés de la valeur actualisée des avantages économiques disponibles, soit sous forme de remboursements futurs du régime, soit sous forme de diminution des cotisations futures au régime (le « plafonnement de l'actif »). Pour calculer la valeur actualisée des avantages économiques, il faut tenir compte des exigences de financement minimal applicables au régime. S'il est prévu que la société ne sera pas en mesure de recouvrer la valeur de l'actif net au titre des prestations définies, après avoir tenu compte des exigences de financement minimal pour les services futurs, l'actif net au titre des prestations définies est diminué du montant correspondant au plafonnement de l'actif. L'incidence du plafonnement de l'actif est prise en compte dans les autres éléments du résultat global.

Lorsque le paiement futur des exigences de financement minimal liées à des services passés donnerait lieu à un excédent net au titre des prestations définies ou à une augmentation d'un excédent, les exigences de financement minimal sont comptabilisées à titre de passif, dans la mesure où l'excédent ne serait pas entièrement disponible sous forme de remboursement ou de diminution des cotisations futures. Le montant résultant de la réévaluation de ce passif est constaté dans les autres éléments du résultat global dans la période au cours de laquelle la réévaluation a lieu.

Au cours de chaque période de présentation intermédiaire, les obligations au titre des régimes à prestations définies postérieures à l'emploi sont évaluées au moyen d'hypothèses qui se rapprochent de leur valeur à la date de clôture, les gains et les pertes actuariels qui en résultent étant comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Régimes à cotisations définies La société offre un certain nombre de régimes de retraite à cotisations définies à ses salariés, aux termes desquels elle verse des cotisations définies, en faveur des salariés admissibles, dans un régime agréé et n'a aucune obligation de verser des cotisations supplémentaires. Le montant de la prestation de retraite est fondé sur les cotisations patronales constituées, et dans certains cas, les cotisations salariales et les gains et les pertes sur les placements. Les coûts des régimes à cotisations définies sont passés en charges à mesure que les cotisations sont à payer.

Régimes de retraite interentreprises La société offre des régimes de retraite interentreprises qui sont comptabilisés à titre de régimes à cotisations définies. La responsabilité de la société quant au versement de cotisations à ces régimes est établie conformément à ses conventions collectives. La société n'administre pas ces régimes; l'administration et le placement de leurs actifs sont plutôt contrôlés par un conseil de fiduciaires comptant un nombre égal de délégués syndicaux et de représentants de l'employeur. Les cotisations versées par la société aux régimes interentreprises sont passées en charges à mesure que les cotisations sont à payer.

Autres régimes d'avantages à long terme La société parraine un régime de prestations d'invalidité, qui est classé comme une entente prévoyant le versement de prestations définies à long terme. Comme le montant des prestations d'invalidité à long terme n'est pas fonction du nombre d'années de service, l'obligation est constatée lorsqu'il survient un événement donnant naissance à l'obligation de verser les prestations. La société offre également d'autres régimes d'avantages à long terme destinés aux employés en congé d'invalidité de longue durée. Ces régimes sont non contributifs et prévoient des prestations pour soins de santé, des prestations d'assurance vie et des prestations pour soins dentaires. Le montant des autres régimes d'avantages à long terme est effectué à chaque date de clôture par un actuinaire qualifié, qui utilise la méthode des unités de crédit projetées. Aux termes de cette méthode, le montant de l'avantage est actualisé en vue de déterminer sa valeur actualisée, et la juste valeur de tout actif connexe est déduite. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer l'obligation au titre des avantages du personnel à long terme est fondé sur le rendement d'un portefeuille d'obligations de sociétés qui sont assorties d'une notation de crédit AA et qui sont libellées dans la même monnaie que celle dans laquelle on s'attend à ce que les prestations soient versées, et dont les dates d'échéance se rapprochent, en moyenne, de celles des obligations au titre des avantages du personnel à long terme. Les gains et les pertes actuariels, de même que les coûts des services passés, sont comptabilisés immédiatement dans le résultat opérationnel de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Indemnités de fin de contrat de travail Les indemnités de fin de contrat de travail sont comptabilisées en charges si la société est manifestement engagée, et a un plan formalisé et détaillé, sans possibilité réelle de se rétracter, à mettre fin à l'emploi avant la date normale de mise à la retraite ou à octroyer des indemnités de fin de contrat de travail à la suite d'une offre faite pour encourager les départs volontaires. Les indemnités de fin de contrat de travail versées par suite d'un départ volontaire sont comptabilisées en charges si la société a présenté une offre pour encourager les départs volontaires, s'il est probable que l'offre soit acceptée et si l'on peut déterminer de manière fiable le nombre de personnes qui accepteront l'offre. Les indemnités à verser sont comptabilisées à leur valeur actualisée si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif.

Régime d'options sur actions réglées en trésorerie Avant le 22 février 2011, les options sur actions pouvaient être réglées en actions ou sous forme de paiement de la plus-value des actions en trésorerie, au gré du salarié. Ces options sont comptabilisées comme des options sur actions réglées en trésorerie, dont les droits sont acquis par tranches sur une période de trois à cinq ans. Par conséquent, chaque tranche a été évaluée séparément au moyen du modèle d'évaluation du prix des options de Black et Scholes. La juste valeur du montant payable aux salariés dans le cadre de ces régimes a été réévaluée à la date de chaque bilan, et une charge au titre de la rémunération a été comptabilisée dans le résultat opérationnel sur la période d'acquisition des droits pour chaque tranche, une modification correspondante ayant été inscrite au passif. Les échéances ont été estimées à la date de l'attribution et ont été révisées pour tenir compte d'une variation dans les échéances prévues ou réelles.

Régime d'options sur actions dont le règlement est fondé sur des instruments de capitaux propres Depuis le 22 février 2011, les options sur actions ne peuvent être réglées qu'en actions. Ces attributions sont comptabilisées à titre d'options sur actions dont le règlement est fondé sur des instruments de capitaux propres, et les droits sont acquis par tranches sur une période de trois à cinq ans. La juste valeur de chaque tranche d'options sur actions attribuées aux salariés est évaluée séparément à la date d'attribution au moyen du modèle d'évaluation du prix des options de Black et Scholes, et la juste valeur à la date d'attribution, déduction faite des annulations par renonciation à la date d'attribution, est comptabilisée à titre de charge dans le résultat opérationnel sur la durée d'acquisition des droits sous-jacents de chaque tranche, tandis que le surplus d'apport est augmenté en conséquence. Au cours de la période d'acquisitions des droits, le montant comptabilisé à titre de charge est ajusté afin de tenir compte des attentes révisées sur le nombre d'options dont les droits devraient être acquis, de sorte que le montant comptabilisé en définitive à titre de charge soit fondé sur le nombre d'attributions qui respectent les critères d'acquisition de droits. À l'exercice des options dont les droits ont été acquis, le montant comptabilisé dans le surplus d'apport pour l'attribution, majoré du montant en trésorerie reçu à l'exercice, est comptabilisé à titre d'augmentation du capital social.

Régime d'unités d'actions restreintes (« UAR ») Les attributions d'unités d'actions restreintes confèrent aux salariés le droit de recevoir un paiement en trésorerie égal au cours moyen pondéré de l'action ordinaire de Loblaw après la clôture d'une période de performance, pendant une période d'au plus trois ans après la date d'attribution. Pour chaque UAR attribuée, la société comptabilise dans le résultat opérationnel une charge de rémunération dont la valeur est égale à la valeur de marché d'une action ordinaire de Loblaw, moins la valeur actualisée nette du montant prévu des dividendes à recevoir, à la date à laquelle les UAR sont attribuées à chaque participant. La charge de rémunération est répartie de façon proportionnelle sur la période de performance, de façon à rendre compte des variations de la valeur marchande d'une action ordinaire de Loblaw jusqu'à la clôture de la période de performance. Les annulations par renonciation sont estimées à la date d'attribution et sont révisées pour rendre compte de tout changement aux annulations par renonciation prévues ou réelles.

Régime d'actionnariat à l'intention des salariés La société offre un régime d'actionnariat à ses salariés, qui permet à ces derniers d'acquérir ses actions ordinaires au moyen de retenues à la source régulières jusqu'à concurrence de 5 % de leurs gains bruts fixes. La société verse au régime une cotisation supplémentaire équivalant à 25 % de la cotisation de chaque employé et comptabilise un coût de rémunération dans le résultat opérationnel dès que la cotisation est versée.

Régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs Des membres du Conseil de la société, qui ne font pas partie de la direction de la société, peuvent choisir annuellement de recevoir, en tout ou en partie, leur rémunération annuelle et leurs jetons de présence sous forme d'unités d'actions différées. Pour chaque unité d'actions différées à l'intention des administrateurs qu'elle attribue, la société comptabilise une charge égale à la valeur de marché d'une action ordinaire de Loblaw à la date à laquelle l'unité d'actions différées est attribuée et comptabilise un montant compensatoire dans les capitaux propres. Après la date d'attribution, la charge au titre des unités d'actions différées à l'intention des administrateurs n'est pas réévaluée pour tenir compte des variations subséquentes de la valeur de marché de l'action ordinaire de Loblaw. Les unités d'actions différées à l'intention des administrateurs sont réglées en actions au moment où l'administrateur quitte le Conseil.

Régime d'unités d'actions différées à l'intention des dirigeants En vertu de ce régime, les dirigeants admissibles peuvent choisir de reporter l'intégralité des primes à court terme qu'ils ont gagnées aux termes du Programme incitatif à court terme (le « PICT ») au cours de toute année, sous réserve d'un plafond global équivalant à trois fois le salaire de base du dirigeant. Chaque unité d'actions différées à l'intention des dirigeants confère à son porteur le droit de recevoir l'équivalent en trésorerie de la valeur d'une action ordinaire de Loblaw. Le nombre d'unités attribuées pour toute année sera déterminé en divisant le montant des primes que le dirigeant a gagnées au titre du PICT et qu'il a choisi de reporter aux termes du régime par la valeur de marché des actions ordinaires de la société à la date à laquelle les primes attribuées en vertu du PICT auraient sinon dû être versées. Après la date d'attribution, toute variation de la juste valeur est constatée dans le résultat opérationnel de la période au cours de laquelle survient la variation, un montant équivalent étant constaté dans le passif.

Jugements, estimations et hypothèses comptables critiques L'établissement d'états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables de la société ainsi que sur les montants et les informations présentés dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités et les notes y afférentes. Ces jugements, ces estimations et ces hypothèses sont fondés sur les résultats passés, sur les connaissances que la direction possède des événements et de la conjoncture et sur d'autres facteurs qui sont jugés raisonnables dans les circonstances.

Des estimations et des hypothèses importantes sont formulées pour déterminer les périodes d'amortissement, la valeur des créances sur cartes de crédit et des stocks, le montant du goodwill et des immobilisations incorporelles ayant une durée de vie indéterminée, le montant de l'impôt sur le résultat et des autres impôts, les pertes de valeur des immobilisations corporelles et les paramètres utilisés aux fins de l'évaluation des avantages futurs du personnel. Ces estimations reposent sur des jugements subjectifs ou complexes à l'égard de questions pouvant être incertaines, et toute révision de ces estimations pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités. L'illiquidité des marchés du crédit, la volatilité des titres de capitaux propres, la fluctuation des devises, la conjoncture des marchés de l'énergie et la baisse des dépenses à la consommation ont tous contribué à l'accroissement de l'incertitude inhérente à ces estimations et hypothèses. Puisque les événements futurs et leurs répercussions ne peuvent être prévus avec précision, les résultats réels pourraient largement différer de ces estimations. La révision de ces estimations du fait de la fluctuation constante de la conjoncture économique sera reflétée dans les états financiers des prochains exercices.

Normes comptables futures

Instrument financiers – informations à fournir Le 7 octobre 2010, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 7, *Instrument financiers : informations à fournir*, qui viennent étoffer les informations que les entités doivent fournir au sujet des transactions qui donnent lieu à des transferts d'actifs financiers. Ces nouvelles exigences s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2011. La société les appliquera donc à ses états financiers du premier trimestre de 2012. La société évalue actuellement l'incidence qu'auront ces modifications sur les informations présentées dans ses états financiers.

Impôt différé – Recouvrement des actifs sous-jacents Le 20 décembre 2010, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 12, *Impôt sur le résultat*, qui prévoient une exception aux principes généraux d'évaluation prescrits par l'IAS 12 pour les immeubles de placement évalués à la juste valeur. Ces nouvelles exigences s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2012. Comme elle a choisi de comptabiliser ses immeubles de placement au coût, la société ne s'attend pas à ce que les modifications apportées à l'IAS 12 aient une incidence importante sur ses états financiers.

Instrument financiers L'IASB a publié une nouvelle norme, soit l'IFRS 9, *Instrument financiers*, qui remplacera éventuellement l'IAS 39, *Instrument financiers : comptabilisation et évaluation*. Le projet de remplacement de l'IAS 39, qui s'effectuera en trois étapes, a pour but d'améliorer et de simplifier la présentation des instruments financiers. La publication de l'IFRS 9 en novembre 2009 a marqué la première étape du projet. Cette norme, qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2013, fournit des directives sur le classement et l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers. La société évalue actuellement l'incidence qu'aura cette nouvelle norme sur ses états financiers.

Note 3. Charges d'intérêts nettes et autres charges financières

(en millions de dollars canadiens)	26 mars 2011 (12 semaines)	27 mars 2010 (12 semaines)
Intérêts sur la dette à long terme	63 \$	69 \$
Coût financier des obligations au titre des prestations définies	21	21
Intérêts sur les emprunts liés aux créances sur cartes de crédit ¹⁾	13	11
Charges d'intérêts sur les emprunts auprès de Franchise Trust II	4	4
Charges d'intérêts sur les instruments financiers dérivés	–	2
Dividendes sur les titres de participation	3	3
Charges d'intérêts et autres charges financières	104	110
Rendement attendu des actifs des régimes de retraite	(19)	(18)
Produits de désactualisation	(4)	(4)
Produits d'intérêts sur les instruments financiers dérivés	(6)	–
Produits d'intérêts à court terme	(2)	(1)
Produits d'intérêts	(31)	(23)
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	73 \$	87 \$

1) Représente les charges d'intérêts totales attribuables au secteur Services financiers.

Note 4. Impôt sur le résultat

Le taux d'impôt effectif du premier trimestre de 2011 a diminué pour s'établir à 29,6 %, en comparaison de 34,7 % en 2010, en raison principalement de nouvelles baisses des taux d'imposition fédéral et ontarien prévus par la loi et d'une réduction des montants non déductibles.

Note 5. Résultat net de base et dilué par action ordinaire

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	26 mars 2011 (12 semaines)	27 mars 2010 (12 semaines)
Résultat net aux fins du calcul du résultat de base par action	162 \$	132 \$
Dividendes sur les titres de participation	3	–
Rémunération fondée sur des actions réglées en trésorerie	(3)	–
Incidence des contrats à terme sur capitaux propres	–	(6)
Résultat net aux fins du calcul du résultat dilué par action	162 \$	126 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	280,6	276,2
Effet dilutif de la rémunération fondée sur des actions (en millions)	0,8	0,3
Effet dilutif des contrats à terme sur capitaux propres (en millions)	–	1,2
Effet dilutif des titres de participation (en millions)	6,2	–
Effet dilutif du régime de réinvestissement des dividendes (en millions)	0,4	0,5
Effet dilutif de certains autres passifs (en millions)	0,9	1,0
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation (en millions)	288,9	279,2
Résultat net de base par action ordinaire (en dollars)	0,58 \$	0,48 \$
Résultat net dilué par action ordinaire (en dollars)	0,56 \$	0,45 \$

Pour le premier trimestre de 2011, 11 952 448 instruments éventuellement dilutifs (15 763 171 instruments éventuellement dilutifs en 2010) ont été exclus du calcul du résultat net dilué par action ordinaire parce qu'ils avaient un effet antidilutif.

Note 6. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le tableau qui suit présente les composantes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie :

(en millions de dollars canadiens)	Au 26 mars 2011	Au 27 mars 2010	Au 1 ^{er} janvier 2011	Au 3 janvier 2010
Trésorerie	68 \$	21 \$	75 \$	173 \$
Équivalents de trésorerie				
Acceptations bancaires	7	263	240	296
Bons du Trésor	164	57	224	72
Dépôts à terme bancaires	129	67	200	45
Papier commercial de sociétés	19	35	113	116
Autres	40	29	5	29
Trésorerie et équivalents de trésorerie	427 \$	472 \$	857 \$	731 \$

Au 26 mars 2011, la société disposait d'un montant de 1 045 millions de dollars américains (956 millions de dollars américains au 27 mars 2010, 1 033 millions de dollars américains au 1^{er} janvier 2011 et 945 millions de dollars américains au 3 janvier 2010) constitué de trésorerie, d'équivalents de trésorerie, de placements à court terme et de dépôts de garantie. Au premier trimestre de 2011, la société a constaté une perte de change latente de 18 millions de dollars (25 millions de dollars en 2010) par suite de la conversion de la trésorerie, des équivalents de trésorerie, des placements à court terme et des dépôts de garantie libellés en dollars américains, dont une perte de change de 2 millions de dollars (4 millions de dollars en 2010) qui avait trait à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie. La perte de change (perte de change en 2010) découlant de la conversion de la trésorerie, des équivalents de trésorerie, des placements à court terme et des dépôts de garantie a été partiellement contrebalancée par la comptabilisation dans le résultat opérationnel d'un gain de 18 millions de dollars (profit de 25 millions de dollars en 2010) des swaps sur devises.

Note 7. Stocks

Le coût des stocks de marchandises se rapporte exclusivement au secteur Vente au détail. La société a comptabilisé une charge de 14 millions de dollars au titre de la dévaluation des stocks comptabilisés au 26 mars 2011 (charge de 9 millions de dollars au 27 mars 2010) afin de les ramener à la valeur de réalisation nette. Cette réduction de valeur est incluse dans le coût des stocks de marchandises vendues à l'état consolidé des résultats. Il n'y a eu aucune reprise liée à des stocks précédemment dévalués au cours des périodes closes le 26 mars 2011 et le 27 mars 2010.

Note 8. Financement des créances sur cartes de crédit

La Banque PC participe à divers programmes de titrisation, qui constituent la principale source de fonds pour l'exercice de ses activités liées aux cartes de crédit. En vertu de ces programmes de titrisation, une partie de la totalité des droits dans les créances sur cartes de crédit est vendue à des fiduciaires indépendantes en vertu d'ententes de copropriété. La Banque PC tantôt acquiert des créances auprès des fiduciaires, tantôt leur en vend, selon ses besoins en matière de financement. Au cours du premier trimestre de 2011, la Banque PC a procédé à la titrisation de créances sur cartes de crédit totalisant 370 millions de dollars (néant en 2010) et a racheté des droits en copropriété de 500 millions de dollars (90 millions de dollars en 2010) dans les créances titrisées auprès de fiduciaires indépendantes. Le rachat des droits en copropriété d'un montant de 500 millions de dollars découle de l'arrivée à échéance, le 17 mars 2011, des billets de premier rang et des billets subordonnés d'une durée de cinq ans d'un total de 500 millions de dollars émis par *Eagle Credit Card Trust*.

Comme elle conserve la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de ces actifs, la société, par l'intermédiaire de la Banque PC, continue de comptabiliser ces actifs dans les créances sur cartes de crédit et comptabilise les transferts à titre d'opérations de financement garanti. Le passif connexe garanti par ces actifs est inclus dans la dette à court terme et la dette à long terme (voir les notes 9 et 10) et est comptabilisé au coût amorti.

Note 9. Dette à court terme

Au 26 mars 2011, les soldes non réglés à l'égard du passif lié aux fiduciaires de cartes de crédit indépendantes s'établissaient à 905 millions de dollars (1 135 millions de dollars au 27 mars 2010; 535 millions de dollars au 1^{er} janvier 2011; 1 225 millions de dollars au 3 janvier 2010) (voir la note 8). Le recours des fiduciaires indépendantes en excédent des créances titrisées à l'égard des actifs de la Banque PC se limite à l'excédent de la garantie de la Banque PC de 105 millions de dollars au 26 mars 2011 (114 millions de dollars au 27 mars 2010) et à des lettres de garantie de 81 millions de dollars au 26 mars 2011 (103 millions de dollars au 27 mars 2010) émises par la société en fonction d'une tranche du montant titrisé.

Au 26 mars 2011 et au 27 mars 2010, la société n'avait prélevé aucun montant sur la facilité de crédit engagée de 800 millions de dollars décrite à la note 14 du rapport annuel 2010 – revue financière de la société.

Note 10. Dette à long terme

Au cours du premier trimestre de 2011, un billet à moyen terme à 6,50 % de 350 millions de dollars exigible le 19 janvier 2011 est arrivé à échéance et a été remboursé.

Au cours du premier trimestre de 2011, des billets de premier rang et des billets subordonnés d'un total de 500 millions de dollars, exigibles le 17 mars 2011 émis par *Eagle Credit Card Trust* sont arrivés à échéance et ont été remboursés.

Après la clôture du premier trimestre, la fiduciaire de financement indépendante a obtenu des engagements du consortium de tiers prêteurs afin de renouveler et de proroger la facilité de crédit engagée renouvelable de 475 millions de dollars pour une période de trois ans, débutant le 2 mai 2011. Les rehaussements du crédit de la société seront également ramenés de 15 % à 10 % par suite du renouvellement. Les autres modalités demeureront essentiellement les mêmes.

En 2008, la société a conclu des contrats de swap sur devises à taux fixe visant l'échange de 296 millions de dollars canadiens contre 300 millions de dollars américains. Ces swaps, qui viennent à échéance d'ici 2015, ont été en partie désignés comme couverture des flux de trésorerie des billets du placement privé en dollars américains de la société. Au premier trimestre de 2011, le swap désigné a cessé d'être classé comme couverture de flux de trésorerie et, par conséquent, la variation de la juste valeur sera comptabilisée dans le résultat opérationnel. Les montants restants dans le cumul des autres éléments du résultat global seront reclassés dans le résultat net lorsque la dette couverte arrivera à échéance.

Note 11. Capital social ordinaire

À la fin du premier trimestre de 2011, le capital social ordinaire autorisé de la société se composait d'actions ordinaires pouvant être émises en nombre illimité, dont un total de 280 653 139 (276 188 258 au 27 mars 2010, 280 578 130 au 1^{er} janvier 2011 et 276 188 258 au 3 janvier 2010) étaient émises et en circulation.

Dividendes Au cours du premier trimestre de 2011, le Conseil de la société a déclaré des dividendes de 0,21 \$ par action ordinaire (0,21 \$ en 2010), payables le 1^{er} avril 2011 et des dividendes de 0,37 \$ par action privilégiée de deuxième rang, série A (0,37 \$ en 2010), payables le 30 avril 2011. Aux fins de la présentation des états financiers, des dividendes de 3 millions de dollars (3 millions de dollars en 2010) sont inclus au poste « Charges d'intérêts nettes et autres charges financières » de l'état consolidé des résultats (voir la note 3). Après la clôture du premier trimestre, le Conseil a déclaré un dividende trimestriel de 0,21 \$ par action ordinaire, payable le 1^{er} juillet 2011, ainsi qu'un dividende trimestriel de 0,37 \$ par action privilégiée de deuxième rang, série A, payable le 31 juillet 2011.

Régime de réinvestissement des dividendes (« RRD ») Au cours du premier trimestre de 2011, le Conseil a approuvé la cessation du RRD de la société après le paiement du dividende qui a eu lieu le 1^{er} avril 2011, date à laquelle des capitaux propres sous forme d'actions ordinaires d'environ 330 millions de dollars ont été mobilisés au moyen du programme comme prévu. Après la clôture du premier trimestre de 2011, la société a émis, aux termes du RRD, 1 142 380 actions ordinaires (1 120 453 en 2010) sur le capital autorisé à un escompte de trois pour cent (3 %) par rapport au cours du marché, ce qui a entraîné une augmentation des capitaux propres de la société d'environ 43 millions de dollars (41 millions de dollars en 2010).

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités Après la clôture du premier trimestre de 2011, Loblaw a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, à la Bourse de Toronto, d'un nombre maximal de 14 096 437 de ses actions ordinaires, ou la conclusion d'instruments dérivés de capitaux propres à cette fin, représentant environ 5 % des actions ordinaires en circulation. Conformément aux lois et règlements de la Bourse de Toronto, la société peut racheter ses actions à un prix égal à leur cours au moment de l'acquisition. La société n'a racheté aucune de ses actions ordinaires aux fins d'annulation au cours du trimestre.

Note 12. Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et autres régimes d'avantages du personnel à long terme

Le coût des avantages postérieurs à l'emploi comptabilisé dans le résultat avant impôt sur le résultat s'est élevé à 35 millions de dollars au premier trimestre de 2011 (30 millions de dollars en 2010). Le coût des avantages postérieurs à l'emploi comprend les coûts liés aux régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi et aux régimes de retraite à cotisations définies de la société, de même que les coûts liés à ses régimes de retraite interentreprises. Le coût des autres avantages à long terme comptabilisé dans le résultat avant impôt sur le résultat s'est élevé à 6 millions de dollars (4 millions de dollars en 2010) et comprend les coûts liés au régime d'invalidité de longue durée qu'offre la société. Les coûts des avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme, d'un total de 2 millions de dollars (3 millions de dollars en 2010), étaient inclus dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières du premier trimestre de 2011. Des gains actuariels avant impôt de 6 millions de dollars (pertes de 43 millions de dollars en 2010) liés aux avantages postérieurs à l'emploi ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Note 13. Rémunération fondée sur des actions

Le montant net de la charge de rémunération fondée sur des actions qui a été comptabilisé dans le résultat opérationnel de la société au titre de ses régimes d'options sur actions et de ses régimes d'UAR, y compris les contrats à terme sur capitaux propres de Glenhuron Bank Limited (« Glenhuron »), filiale en propriété exclusive de la société, se répartit comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	26 mars 2011 (12 semaines)	27 mars 2010 (12 semaines)
(Produit) charge découlant du régime d'options sur actions	(2) \$	11 \$
Charge (produit) découlant des contrats à terme sur capitaux propres	3	(6)
(Produit) charge découlant du régime d'UAR	(8)	1
(Produit net) charge nette découlant de la rémunération fondée sur des actions	(7) \$	6 \$

Régime d'options sur actions En date du 22 février 2011, la société a modifié son régime d'options sur actions de sorte que le droit de recevoir un paiement en trésorerie au lieu d'exercer une option contre des actions a été supprimé. Par conséquent, le montant de 42 millions de dollars qui avait été comptabilisé dans les fournisseurs et autres créditeurs ainsi que dans les autres passifs a été reclassé dans le surplus d'apport.

Le tableau qui suit présente l'activité du régime d'options sur actions de la société :

Nombre d'options	26 mars 2011	27 mars 2010
Options en cours au début de la période	9 320 865	9 207 816
Attribuées	3 095 267	2 478 570
Exercées	(75 009)	(299 780)
Déchues	(256 361)	(853 171)
Éteintes	–	(698 172)
Options en cours à la clôture de la période	12 084 762	9 835 263
Paiement de la plus-value des actions (en millions de dollars canadiens)	– \$	2 \$

Un total de 3 095 267 options sur actions (2 478 570 options sur actions en 2010) attribuées au cours du premier trimestre de 2011 comportent un prix d'exercice de 39,27 \$ (36,35 \$ en 2010) et une juste valeur de 25 millions de dollars (19 millions de dollars en 2010). De plus, au premier trimestre de 2011, la société a émis 75 009 actions ordinaires à l'exercice d'options sur actions et a reçu une contrepartie en trésorerie de 3 millions de dollars.

Le tableau qui suit présente les hypothèses utilisées pour évaluer la juste valeur des options attribuées au cours du premier trimestre de 2011 au moyen du modèle de Black et Scholes à la date d'attribution :

	26 mars 2011
Rendement prévu de l'action	2,1 %
Volatilité prévue du prix de l'action	22,2 % – 24,5 %
Taux d'intérêt sans risque	2,6 % – 2,9 %
Durée de vie prévue des options	4,4 ans – 6,4 ans

Les hypothèses utilisées en 2010 pour évaluer la juste valeur des options donnant lieu à un règlement en trésorerie au moyen du modèle de Black et Scholes à la date de chaque bilan sont présentées dans le tableau suivant :

	27 mars 2010	1 ^{er} janvier 2011	3 janvier 2010
Rendement prévu de l'action	2,2 %	2,1 %	2,3 %
Volatilité prévue du prix de l'action	16,7 % – 29,2 %	16,0 % – 27,0 %	21,9 % – 30,5 %
Taux d'intérêt sans risque	0,4 % – 3,0 %	0,7 % – 2,6 %	0,5 % – 3,0 %
Durée de vie prévue des options	0,5 – 6,4 ans	0,2 – 6,4 ans	0,6 – 6,4 ans
Prix d'exercice moyen pondéré	38,28 \$	38,56 \$	40,14 \$

Le taux de dividende prévu est estimé d'après les dividendes annuels avant la date de clôture, et le cours de clôture de l'action est estimé à la date de clôture.

La volatilité prévue du prix de l'action est estimée d'après la volatilité historique de la société sur une période qui correspond à la durée de vie attendue des options.

Le taux d'intérêt sans risque est estimé en fonction du rendement des obligations du gouvernement du Canada à la date de clôture pour une période jusqu'à l'échéance correspondant à la durée de vie prévue des options, estimée à la date de clôture.

L'incidence de l'exercice prévu d'options avant l'échéance est prise en compte dans la durée de vie moyenne pondérée prévue des options, laquelle se fonde sur l'expérience historique et le comportement général du détenteur de l'option.

Les taux de déchéance estimatifs sont pris en compte dans l'évaluation de la juste valeur. Un taux de déchéance de 16,2 % a été appliqué au cours du trimestre (14,6 % au 27 mars 2010, 16,2 % au 1^{er} janvier 2011 et 14,6 % au 3 janvier 2010).

(en millions de dollars canadiens)	Au 26 mars 2011	Au 27 mars 2010	Au 1 ^{er} janvier 2011	Au 3 janvier 2010
Valeur comptable des options sur actions comptabilisée dans les postes suivants :				
Fournisseurs et autres créditeurs	– \$	24 \$	30 \$	16 \$
Autres passifs	–	7	16	6
Surplus d'apport	43	–	–	–
	43 \$	31 \$	46 \$	22 \$

Contrats à terme sur capitaux propres Les contrats à terme sur capitaux propres de Glenhuron se présentent sommairement comme suit :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Au 26 mars 2011	Au 27 mars 2010	Au 1 ^{er} janvier 2011	Au 3 janvier 2010
Contrats en cours (en millions)	1,5	1,5	1,5	1,5
Prix à terme moyen par action (en dollars)	56,37 \$	66,58 \$	56,26 \$	66,25 \$
Charges d'intérêts par action (en dollars)	0,15 \$	10,36 \$	0,04 \$	10,03 \$
Intérêts et perte de marché latente comptabilisés dans les créditeurs et autres passifs	27 \$	42 \$	24 \$	48 \$

Régime d'UAR L'activité du régime d'UAR de la société se résume comme suit :

	26 mars 2011 (12 semaines)	27 mars 2010 (12 semaines)
Nombre d'attributions		
UAR au début de la période	1 045 346	973 351
Attribuées	347 754	371 256
Réglées	(268 331)	(163 692)
Déchues	(20 461)	(83 005)
UAR à la clôture de la période	1 104 308	1 097 910
UAR réglées (en millions de dollars canadiens)	10 \$	6 \$

(en millions de dollars canadiens)	Au 26 mars 2011	Au 27 mars 2010	Au 1 ^{er} janvier 2011	Au 3 janvier 2010
Valeur comptable des passifs au titre des UAR comptabilisée dans les postes suivants :				
Fournisseurs et autres créditeurs	11 \$	7 \$	12 \$	7 \$
Autres passifs	4	6	12	9
	15 \$	13 \$	24 \$	16 \$
Valeur intrinsèque des droits acquis sur les UAR	16 \$	15 \$	26 \$	18 \$

Note 14. Passifs éventuels

La société est partie et éventuellement assujettie à diverses réclamations de tiers dans le cours normal de ses activités se rapportant, entre autres, aux réclamations liées à la responsabilité du fait des produits, à la main-d'œuvre et à l'emploi, à l'environnement et à la réglementation. De plus, la société est partie et éventuellement assujettie aux audits habituels des autorités fiscales fédérale et provinciales relativement à l'impôt sur le résultat, à l'impôt sur le capital et aux impôts indirects et, par conséquent, pourrait faire l'objet de cotisations fiscales ou de nouvelles cotisations. Bien que l'issue de ces procédures ne puisse être prévue avec certitude, la direction considère actuellement que le risque auquel la société est exposée en raison de ces réclamations et de ces litiges, dans la mesure où ils ne sont pas couverts par des polices d'assurance de la société ou autrement, n'est pas suffisamment important pour être présenté dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Poursuites La société peut faire l'objet de diverses poursuites et réclamations dans le cours normal de ses activités. Le résultat de ces poursuites et réclamations demeure incertain. Cependant, compte tenu de l'information à sa disposition à ce jour, la société ne prévoit pas que ces poursuites et réclamations auront une incidence importante, de façon individuelle ou collective, sur ses activités.

Fiscalité et réglementation Après la clôture du premier trimestre, la société a reçu de Revenu Québec un avis de nouvelle cotisation projeté concernant le droit de la société à des crédits de taxe sur les intrants précédemment réclamés. Il est encore trop tôt pour déterminer le montant qui pourrait devoir être versé au titre de cet avis. Quoi qu'il en soit, la décision de Revenu Québec pourrait donner lieu à une charge importante pour la société au cours des périodes futures. La société entend contester vigoureusement toute nouvelle cotisation qui pourrait être exigée.

Note 15. Informations sectorielles

La société compte deux secteurs opérationnels à présenter, dont les principales activités sont exercées au Canada :

- Le secteur **Vente au détail**, qui comprend principalement les produits alimentaires, ainsi que les produits pharmaceutiques, les produits de postes d'essence, les vêtements et les autres articles de marchandise générale;
- Le secteur **Services financiers**, qui comprend les services de cartes de crédit, le programme de fidélisation de la clientèle, les services d'assurance et les services bancaires aux particuliers, offerts par l'intermédiaire de la division des services bancaires directs d'une grande banque à charte canadienne, ainsi que les services de télécommunication.

Le principal décideur opérationnel de la société apprécie la performance de chaque secteur en fonction de son résultat opérationnel, tel qu'il est indiqué dans les rapports de gestion internes présentés périodiquement à la direction. Cette mesure de la performance est utilisée parce qu'elle est considérée comme la mesure la plus pertinente pour évaluer les résultats des secteurs par rapport à ceux d'autres entités évoluant au sein des mêmes secteurs d'activité.

Les résultats et les actifs sectoriels comprennent des éléments directement attribuables à un secteur ainsi que ceux qui peuvent être attribués selon une méthode raisonnable. L'intégration du secteur Vente au détail et du secteur Services financiers s'effectue à différents niveaux. Cette intégration comprend les charges partagées liées aux marques de la société, à son programme de fidélisation de la clientèle, à l'étalage en magasin et à certains services administratifs. Les transactions intersectorielles sont comptabilisées au montant de la transaction comme si elles avaient été conclues avec des parties externes.

L'information sur les résultats de chaque secteur opérationnel à présenter est incluse ci-après.

(en millions de dollars canadiens)	26 mars 2011 (12 semaines)	27 mars 2010 (12 semaines)
Produits		
Vente au détail	6 757 \$	6 791 \$
Services financiers ¹⁾	115	122
Chiffres consolidés	6 872 \$	6 913 \$

1) Les produits du secteur Services financiers comprennent des produits d'intérêts de 60 \$ (65 \$ au 27 mars 2010).

(en millions de dollars canadiens)	26 mars 2011 (12 semaines)	27 mars 2010 (12 semaines)
Amortissement		
Vente au détail	151 \$	142 \$
Services financiers	1	–
Chiffres consolidés	152 \$	142 \$

(en millions de dollars canadiens)	26 mars 2011 (12 semaines)	27 mars 2010 (12 semaines)
Résultat opérationnel		
Vente au détail	285 \$	265 \$
Services financiers	18	24
Chiffres consolidés	303 \$	289 \$

(en millions de dollars canadiens)	Au 26 mars 2011	Au 27 mars 2010	Au 1 ^{er} janvier 2011	Au 3 janvier 2010
Total des actifs				
Vente au détail	14 043 \$	13 761 \$	14 569 \$	13 886 \$
Services financiers	1 992	1 986	2 272	2 204
Chiffres consolidés	16 035 \$	15 747 \$	16 841 \$	16 090 \$

(en millions de dollars canadiens)	Au 26 mars 2011	Au 27 mars 2010
Acquisition d'immobilisations corporelles et goodwill		
Vente au détail	154 \$	136 \$
Services financiers	1	1
Chiffres consolidés	155 \$	137 \$

Note 16. Transition aux IFRS

Les états financiers consolidés annuels audités de la société de l'exercice se terminant le 31 décembre 2011 seront les premiers états financiers consolidés annuels audités établis conformément aux IFRS, incluant l'application de la norme IFRS 1.

Les principales méthodes comptables décrites dans la note 2 ont été appliquées aux fins de l'établissement des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la période close le 26 mars 2011, des informations comparatives de la période close le 27 mars 2010, des états financiers de l'exercice clos le 1^{er} janvier 2011 et du bilan d'ouverture en IFRS au 3 janvier 2010.

Au moment de l'établissement du bilan d'ouverture en IFRS au 3 janvier 2010, de l'information comparative pour la période close le 27 mars 2010 et des états financiers de l'exercice clos le 1^{er} janvier 2011, la société a ajusté des montants se rapportant aux soldes des périodes antérieures. La société a déterminé que ces montants n'étaient pas importants aux fins de ses états financiers consolidés pour toute période antérieure intermédiaire ou annuelle.

Les rapprochements et les notes explicatives ci-après expliquent l'incidence de la transition des PCGR canadiens aux IFRS sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie de la société. Les rapprochements des bilans consolidés, des états consolidés des résultats et des états consolidés du résultat global pour chacune des périodes indiquées sont présentés à partir de la page 58. La transition aux IFRS n'a pas entraîné de variations importantes des flux de trésorerie.

Aux termes de l'IFRS 1, les entités doivent présenter un rapprochement des capitaux propres, du résultat net et du résultat global établis conformément aux IFRS avec les montants correspondants des périodes antérieures établis conformément aux PCGR canadiens. Les tableaux suivants présentent les rapprochements des capitaux propres, du résultat net et du résultat global pour les périodes indiquées.

Rapprochement des capitaux propres

(en millions de dollars canadiens)	Notes explicatives	Au 3 janvier 2010	Au 27 mars 2010	Au 1 ^{er} janvier 2011
Total des capitaux propres selon les PCGR canadiens		6 273 \$	6 347 \$	6 880 \$
Écarts augmentant (diminuant) les capitaux propres présentés				
Présentation de la participation ne donnant pas le contrôle	a	31	27	41
Rémunération fondée sur des actions	b	(6)	(4)	(2)
Immobilisations corporelles	c	(58)	(58)	(71)
Contrats de location	d	(27)	(30)	(31)
Avantages du personnel	e	(305)	(331)	(370)
Coûts d'emprunt	f	(199)	(203)	(216)
Consolidations	g	(79)	(79)	(68)
Dépréciation d'actifs	h	(187)	(186)	(146)
Provisions	i	(18)	(17)	(15)
Instruments financiers	j	(331)	(327)	(374)
Programmes de fidélisation de la clientèle	k	(14)	(16)	(25)
Total des capitaux propres selon les IFRS		5,080 \$	5,123 \$	5,603 \$

Rapprochement du résultat net

(en millions de dollars canadiens)	Notes explicatives	Pour les périodes closes	
		le 27 mars 2010 (12 semaines)	le 1 ^{er} janvier 2011 (52 semaines)
Résultat net selon les PCGR canadiens		137 \$	681 \$
Écarts augmentant (diminuant) le résultat net présenté			
Présentation de la participation ne donnant pas le contrôle	a	(4)	18
Rémunération fondée sur des actions	b	2	3
Immobilisations corporelles	c	–	(13)
Contrats de location	d	(3)	(4)
Avantages du personnel	e	6	25
Coûts d'emprunt	f	(4)	(17)
Consolidations	g	–	3
Dépréciation d'actifs	h	1	41
Provisions	i	1	3
Instruments financiers	j	(2)	(54)
Programmes de fidélisation de la clientèle	k	(2)	(11)
Résultat net total selon les IFRS		132 \$	675 \$

Rapprochement du résultat global

(en millions de dollars canadiens)	Notes explicatives	Pour les périodes closes	
		le 27 mars 2010 (12 semaines)	le 1 ^{er} janvier 2011 (52 semaines)
Résultat global selon les PCGR canadiens		132 \$	674 \$
Écarts augmentant (diminuant) le résultat global présenté			
Écarts au titre du résultat net		(5)	(6)
Actifs financiers disponibles à la vente		–	(1)
Couvertures de flux de trésorerie latentes	j	6	12
Gains actuariels (pertes actuarielles) au titre des régimes de retraite, après impôts	e	(32)	(90)
Résultat global selon les IFRS		101 \$	589 \$

IFRS 1 – Première application des IFRS Aux termes de l'IFRS 1, la société doit appliquer de façon rétroactive toutes les IFRS à la date de clôture, mis à part les exceptions obligatoires à l'application rétrospective qui la concernent et les exemptions facultatives de l'application rétrospective dont elle a choisi de se prévaloir. Par conséquent, les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ont été établis selon les méthodes comptables décrites à la note 2. Les exceptions obligatoires applicables et exemptions facultatives de l'application rétrospective sont décrites dans la présente section, et l'incidence de ces exceptions et exemptions, de même que de tous les autres ajustements découlant de choix de méthodes comptables IFRS ou d'autres exigences des IFRS, est décrite plus en détail à la rubrique « Notes explicatives sur les rapprochements des capitaux propres, du résultat net et du résultat global » figurant plus loin.

Exceptions obligatoires L'IFRS 1 prescrit des exceptions obligatoires à l'application rétrospective des exigences des IFRS, dont les suivantes s'appliquent à la société :

Estimations Les estimations formulées conformément aux IFRS à la date de transition et pour la période comparative présentée dans les premiers états financiers annuels audités en IFRS doivent demeurer cohérentes avec celles établies selon les PCGR canadiens, des ajustements devant être apportés uniquement pour rendre compte de toute différence dans les méthodes comptables. Aux termes de l'IFRS 1, il n'est pas permis d'ajuster des estimations formulées précédemment selon les PCGR canadiens en fonction de l'information alors disponible, pour tenir compte des connaissances acquises ultérieurement. Les nouvelles estimations qui sont requises, le cas échéant, en vertu des IFRS mais qui ne l'étaient pas en vertu des PCGR canadiens doivent être fondées sur l'information et les conditions existant à la date de la transition et pour la période comparative présentée dans les premiers états financiers annuels non audités en IFRS.

Comptabilité de couverture La désignation d'une relation comme relation de couverture ne peut être faite de façon rétrospective. Pour qu'une relation de couverture remplisse les conditions requises pour l'application de la comptabilité de couverture à la date de transition, il doit déjà exister, à la date de transition, une désignation et une documentation formalisées décrivant la relation de couverture et la désignant comme efficace en vertu des PCGR canadiens, et cette désignation et cette documentation doivent être mise à jour conformément à l'IAS 39 à la date de transition aux IFRS. À l'exception de ce qui est mentionné ci-dessous, il existait, à la date de transition, une documentation et une désignation formalisées établies en vertu des PCGR canadiens pour toutes les relations de couverture de la société, et ces relations de couverture répondaient aux conditions requises en vertu des IFRS pour l'application de la comptabilité de couverture à la date de transition.

Décomptabilisation des actifs financiers et des passifs financiers Les exigences relatives à la décomptabilisation en vertu des IFRS doivent être appliquées de façon prospective à toutes les transactions conclues à compter de la date de transition. Par conséquent, tout actif financier non dérivé ou passif financier non dérivé qui aurait été décomptabilisé en vertu des PCGR canadiens par suite de transactions conclues avant la date de transition n'aurait pas à être comptabilisé de nouveau au moment de la transition aux IFRS.

Exemptions optionnelles En plus des exceptions obligatoires mentionnées ci-dessus, la société appliquera les exemptions optionnelles suivantes permises par l'IFRS 1. Lorsqu'il y a lieu, l'incidence quantitative de ces exemptions est présentée à la rubrique « Notes explicatives sur les rapprochements des capitaux propres, du résultat net et du résultat global » figurant plus loin :

IFRS 2, Paiement fondé sur des actions La société a choisi de ne pas appliquer les exigences de l'IFRS 2 de façon rétrospective aux passifs découlant d'attributions prévoyant un règlement en trésorerie qui ont été réglées avant la date de transition ni aux attributions prévoyant un règlement en trésorerie dont les droits ont été acquis avant la date de transition.

IFRS 3, Regroupements d'entreprises La société a choisi de ne pas appliquer les exigences de l'IFRS 3 de façon rétrospective aux regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant la date de transition. Aux termes de l'exemption relative aux regroupements d'entreprises, la valeur comptable des actifs acquis et des passifs repris établie selon les PCGR canadiens à la date d'acquisition est devenue, selon les IFRS, leur valeur comptable présumée à cette date.

Malgré cette exemption, la société était tenue de déterminer, à la date de transition, si les actifs acquis et les passifs repris répondaient aux critères de comptabilisation de la norme IFRS applicable et si certains actifs acquis ou passifs repris qui n'avaient pas été comptabilisés en vertu des PCGR canadiens devaient l'être en vertu des IFRS. La société a donc appliqué les exigences des IFRS aux actifs acquis et aux passifs repris de la date d'acquisition à la date de transition, ce qui n'a entraîné aucun changement à la valeur comptable du goodwill provenant des regroupements d'entreprises survenus avant la date de transition. De plus, au titre de l'exemption relative aux regroupements d'entreprises, la société a soumis le goodwill à un test de dépréciation à la date de transition et a déterminé que celui-ci n'avait subi aucune perte de valeur à cette date.

IAS 19, Avantages du personnel La société a choisi de comptabiliser, dans les résultats non distribués d'ouverture à la date de transition, la totalité des gains et des pertes actuariels non amortis cumulés, pour tous ses régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi, qui étaient auparavant reportés en vertu des PCGR canadiens.

IAS 23, Coûts d'emprunt La société a choisi de ne pas appliquer les exigences de l'IAS 23 rétrospectivement et éliminera, à la date de transition, la totalité des charges d'intérêts inscrites à l'actif précédemment par la voie d'un ajustement du solde d'ouverture des résultats non distribués. La société inscrira à l'actif les coûts d'emprunt relatifs aux actifs qualifiés pour lesquels la date de commencement pour l'inscription à l'actif est postérieure ou égale à la date de transition.

IAS 39, Instruments financiers : comptabilisation et évaluation La société a choisi de désigner, à la date de transition, certains placements à court terme auparavant désignés comme partie à une relation de couverture comme étant classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Notes explicatives sur les rapprochements des capitaux propres, du résultat net, du résultat global et des postes du bilan

a) Changements de présentation

Immeubles de placement En vertu des IFRS, les biens immobiliers détenus pour en tirer des loyers ou valoriser le capital, ou les deux, doivent être présentés séparément des immobilisations corporelles, à titre d'immeubles de placement. En conséquence, des biens immobiliers totalisant 74 \$, 74 \$ et 75 \$, déduction faite de la dépréciation, au 27 mars 2010, au 1^{er} janvier 2011 et au 3 janvier 2010, respectivement, qui étaient classés dans les immobilisations corporelles et qui répondaient à la définition d'un immeuble de placement, ont été reclassés dans les immeubles de placement au bilan consolidé.

Impôt sur le résultat En vertu des IFRS, les actifs et passifs d'impôt différé doivent être présentés au bilan à titre d'actifs et de passifs non courants. En conséquence, des actifs d'impôt différé courants totalisant 42 \$, 39 \$ et 38 \$ ont été reclassés dans les actifs d'impôt différés non courants au 27 mars 2010, au 1^{er} janvier 2011 et au 3 janvier 2010, respectivement. Par suite de l'adoption des IFRS, le terme « actifs d'impôts futurs » a été remplacé par le terme « actifs d'impôt différé ».

Provisions En vertu des IFRS, les provisions à court terme et à long terme doivent être comptabilisées et présentées séparément des fournisseurs et autres créiteurs et des autres passifs. En conséquence, du total des provisions qui étaient incluses dans les fournisseurs et autres créiteurs et dans les autres passifs au 27 mars 2010, au 1^{er} janvier 2011 et au 3 janvier 2010, une tranche de 57 \$, de 62 \$ et de 56 \$, respectivement, a été reclassée dans les provisions à court terme, et une tranche de 24 \$, de 22 \$ et de 23 \$, respectivement, a été reclassée dans les provisions à long terme.

Participation ne donnant pas le contrôle En vertu des IFRS, toute participation ne donnant pas le contrôle doit être comptabilisée comme une composante des capitaux propres, plutôt que comme un passif. À l'état des résultats, la participation ne donnant pas le contrôle sera présentée à titre de répartition du résultat net au lieu d'être déduite dans le calcul du résultat net.

Tableau consolidé des flux de trésorerie La société a choisi de présenter séparément les intérêts et les dividendes reçus et payés dans le tableau des flux de trésorerie.

b) IFRS 2, Paiement fondé sur des actions

i) Paiements fondés sur des actions réglées en trésorerie

Avant le 22 février 2011, la société offrait différents mécanismes de paiements fondés sur des actions réglées en trésorerie. En vertu des IFRS et des PCGR canadiens, le passif au titre des paiements fondés sur des actions réglées en trésorerie est évalué initialement à la date d'attribution, puis est réévalué à chaque date de clôture jusqu'à la date de règlement. Toutefois, en vertu des PCGR canadiens, la société évaluait le passif lié aux attributions fondées sur des actions réglées en trésorerie à la valeur intrinsèque, alors qu'il est évalué à la juste valeur selon les IFRS. En vertu des IFRS, le passif connexe est ajusté en fonction de la juste valeur des paiements non réglés fondés sur des actions réglées en trésorerie.

ii) Attributions prévoyant une acquisition graduelle des droits et annulations par renonciation

En vertu des IFRS, dans le cas des attributions de paiements fondés sur des actions qui comportent des dates multiples pour l'acquisition des droits (ce que l'on appelle l'acquisition graduelle des droits), chaque tranche de l'attribution doit être évaluée séparément. Aux termes des PCGR canadiens, la valeur de ces attributions était plutôt déterminée pour chaque attribution dans son ensemble. De plus, en vertu des IFRS, l'incidence estimative des déchéances doit être établie à la date d'attribution et être révisée par la suite si des informations ultérieures indiquent qu'il convient de le faire. En vertu des PCGR canadiens, la société comptabilisait les déchéances au fur et à mesure qu'elles survenaient.

Par suite des changements décrits ci-dessus, le passif de la société au 27 mars 2010, au 1^{er} janvier 2011 et au 3 janvier 2010 et le bénéfice net de la période close le 27 mars 2010 et de l'exercice clos le 1^{er} janvier 2011 selon les IFRS ont augmenté comparativement à ceux comptabilisés selon les PCGR canadiens.

L'effet cumulatif des changements décrits ci-dessus se résume comme suit :

États consolidés des résultats

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	12 semaines closes le 27 mars 2010	52 semaines closes le 1 ^{er} janvier 2011
Résultat opérationnel	3 \$	6 \$
Impôt sur le résultat	1 \$	3 \$
Résultat net	2 \$	3 \$

Bilans consolidés

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	3 janvier 2010	Aux 27 mars 2010	1 ^{er} janvier 2011
Actifs d'impôt différé	3 \$	2 \$	– \$
Fournisseurs et autres créditeurs	14 \$	25 \$	25 \$
Autres passifs	(5) \$	(19) \$	(23) \$
Résultats non distribués	(6) \$	(4) \$	(3) \$
Surplus d'apport	– \$	– \$	1 \$

c) IAS 16, Immobilisations corporelles

i) Comptabilisation par composantes et décomptabilisation des parties remplacées

En vertu des IFRS, lorsqu'une immobilisation corporelle comprend des composantes individuelles pour lesquelles il convient d'utiliser des méthodes ou des taux d'amortissement différents, chaque composante doit être comptabilisée séparément (ce qu'on appelle la comptabilisation par composantes). De plus, selon les IFRS, lorsqu'une partie individuelle d'une immobilisation corporelle est remplacée, la valeur comptable de la nouvelle partie doit être inscrite à l'actif et la valeur comptable de la partie remplacée doit être décomptabilisée. En vertu des PCGR canadiens, la société n'appliquait pas la méthode de comptabilisation par composantes dans toutes les circonstances où elle est requise par les IFRS, et elle ne décomptabilisait pas la valeur comptable des parties remplacées.

ii) Amortissement des coûts liés au démantèlement des immobilisations et à la remise en état de sites

Aux termes des IFRS, lorsque le coût d'un terrain comprend les coûts de démantèlement et de remise en état, cette portion du coût du terrain est amortie sur la période sur laquelle les avantages économiques seront obtenus. Aux termes des PCGR canadiens, cette portion de coûts n'était pas amortie.

L'effet cumulatif des changements décrits ci-dessus se résume comme suit :

États consolidés des résultats

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	12 semaines closes le 27 mars 2010	52 semaines closes le 1 ^{er} janvier 2011
Résultat opérationnel	– \$	(18) \$
Impôt sur le résultat	– \$	(5) \$
Résultat net	– \$	(13) \$

Bilans consolidés

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	3 janvier 2010	Aux 27 mars 2010	1 ^{er} janvier 2011
Immobilisations corporelles	(67) \$	(67) \$	(85) \$
Actifs d'impôt différé	7 \$	7 \$	12 \$
Passifs d'impôt différé	(2) \$	(2) \$	(2) \$
Résultats non distribués	(58) \$	(58) \$	(71) \$

d) IAS 17, Contrats de location

Les principes énoncés dans l'IAS 17 quant au classement et à la comptabilisation des contrats de location-financement (appelés « contrats de location-acquisition » en vertu des PCGR canadiens) sont essentiellement les mêmes que ceux prévus par les PCGR canadiens. Il existe toutefois certaines différences au niveau de l'application des exigences. Les IFRS établissent des indicateurs de l'existence de contrats de financement qui n'étaient pas prévus par les PCGR canadiens.

i) Contrats de location de terrains et de bâtiments

Selon les PCGR canadiens et les IFRS, les droits dans un bail lié à l'élément terrain et à l'élément constructions doivent être pris en compte séparément aux fins du classement des contrats de location; toutefois, selon les IFRS, les paiements minimaux au titre de la location doivent être répartis entre les éléments terrain et constructions d'un contrat de location proportionnellement aux justes valeurs relatives des droits dans un bail lié à l'élément terrain et à l'élément constructions. Aux termes des PCGR canadiens, la répartition est plutôt établie en fonction de la juste valeur de l'ensemble des terrains et des constructions.

ii) Transactions de cession-bail

En outre, les IFRS permettent la comptabilisation immédiate des profits et des pertes découlant des transactions de cession-bail qui débouchent sur un contrat de location simple, pourvu que la transaction soit effectuée à la juste valeur. En vertu des PCGR canadiens, les gains et les pertes sont différés et amortis proportionnellement aux paiements de location sur la durée du contrat de location, à moins que l'actif vendu dans le cadre de la transaction de cession-bail n'ait subi une perte de valeur, auquel cas la perte est constatée immédiatement.

De plus, au moment de la mise en œuvre, la société a comptabilisé des actifs et des passifs supplémentaires de 50 millions de dollars et de 61 millions de dollars, respectivement, ce qui a eu une incidence correspondante de 11 millions de dollars sur les capitaux propres, découlant de contrats de location-acquisition peu significatifs non comptabilisés se rapportant à des périodes précédentes. La société a déterminé que ces montants n'étaient pas importants pour ses états financiers consolidés des périodes intermédiaires ou annuelles antérieures.

L'effet cumulatif des changements décrits ci-dessus se résume comme suit :

États consolidés des résultats

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	12 semaines closes le 27 mars 2010	52 semaines closes le 1 ^{er} janvier 2011
Bénéfice d'exploitation	(1) \$	9 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	3 \$	14 \$
Impôt sur le résultat	(1) \$	(1) \$
Résultat net	(3) \$	(4) \$

Bilans consolidés

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	3 janvier 2010	Aux 27 mars 2010	1 ^{er} janvier 2011
Immobilisations corporelles	109 \$	101 \$	139 \$
Actifs d'impôt différé	3 \$	4 \$	4 \$
Fournisseurs et autres créiteurs	(1) \$	– \$	(1) \$
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	5 \$	5 \$	8 \$
Dette à long terme	143 \$	138 \$	175 \$
Passifs d'impôt différé	(6) \$	(6) \$	(6) \$
Autres passifs	(2) \$	(2) \$	(2) \$
Résultats non distribués	(27) \$	(30) \$	(31) \$

e) IAS 19, Avantages du personnel**i) Écarts actuariels liés aux régimes à prestations définies**

En vertu des IFRS, la société comptabilise les écarts actuariels découlant de ses régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies dans les autres éléments du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent et les présente dans les résultats non distribués. De plus, elle comptabilise les écarts actuariels immédiatement dans le résultat net, pour ce qui est des autres avantages à long terme. Aux termes des PCGR canadiens, les écarts actuariels découlant des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations déterminées étaient reportés et amortis selon la méthode du corridor, et les gains et les pertes actuariels liés aux autres avantages du personnel à long terme étaient reportés et amortis sur une période associée aux types d'avantages, qui était généralement de trois ans.

À la date de transition, en conséquence de l'application rétrospective de ces méthodes comptables, la totalité des écarts actuariels non constatés en vertu des PCGR canadiens ont été comptabilisés en déduction du solde d'ouverture des résultats distribués.

En ce qui a trait aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations déterminées, les écarts actuariels non comptabilisés se situant à l'extérieur du corridor qui ont été comptabilisés dans le résultat net en vertu des PCGR canadiens ont été contrepassés, et la totalité des écarts actuariels survenus au cours de la période ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

En ce qui a trait aux autres avantages à long terme, les gains et les pertes actuariels qui sont survenus au cours de la période et qui étaient reportés en vertu des PCGR canadiens ont été comptabilisés dans le résultat net.

De plus, au moment de la mise en œuvre, la société a comptabilisé des actifs et des passifs supplémentaires totalisant 14 millions de dollars et 52 millions de dollars, respectivement, ce qui a eu une incidence correspondante sur les capitaux propres de 38 millions de dollars découlant des ajustements négligeables relatifs à des périodes antérieures. La société a déterminé que ces montants n'étaient pas importants pour ses états financiers consolidés des périodes intermédiaires ou annuelles antérieures.

ii) Coût des services passés au titre des régimes à prestations définies

Aux termes des IFRS, le coût des services passés découlant d'améliorations des prestations est comptabilisé selon un mode linéaire sur la durée restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel, ou si les droits à prestations sont acquis immédiatement, la charge est comptabilisée immédiatement dans le résultat net.

Aux termes des PCGR canadiens, la société amortissait les coûts des services passés de façon linéaire sur la durée moyenne résiduelle prévue d'activité des salariés actifs visés par le régime, soit une plus longue période que la période d'acquisition des droits à prestations.

En ce qui concerne le coût des services passés non constaté à la date de transition qui avait trait à des prestations acquises, le montant non constaté a été comptabilisé à titre d'ajustement visant à réduire le solde d'ouverture des résultats non distribués. De plus, l'amortissement du coût des services passés liés aux prestations qui étaient acquises à la date de transition a été contrepassé en vertu des IFRS.

En ce qui concerne le coût des services passés non constaté à la date de transition qui avait trait à des prestations non acquises, un ajustement a été comptabilisé en vue de réduire le montant non constaté qui aurait existé si la méthode IFRS avait toujours été utilisée. De plus, l'amortissement du coût des services passés comptabilisé dans le résultat net a été augmenté afin de refléter l'amortissement du montant non constaté sur la plus courte durée que représente la durée d'acquisition des droits à prestations.

iii) Date d'évaluation

Aux termes des PCGR canadiens, la société évaluait ses obligations au titre des prestations déterminées ainsi que les actifs du régime connexes au 30 septembre de chaque année. Aux termes des IFRS, la société doit déterminer la valeur actuelle de son obligation au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du régime avec une régularité suffisante pour que les montants comptabilisés dans ses états financiers ne diffèrent pas de manière significative des montants qui seraient déterminés à la fin de la période de présentation de l'information financière. Par conséquent, la société a évalué ses obligations au titre des prestations définies et les actifs du régime connexes à la date de transition et à la date de clôture de la période annuelle comparative.

iv) Attribution de prestations pour soins de santé et d'assurance-soins dentaires postérieures à l'emploi

La société offre des prestations médicales postérieures à l'emploi, y compris des prestations pour soins de santé et pour soins dentaires, aux employés qui remplissent certaines conditions d'admissibilité (être à l'emploi de la société depuis un certain nombre d'années consécutives ou continuer à travailler jusqu'à un certain âge préétabli, par exemple). Aux termes des PCGR canadiens, la société comptabilisait une obligation et une charge au titre des prestations à compter de la date d'embauche, et cette obligation ainsi que cette charge étaient comptabilisées selon un mode linéaire jusqu'à ce que les conditions d'admissibilité soient remplies.

En vertu des IFRS, la société comptabilise une obligation et une charge à compter de la date à laquelle les services rendus par le membre du personnel commencent à générer des droits à prestations en vertu du régime, et cette obligation et cette charge sont comptabilisées selon un mode linéaire jusqu'à ce que les conditions d'admissibilité soient remplies. La date à laquelle les services rendus commencent à générer des droits à prestations peut être ultérieure à la date d'embauche, ce qui donne lieu, en vertu des IFRS, à l'affectation de l'obligation à une date plus tardive et à la constatation de l'obligation et de la charge sur une période plus courte. L'obligation au titre des prestations définies au 3 janvier 2010 reflète ce changement et la diminution de l'obligation au titre des prestations définies en résultant a été prise en compte dans les résultats distribués d'ouverture.

v) Plafonnement de l'actif et comptabilisation d'un passif supplémentaire au titre de l'exigence de financement minimal

La société offre certains régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies avec capitalisation pour lesquels la juste valeur des actifs du régime est supérieure à l'obligation au titre des prestations définies. Selon les PCGR canadiens et les IFRS, le montant de l'actif net comptabilisé au titre des prestations définies est limité à la valeur actualisée des avantages économiques futurs que la société s'attend à réaliser, soit sous forme de remboursements futurs du régime, soit sous forme de diminution des cotisations futures au régime (le plafonnement de l'actif).

La méthode de calcul du plafonnement de l'actif n'est pas la même selon les IFRS et selon les PCGR canadiens et, en règle générale, le plafonnement de l'actif est plus bas selon les IFRS. De plus, en vertu des IFRS, la société comptabilise les variations du plafonnement de l'actif dans les autres éléments du résultat global, tandis qu'elle les comptabilisait dans le résultat net en vertu des PCGR canadiens.

En vertu des IFRS, lorsque la société a l'obligation de verser des cotisations futures à des régimes à l'égard de services déjà rendus, elle doit comptabiliser un passif dans la mesure où les cotisations entraîneront une augmentation d'un actif net existant au titre des prestations définies (excédent) ou donneront lieu à un actif net au titre de prestations définies (excédent) pour des exercices futurs, et que l'avantage lié à l'excédent ou à l'excédent futur prévu ne sera pas entièrement disponible sous forme de remboursement futur du régime ou de diminution des cotisations futures. En vertu des IFRS, la société comptabilise les variations du passif supplémentaire au titre de l'exigence de financement minimal dans les autres éléments du résultat global. Aucun passif similaire n'est constaté en vertu des PCGR canadiens.

Au 3 janvier 2010, en conséquence des exigences susmentionnées, la société a comptabilisé une provision pour moins-value et un passif supplémentaire au titre des exigences de financement minimal et a apporté les ajustements correspondants au solde d'ouverture des résultats non distribués.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Pour l'exercice clos le 1^{er} janvier 2011, la société a constaté, conformément aux IFRS, une augmentation de la provision pour moins-value qui était comptabilisée dans les autres éléments du résultat global. La société a contrepassé la variation de la provision pour moins-value qui avait été constatée dans le résultat net en vertu des PCGR canadiens, ce qui a donné lieu à une augmentation du résultat net équivalant au même montant. En outre, au 1^{er} janvier 2011, la société a augmenté le passif supplémentaire au titre de l'exigence de financement minimal et a comptabilisé la variation du passif dans les autres éléments du résultat global.

Les répercussions des changements décrits ci-dessus se résument comme suit :

États consolidés du résultat net

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	12 semaines closes le 27 mars 2010	52 semaines closes le 1 ^{er} janvier 2011
Résultat opérationnel	12 \$	47 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	3 \$	13 \$
Impôt sur le résultat	3 \$	9 \$
Résultat net	6 \$	25 \$

États consolidés du résultat global

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	12 semaines closes le 27 mars 2010	52 semaines closes le 1 ^{er} janvier 2011
Autres éléments du résultat global, après impôt sur le résultat	(32) \$	(90) \$

Bilans consolidés

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	3 janvier 2010	Aux 27 mars 2010	1 ^{er} janvier 2011
Actifs d'impôt différé	93 \$	101 \$	113 \$
Autres actifs	(308) \$	(311) \$	(350) \$
Passifs d'impôt différé	(14) \$	(15) \$	(17) \$
Autres passifs	104 \$	136 \$	150 \$
Résultats non distribués	(305) \$	(331) \$	(370) \$

f) IAS 23, Coûts d'emprunt

La société capitalisait les intérêts comme partie du coût des actifs qualifiés en vertu des PCGR canadiens. La méthode de capitalisation utilisée en vertu des PCGR canadiens n'était toutefois pas la même que celle prescrite par les IFRS.

Tel qu'il est précisé à la rubrique « IFRS 1 – Première application des Normes internationales d'information financière » figurant ci-dessus, la société a choisi d'appliquer les exigences de l'IAS 23 de façon prospective à la date de transition. Par conséquent, elle a décomptabilisé la valeur comptable des intérêts qui avaient été capitalisés en vertu des PCGR canadiens à l'égard des actifs qualifiés auxquels les exigences de l'IAS 23 n'ont pas été appliquées rétrospectivement. À ce titre, la société inscrit à l'actif les coûts d'emprunt à l'égard des actifs qualifiés pour lesquels la date de commencement pour l'inscription à l'actif était postérieure ou égale à la date de transition.

L'incidence du changement décrit ci-dessus se résume comme suit :

États consolidés des résultats

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	12 semaines closes le 27 mars 2010	52 semaines closes le 1 ^{er} janvier 2011
Résultat opérationnel	– \$	1 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	5 \$	21 \$
Impôt sur le résultat	(1) \$	(3) \$
Résultat net	(4) \$	(17) \$

Bilans consolidés

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	3 janvier 2010	Aux 27 mars 2010	1 ^{er} janvier 2011
Immobilisations corporelles	(239) \$	(244) \$	(259) \$
Actifs d'impôt différé	19 \$	20 \$	22 \$
Passifs d'impôt différé	(21) \$	(21) \$	(21) \$
Résultats non distribués	(199) \$	(203) \$	(216) \$

g) IAS 27, États financiers consolidés et individuels et interprétation 12 du Standing Interpretations Committee, Consolidation – entités ad hoc (« SIC-12 »)

Consolidation et déconsolidation En vertu de l'IAS 27 et de la SIC-12, la consolidation est évaluée à l'aide d'un modèle de contrôle qui n'englobe pas la notion d'entité à détenteurs de droits variables. Par conséquent, la société ne sera plus tenue de consolider certains franchisés indépendants et certaines autres entités fournissant des services d'approvisionnement et de distribution qui étaient auparavant consolidés en vertu des PCGR canadiens conformément aux exigences de la Note d'orientation concernant la comptabilité NOC-15, *Consolidation des entités à détenteurs de droits variables (variable interest entities)*. Selon les IFRS, la fiducie de financement indépendante auprès de laquelle les franchisés obtiennent du financement et Eagle Credit Card Trust, la fiducie indépendante qui finance certaines créances sur cartes de crédit de la Banque PC, doivent faire l'objet d'une consolidation en fonction des indicateurs de contrôle dans la SIC-12. En conséquence, la société a été tenue de réévaluer la contrepartie initiale reçue de chaque franchisé indépendant sous la forme d'un emprunt de façon à exclure l'avantage associé à l'amélioration de crédit accordée à la société par la fiducie de financement indépendante. La consolidation d'Eagle Credit Card Trust a eu pour effet de diminuer le résultat net de la période close le 27 mars 2010 et de l'exercice clos le 1^{er} janvier 2011. De plus, au moment de la mise en œuvre, la société a comptabilisé des actifs et des passifs supplémentaires totalisant 39 millions de dollars et 117 millions de dollars, respectivement, ce qui a eu une incidence correspondante sur les capitaux propres de 78 millions de dollars découlant des ajustements négligeables relatifs à des périodes antérieures. La société a déterminé que ces montants n'étaient pas importants pour ses états financiers consolidés des périodes intermédiaires ou annuelles antérieures.

L'incidence du changement décrit ci-dessus se résume comme suit :

États consolidés des résultats

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	12 semaines closes le 27 mars 2010	52 semaines closes le 1 ^{er} janvier 2011
Résultat opérationnel	12 \$	45 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	12 \$	47 \$
Impôt sur le résultat	– \$	(5) \$
Résultat net	– \$	3 \$

Bilans consolidés

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	3 janvier 2010	Aux 27 mars 2010	1 ^{er} janvier 2011
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(45) \$	(32) \$	(75) \$
Placements à court terme	49 \$	34 \$	19 \$
Créances	91 \$	89 \$	118 \$
Créances sur cartes de crédit	500 \$	500 \$	1 100 \$
Stocks	(130) \$	(150) \$	(158) \$
Impôt sur le résultat recouvrable	– \$	– \$	6 \$
Charges payées d'avance et autres actifs	9 \$	2 \$	2 \$
Immobilisations corporelles	(162) \$	(168) \$	(196) \$
Goodwill et immobilisations incorporelles	(3) \$	(3) \$	(3) \$
Actifs d'impôt différé	43 \$	42 \$	39 \$
Créances liées à des prêts consentis à des franchisés	386 \$	389 \$	399 \$
Autres actifs	39 \$	26 \$	94 \$
Dette bancaire	8 \$	8 \$	7 \$
Fournisseurs et autres créditeurs	126 \$	102 \$	114 \$
Impôt sur le résultat à payer	1 \$	1 \$	– \$
Provisions	2 \$	2 \$	1 \$
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	(36) \$	459 \$	461 \$
Dette à court terme	736 \$	220 \$	810 \$
Autres passifs	10 \$	8 \$	3 \$
Passifs d'impôt différé	9 \$	8 \$	17 \$
Participation ne donnant pas le contrôle	(31) \$	(27) \$	(41) \$
Résultats non distribués	(48) \$	(52) \$	(27) \$

h) IAS 36, Dépréciation d'actifs

Les IFRS exigent que les actifs soient soumis à un test de dépréciation au niveau des UGT, lesquelles correspondent au plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes. En vertu des IFRS, la société a établi que les unités génératrices de trésorerie prédominantes correspondent à un magasin individuel. Selon les PCGR canadiens, les actifs à durée d'utilité limitée étaient regroupés en groupes d'actifs constitués au plus bas niveau de regroupement d'actifs et de passifs pour lequel les flux de trésorerie identifiables étaient dans une large mesure indépendants des flux de trésorerie d'autres actifs et passifs. Par conséquent, aux termes de ce test, lorsque les magasins étaient largement dépendants les uns des autres, ils étaient regroupés par marché primaire.

À la date de transition, la société a passé en revue ses immobilisations corporelles et incorporelles ayant une durée d'utilité déterminée afin d'établir s'il existait des indices de dépréciation de ces actifs ou des UGT, ou s'il existait des indices suggérant que des pertes de valeur comptabilisées précédemment devaient être reprises. Un test de dépréciation conforme à la méthode IFRS a également été effectué pour la période close le 27 mars 2010 et l'exercice clos le 1^{er} janvier 2011.

Selon la méthode prescrite par les IFRS, une perte de valeur doit être comptabilisée pour une UGT si la valeur recouvrable de l'actif individuel ou de l'UGT est inférieure à sa valeur comptable. La valeur recouvrable d'une UGT est la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de vente. En vertu des IFRS, la valeur d'utilité est fondée sur les flux de trésorerie actualisés. Aux termes des PCGR canadiens, la société devait procéder à un test de dépréciation en deux étapes, dans le cadre duquel la valeur recouvrable était d'abord évaluée sur une base non actualisée. Si la valeur recouvrable était inférieure à la valeur comptable, alors la perte de valeur était évaluée et constatée en fonction de la juste valeur de l'actif ou du groupe d'actifs.

La méthode qui doit être suivie, en vertu des IFRS, pour déterminer s'il y a lieu de comptabiliser une perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée est décrite à la note 2. L'application des IFRS à la date de transition n'a eu aucune incidence sur la valeur comptable du goodwill et des immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée qui avait été établie conformément aux PCGR canadiens.

De plus, les IFRS permettent la reprise d'une perte de valeur qui aurait été comptabilisée au cours de périodes antérieures à l'égard d'un autre actif que le goodwill. Une telle reprise de perte de valeur n'est pas permise en vertu des PCGR canadiens.

L'incidence des changements décrits ci-dessus se résume comme suit :

États consolidés des résultats

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	12 semaines closes le 27 mars 2010	52 semaines closes le 1 ^{er} janvier 2011
Résultat opérationnel	2 \$	54 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	– \$	– \$
Impôt sur le résultat	1 \$	13 \$
Résultat net	1 \$	41 \$

Bilans consolidés

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	3 janvier 2010	Aux 27 mars 2010	1 ^{er} janvier 2011
Actifs détenus en vue de la vente	– \$	– \$	(2) \$
Immobilisations corporelles	(240) \$	(238) \$	(184) \$
Immeubles de placement	(15) \$	(15) \$	(15) \$
Actifs d'impôt différé	39 \$	38 \$	31 \$
Passifs d'impôt différé	(29) \$	(29) \$	(24) \$
Résultats non distribués	(187) \$	(186) \$	(146) \$

i) IAS 37, Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels

i) Modification de la base d'évaluation

Les dispositions de l'IAS 37 concernant la comptabilisation des provisions comportent certaines différences au niveau de la terminologie, des critères de comptabilisation et de la base d'évaluation. En conséquence, en raison d'une modification du taux d'actualisation découlant de l'application des IFRS, un ajustement lié à l'évaluation des passifs relatifs au démantèlement (appelés « obligations liées à la mise hors services d'immobilisations » en vertu des PCGR canadiens) a été apporté à la date de transition.

ii) Contrats déficitaires

Les IFRS requièrent également la comptabilisation de provisions pour les contrats déficitaires, ce que n'exigent pas précisément les PCGR canadiens, sauf pour certains contrats déficitaires découlant de regroupements d'entreprises. Comme c'est le cas en vertu des PCGR canadiens, les pertes opérationnelles futures ne sont pas comptabilisées comme un passif en vertu des IFRS, du fait qu'elles ne résultent pas d'une transaction passée. Cependant, en vertu des IFRS, une provision doit être comptabilisée à l'égard d'un contrat déficitaire si les coûts inévitables pour satisfaire aux obligations contractuelles sont supérieurs aux avantages économiques attendus du contrat.

Par conséquent, une provision supplémentaire au titre de contrats déficitaires a été comptabilisée à l'égard de certains biens loués au 3 janvier 2010. Ce changement a eu pour effet d'accroître le résultat net de la période close le 27 mars 2010 et de l'exercice clos le 1^{er} janvier 2011, puisque toutes les charges liées à ces biens qui avaient été comptabilisées conformément aux PCGR canadiens ont été portées à la provision comptabilisée à la date de transition aux IFRS.

L'effet cumulatif des changements décrits ci-dessus se résume comme suit :

États consolidés des résultats

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	12 semaines closes le 27 mars 2010	52 semaines closes le 1 ^{er} janvier 2011
Résultat opérationnel	1 \$	5 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	– \$	– \$
Impôt sur le résultat	– \$	2 \$
Résultat net	1 \$	3 \$

Bilans consolidés

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	3 janvier 2010	Aux 27 mars 2010	1 ^{er} janvier 2011
Immobilisations corporelles	1 \$	1 \$	1 \$
Impôt différé	3 \$	3 \$	2 \$
Provisions	25 \$	24 \$	20 \$
Passifs d'impôt différé	(3) \$	(3) \$	(2) \$
Résultats non distribués	(18) \$	(17) \$	(15) \$

j) IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, et IAS 18, *Produit des activités ordinaires*

i) Relations avec les franchisés

Comme la société ne consolidera plus certains franchisés indépendants, elle a dû évaluer la vente de chaque contrat de franchise en vertu de l'IAS 18 à la date de prise d'effet du contrat. À la lumière des directives de l'IAS 18, la société a conclu que chaque contrat de franchise renfermait des composantes identifiables séparément, qui devaient être évaluées à la juste valeur. Par suite de l'application de ces exigences, la juste valeur de certaines contreparties s'est retrouvée inférieure au montant comptabilisé à l'origine.

La société a comptabilisé et évalué ces actifs financiers supplémentaires conformément à l'IAS 39, qui requièrent l'application rétrospective à la date de prise d'effet de chaque contrat. L'évaluation de la société a permis d'établir l'existence d'événements qui donnaient une indication objective de la baisse des flux de trésorerie associés à certains de ces actifs financiers faisant état d'une dépréciation de leur juste valeur. Par conséquent, au moment de l'adoption des IFRS, la société a comptabilisé une diminution de certains actifs financiers ainsi qu'une diminution correspondante des capitaux propres.

ii) Relations de couverture

Par le passé, la société a conclu des swaps de devises et des swaps de taux d'intérêt, qui étaient désignés comme éléments constitutifs d'une relation de couverture des flux de trésorerie en vertu des PCGR canadiens. Comme la méthode d'évaluation de l'efficacité des couvertures utilisée en vertu des PCGR canadiens n'a pas permis d'établir que ces instruments étaient admissibles à la comptabilité de couverture en vertu des IFRS, la société a choisi de cesser d'appliquer la comptabilité de couverture à la date de transition, ce qui a donné lieu à un reclassement transitoire du cumul des autres éléments du résultat global aux résultats non distribués. Les variations subséquentes de la juste valeur seront comptabilisées à l'état consolidé des résultats. L'abandon de la relation de couverture a eu pour effet de diminuer le résultat net de la période close le 27 mars 2010 et de l'exercice clos le 1^{er} janvier 2011.

iii) Décomptabilisation des créances sur carte de crédit

Les IFRS prévoient des critères différents des PCGR canadiens pour ce qui est de la décomptabilisation des actifs financiers et exigent une évaluation de la mesure dans laquelle une entité conserve les risques et les avantages inhérents à la propriété des actifs financiers transférés ainsi que le contrôle sur ces actifs. En vertu des PCGR canadiens, la vente de créances sur cartes de crédit à certaines fiducies de cartes de crédit indépendantes administrées par de grandes banques canadiennes répondait aux critères relatifs à la comptabilisation comme une vente définis dans la Note d'orientation concernant la comptabilité NOC-12, *Cessions de créances*. Compte tenu de la nature changeante de ces actifs et du fait que la société conserve la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à leur propriété, au sens de l'IAS 39, ces actifs financiers ne sont pas admissibles à la décomptabilisation en vertu des IFRS et, par conséquent, sont comptabilisés au bilan consolidé.

L'effet cumulatif des changements décrits ci-dessus se résume comme suit :

États consolidés des résultats

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	12 semaines closes le 27 mars 2010	52 semaines closes le 1 ^{er} janvier 2011
Résultat opérationnel	3 \$	(56) \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	(4) \$	(15) \$
Impôt sur le résultat	9 \$	13 \$
Résultat net	(2) \$	(54) \$

États consolidés du résultat global

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	12 semaines closes le 27 mars 2010	52 semaines closes le 1 ^{er} janvier 2011
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt sur le résultat	6 \$	11 \$

Bilans consolidés

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	3 janvier 2010	Aux 27 mars 2010	1 ^{er} janvier 2011
Créances	(94) \$	(89) \$	(96) \$
Créances sur cartes de crédit	1 192 \$	1 108 \$	517 \$
Charges payées d'avance et autres actifs	– \$	– \$	1 \$
Actifs d'impôt différé	54 \$	48 \$	43 \$
Créances liées à des prêts consentis à des franchisés	(42) \$	(49) \$	(85) \$
Autres actifs	(151) \$	(154) \$	(154) \$
Fournisseurs et autres créditeurs	(9) \$	(18) \$	(5) \$
Impôt sur le résultat à payer	– \$	1 \$	– \$
Dettes à court terme	1 225 \$	1 135 \$	535 \$
Autres passifs	74 \$	73 \$	70 \$
Résultats non distribués ¹⁾	(315) \$	(317) \$	(369) \$
Cumul des autres éléments du résultat global ¹⁾	(16) \$	(10) \$	(5) \$

1) L'incidence globale sur les capitaux propres se chiffrait à (374 \$) au 1^{er} janvier 2011 [(327 \$) au 27 mars 2010 et (331 \$) au 3 janvier 2010].

k) Interprétation 13 de l'International Financial Reporting Interpretations Committee, Programmes de fidélisation de la clientèle, (« IFRIC 13 »)

L'IFRIC 13 exige que la juste valeur des programmes de fidélisation soit comptabilisée comme composante de la transaction de vente connexe, de façon à donner lieu au report d'une partie des produits tirés de la transaction de vente initiale dans le cadre de laquelle les points-cadeaux ont été attribués. En vertu des PCGR canadiens, la société comptabilisait dans les charges d'exploitation le coût net du programme. En conséquence, la société a apporté un ajustement visant à reporter une partie des produits tirés des transactions de vente initiales dans le cadre desquelles des points-cadeaux ont été attribués et n'ont pas encore été échangés, en fonction de la juste valeur des points-cadeaux attribués. La société a choisi de répartir la juste valeur des attributions selon la méthode de la juste valeur résiduelle.

L'incidence du changement décrit ci-dessus se résume comme suit :

États consolidés des résultats

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	12 semaines closes le 27 mars 2010	52 semaines closes le 1 ^{er} janvier 2011
Produits	(31) \$	(126) \$
Frais de vente, frais généraux et charges administratives	(28) \$	(111) \$
Résultat opérationnel	(3) \$	(15) \$
Impôt sur le résultat	(1) \$	(4) \$
Résultat net	(2) \$	(11) \$

Bilans consolidés

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	3 janvier 2010	Aux 27 mars 2010	1 ^{er} janvier 2011
Créances	(1) \$	(1) \$	– \$
Actifs d'impôt différé	6 \$	7 \$	10 \$
Fournisseurs et autres créditeurs	19 \$	22 \$	35 \$
Résultats non distribués	(14) \$	(16) \$	(25) \$

Rapprochement des bilans consolidés

(en millions de dollars canadiens)

Au 3 janvier 2010

Comptes	Solde selon les PCGR canadiens	Reclassements aux termes des IFRS	Ajustements aux termes des IFRS	Solde aux termes des IFRS
Actifs				
Actifs courants				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	776 \$	– \$	(45)\$	731 \$
Placements à court terme	614	–	49	663
Créances	774	(403)	(4)	367
Créances sur cartes de crédit	–	403	1 692	2 095
Stocks	2 112	–	(130)	1 982
Impôts futurs	38	(38)	–	–
Charges payées d'avance et autres actifs	92	–	9	101
Actifs détenus en vue de la vente	–	56	–	56
Total des actifs courants	4 406	18	1 571	5 995
Immobilisations corporelles	8 559	(146)	(598)	7 815
Immeubles de placement	–	90	(15)	75
Goodwill et immobilisations incorporelles	1 026	–	(3)	1 023
Impôt sur le résultat différé	–	(12)	270	258
Dépôts de garantie	250	–	–	250
Créances liées à des prêts consentis à des franchisés	–	–	344	344
Autres actifs	750	–	(420)	330
Total des actifs	14 991 \$	(50)\$	1 149 \$	16 090 \$
Passifs				
Passifs courants				
Dette bancaire	2 \$	– \$	8 \$	10 \$
Dette à court terme	–	–	1 225	1 225
Fournisseurs et autres créiteurs	3 279	(56)	149	3 372
Impôt sur le résultat à payer	41	–	1	42
Provisions	–	56	6	62
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	343	–	(31)	312
Total des passifs courants	3 665	–	1 358	5 023
Provisions	–	23	21	44
Dette à long terme	4 162	–	879	5 041
Impôt sur le résultat différé	143	(50)	(66)	27
Titres de participation	220	–	–	220
Autres passifs	497	(23)	181	655
Participation ne donnant pas le contrôle	31	(31)	–	–
Total du passif	8 718	(81)	2 373	11 010
Capitaux propres				
Capital social ordinaire	1 308	–	–	1 308
Résultats non distribués	4 948	–	(1 177)	3 771
Surplus d'apport	–	–	–	–
Cumul des autres éléments du résultat étendu	17	–	(16)	1
Participation ne donnant pas le contrôle	–	31	(31)	–
Total des capitaux propres	6 273	31	(1 224)	5 080
Total du passif et des capitaux propres	14 991 \$	(50)\$	1 149 \$	16 090 \$

États consolidés des résultats

(en millions de dollars canadiens)

Pour la période close le 27 mars 2010

Comptes	Solde selon les PCGR canadiens	Reclassements aux termes des IFRS	Ajustements aux termes des IFRS	Solde aux termes des IFRS
Produits	6 926 \$	– \$	(13) \$	6 913 \$
Coût des marchandises vendues	5 206	–	43	5 249
Charges opérationnelles				
Frais de vente, frais généraux et charges administratives	1 308	152	(85)	1 375
Amortissement	152	(152)	–	–
	1 460	–	(85)	1 375
Résultat opérationnel	260	–	29	289
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	68	–	19	87
Résultat avant impôt sur le résultat et participation ne donnant pas le contrôle	192	–	10	202
Impôt sur le résultat	59	–	11	70
Résultat net avant la participation ne donnant pas le contrôle	133	–	(1)	132
Participation ne donnant pas le contrôle	(4)	4	–	–
Résultat net	137 \$	(4) \$	(1) \$	132 \$
Résultat net attribuable				
Aux actionnaires de la société			(5) \$	132 \$
Aux participations ne donnant pas le contrôle		(4) \$	4 \$	– \$
Résultat net par action ordinaire (en dollars) (note 5)				
De base	0,50 \$	– \$	(0,02) \$	0,48 \$
Dilué	0,49 \$	– \$	(0,04) \$	0,45 \$

États consolidés du résultat global

(en millions de dollars canadiens)

Pour la période close le 27 mars 2010

Comptes	Solde selon les PCGR canadiens	Reclassements aux termes des IFRS	Ajustements aux termes des IFRS	Solde aux termes des IFRS
Résultat net	137 \$	(4) \$	(1) \$	132 \$
Autres éléments du résultat global				
(Perte nette) gain net latent(e) sur les actifs financiers disponibles à la vente	(4)	–	4	–
Reclassement dans le résultat net de la perte (du gain) sur les actifs financiers disponibles à la vente	4	–	(4)	–
	–	–	–	–
Gain net sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(2)	–	–	(2)
Reclassement dans le résultat net de la perte (du gain) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(3)	–	6	3
	(5)	–	6	1
Gains actuariels (pertes actuarielles) au titre des régimes à prestations définies			(32)	(32)
Autres éléments du résultat global	(5)	–	(26)	(31)
Résultat global total	132 \$	(4) \$	(27) \$	101 \$
Résultat global total attribuable				
Aux actionnaires de la société	– \$	– \$	(31) \$	101 \$
Aux participations ne donnant pas le contrôle	– \$	(4) \$	4 \$	– \$

Rapprochement des bilans consolidés

(en millions de dollars canadiens)

Au 27 mars 2010

Comptes	Solde selon les PCGR canadiens	Reclassements aux termes des IFRS	Ajustements aux termes des IFRS	Solde aux termes des IFRS
Actifs				
Actifs courants				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	504 \$	– \$	(32) \$	472 \$
Placements à court terme	698	–	34	732
Créances	678	(266)	(1)	411
Créances sur cartes de crédit	–	266	1 608	1 874
Stocks	2 150	–	(150)	2 000
Impôts sur le résultat futurs	42	(42)	–	–
Charges payées d'avance et autres actifs	132	–	2	134
Actifs détenus en vue de la vente	–	57	–	57
Total des actifs courants	4 204	15	1 461	5 680
Immobilisations corporelles	8 549	(146)	(615)	7 788
Immeubles de placement	–	89	(15)	74
Goodwill et immobilisations incorporelles	1 022	–	(3)	1 019
Impôt sur le résultat différé	–	23	272	295
Dépôts de garantie	–	189	–	189
Créances liées à des prêts consentis à des franchisés	–	–	340	340
Autres actifs	990	(189)	(439)	362
Total des actifs	14 765 \$	(19) \$	1 001 \$	15 747 \$
Passifs				
Passifs courants				
Dettes bancaires	1 \$	– \$	8 \$	9 \$
Dettes à court terme	–	–	1 135	1 135
Fournisseurs et autres créditeurs	2 995	(58)	131	3 068
Impôt sur le résultat à payer	34	–	2	36
Provisions	–	57	5	62
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	698	–	464	1 162
Total des passifs courants	3 728	(1)	1 745	5 472
Provisions	–	24	21	45
Dettes à long terme	3 820	–	358	4 178
Impôt sur le résultat différé	113	(19)	(68)	26
Titres de participation	220	–	–	220
Autres passifs	510	(23)	196	683
Participation ne donnant pas le contrôle	27	(27)	–	–
Total des passifs	8 418	(46)	2 252	10 624
Capitaux propres				
Capital social ordinaire	1 308	–	–	1 308
Résultats non distribués	5 027	–	(1 214)	3 813
Surplus d'apport	–	–	–	–
Cumul des autres éléments du résultat global	12	–	(10)	2
Participation ne donnant pas le contrôle	–	27	(27)	–
Total des capitaux propres	6 347	27	(1 251)	5 123
Total des passifs et des capitaux propres	14 765 \$	(19) \$	1 001 \$	15 747 \$

États consolidés des résultats

(en millions de dollars canadiens)

Pour l'exercice clos le 1^{er} janvier 2011

Comptes	Solde selon les PCGR canadiens	Reclassements aux termes des IFRS	Ajustements aux termes des IFRS	Solde aux termes des IFRS
Produits	30 997 \$	– \$	(161) \$	30 836 \$
Coût des marchandises vendues	23 393	–	141	23 534
Charges opérationnelles				
Frais de vente, frais généraux et charges administratives	5 680	655	(380)	5 955
Amortissement	655	(655)	–	–
	6 335	–	(380)	5 955
Résultat opérationnel	1 269	–	78	1 347
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	273	–	80	353
Résultat avant impôt sur le résultat et participation ne donnant pas le contrôle	996	–	(2)	994
Impôt sur le résultat	297	–	22	319
Résultat net avant participation ne donnant pas le contrôle	699	–	(24)	675
Participation ne donnant pas le contrôle	18	(18)	–	–
Résultat net	681 \$	18 \$	(24) \$	675 \$
Résultat net attribuable				
Aux actionnaires de la société	– \$	– \$	(6) \$	675 \$
Aux participations ne donnant pas le contrôle	– \$	18 \$	(18) \$	– \$
Résultat net par action ordinaire (en dollars)				
De base	2,45 \$	– \$	(0,02) \$	2,43 \$
Dilué	2,44 \$	– \$	(0,06) \$	2,38 \$

États consolidés du résultat global

(en millions de dollars canadiens)

Pour l'exercice clos le 1^{er} janvier 2011

Comptes	Solde selon les PCGR canadiens	Reclassements aux termes des IFRS	Ajustements aux termes des IFRS	Solde aux termes des IFRS
Résultat net	681 \$	18 \$	(24) \$	675 \$
Autres éléments du résultat global				
(Perte nette) gain net latent(e) sur les actifs financiers disponibles à la vente	(12)	–	12	–
Reclassement dans le résultat net de la perte (du gain) sur les actifs financiers disponibles à la vente	13	–	(13)	–
	1	–	(1)	–
Gain net (perte nette) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	1	–	(3)	(2)
Reclassement dans le résultat net de la perte (du gain) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(9)	–	15	6
	(8)	–	12	4
Pertes actuarielles au titre des régimes à prestations définies	–	–	(90)	(90)
Autres éléments du résultat global	(7)	–	(79)	(86)
Résultat global total	674 \$	18 \$	(103) \$	589 \$
Résultat global total attribuable				
Aux actionnaires de la société	– \$	– \$	(85) \$	589 \$
Aux participations ne donnant pas le contrôle	– \$	18 \$	(18) \$	– \$

Rapprochement des bilans consolidés

(en millions de dollars canadiens)

Au 1^{er} janvier 2011

Comptes	Solde selon les PCGR canadiens	Reclassements aux termes des IFRS	Ajustements aux termes des IFRS	Solde aux termes des IFRS
Actifs				
Actifs courants				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	932 \$	– \$	(75) \$	857 \$
Placements à court terme	735	–	19	754
Créances	724	(380)	22	366
Créances sur cartes de crédit	–	380	1 617	1 997
Stocks	2 114	–	(158)	1 956
Impôt sur le résultat	2	–	6	8
Impôts sur le résultat futurs	39	(39)	–	–
Charges payées d'avance et autres actifs	80	–	3	83
Actifs détenus en vue de la vente	–	73	(2)	71
Total des actifs courants	4 626	34	1 432	6 092
Immobilisations corporelles	9 123	(162)	(584)	8 377
Immeubles de placement	–	89	(15)	74
Goodwill et immobilisations incorporelles	1 029	–	(3)	1 026
Impôt sur le résultat différé	–	(49)	276	227
Dépôts de garantie	354	–	–	354
Créances liées à des prêts consentis à des franchisés	–	–	314	314
Autres actifs	787	–	(410)	377
Total des actifs	15 919 \$	(88) \$	1 010 \$	16 841 \$
Passifs				
Passifs courants				
Dette bancaire	3 \$	– \$	7 \$	10 \$
Dette à court terme	–	–	535	535
Fournisseurs et autres créditeurs	3 416	(62)	168	3 522
Provisions	–	62	–	62
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	433	–	469	902
Total des passifs courants	3 852	–	1 179	5 031
Provisions	–	22	21	43
Dette à long terme	4 213	–	985	5 198
Impôt sur le résultat différé	178	(88)	(55)	35
Titres de participation	221	–	–	221
Autres passifs	534	(22)	198	710
Participation ne donnant pas le contrôle	41	(41)	–	–
Total des passifs	9 039	(129)	2 328	11 238
Capitaux propres				
Capital social ordinaire	1 475	–	–	1 475
Résultats non distribués	5 395	–	(1 273)	4 122
Surplus d'apport	–	–	1	1
Cumul des autres éléments du résultat global	10	–	(5)	5
Participation ne donnant pas le contrôle	–	41	(41)	–
Total des capitaux propres	6 880	41	(1 318)	5 603
Total des passifs et des capitaux propres	15 919 \$	(88) \$	1 010 \$	16 841 \$

Note 17. Informations financières complémentaires

Comme les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour les périodes closes le 26 mars 2011 et le 27 mars 2010 sont les premiers états financiers de la société à être établis conformément aux IFRS, la société présente ci-dessous certaines informations annuelles non auditées à fournir aux termes des IFRS au 1^{er} janvier 2011, ou pour la période close à cette date, dans la mesure où il s'agit de nouvelles informations ou encore dans la mesure où elles ont changé considérablement aux termes des IFRS et où la société les a jugées importantes pour la compréhension de ses états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités. Ces informations ont été incluses pour aider les lecteurs à comprendre l'incidence des ajustements aux termes des IFRS.

a) Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat comptabilisé à l'état consolidé des résultats se détaille comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2010
Charge d'impôt exigible	
Période à l'étude	249 \$
Ajustement à l'égard de périodes antérieures	(1)
	246 \$
Charge d'impôt différé	
Naissance et renversement des différences temporelles	73
Total de la charge d'impôt sur le résultat	319 \$

La charge (le recouvrement) d'impôt sur le résultat comptabilisé dans les autres éléments du résultat global se détaille comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2010
Couvertures de flux de trésorerie – juste valeur	(1)
Couvertures de flux de trésorerie – reclassement dans le résultat net	3
Gains actuariels (pertes actuarielles) au titre des régimes à prestations définies	(32)
Total de la charge (du recouvrement) d'impôt sur le résultat comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	(30)

Le taux d'imposition effectif de la société figurant dans les états consolidés des résultats est comptabilisé à un taux qui diffère du taux d'imposition de base moyen pondéré fédéral et provincial canadien prévu par la loi pour les raisons suivantes :

	2010
Taux d'imposition de base moyen pondéré fédéral et provincial canadien prévu par la loi	29,9 %
Augmentation (diminution) nette résultant de ce qui suit :	
Incidence des taux d'imposition dans des territoires étrangers	(1,0 %)
Charges non déductibles	2,7 %
Ajustements à l'égard de périodes antérieures	(0,1 %)
Autres	0,6 %
Taux d'imposition effectif	32,1 %

Actifs et passifs d'impôt différé

Actifs d'impôt différé non comptabilisés Aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé au titre des éléments suivants :

(en millions de dollars canadiens)	2010
Différences temporelles déductibles	10
Pertes fiscales	2

Les pertes fiscales peuvent être utilisées jusqu'en 2027, 2028 et 2029. Les différences temporelles déductibles ne comportent pas de date d'échéance aux termes de la législation fiscale actuellement en vigueur. Aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé au titre de ces éléments, car il est improbable qu'il existe des bénéfices imposables futurs à l'égard desquels la société pourra imputer ces actifs d'impôt.

Actifs d'impôt différé comptabilisés Les actifs et passifs d'impôt différé sont attribuables aux éléments suivants :

(en millions de dollars canadiens)	Au 1 ^{er} janvier 2011	Au 3 janvier 2010
Fournisseurs et autres créiteurs	71 \$	74 \$
Autres passifs	239	237
Immobilisations corporelles	(233)	(195)
Autres actifs	(23)	(9)
Reportes de pertes en avant (échéant de 2015 à 2030)	87	92
Autres	51	32
Actif net d'impôt différé	192 \$	231 \$

(en millions de dollars canadiens)	Au 1 ^{er} janvier 2011	Au 3 janvier 2010
Comptabilisé dans les bilans consolidés comme suit :		
Actifs d'impôt différé	227 \$	258 \$
Passifs d'impôt différé	(35)	(27)
Actif net d'impôt différé	192 \$	231 \$

b) Créances sur cartes de crédit

La société, par l'intermédiaire de la Banque PC, participe à des programmes de titrisation à terme et à des programmes de titrisation soutenus par des banques. Dans le cadre de ces programmes, la Banque PC vend une partie de la totalité des droits dans ses créances sur cartes de crédit à ces fiducies indépendantes en échange de trésorerie. Les fiducies financent ces achats en émettant à des tiers investisseurs des titres de créance sous forme de papier commercial adossé à des actifs ou de billets à terme adossés à des actifs.

Comme elle conserve la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de ces actifs, la société, par l'intermédiaire de la Banque PC, continue de comptabiliser ces actifs dans les créances sur cartes de crédit et comptabilise les transferts à titre d'opérations de financement garanti. Le passif connexe garanti par ces actifs est inclus dans la dette à court terme et la dette à long terme [voir la note 17 j)] et est comptabilisé au coût amorti.

La valeur comptable des créances sur cartes de crédit se présente sommairement comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 1 ^{er} janvier 2011	Au 3 janvier 2010
Créances sur cartes de crédit	396 \$	419 \$
Créances titrisées auprès d'Eagle Credit Card trust	1 100	500
Autres fiducies de cartes de crédit indépendantes	535	1 225
Total des créances sur cartes de crédit	2 031	2 144
Correction de valeur des créances sur cartes de crédit	(34)	(49)
Créances sur cartes de crédit, montant net	1 997 \$	2 095 \$

Le tableau qui suit présente l'évolution du solde du compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit de la société :

(en millions de dollars canadiens)	2010
Compte de correction de valeur, au début de l'exercice	(49) \$
Provision pour pertes	(95)
Recouvrements	(11)
Sorties du bilan	121
Compte de correction de valeur, à la clôture de l'exercice	(34) \$

La société maintient le solde du compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit comptabilisée dans les créances sur cartes de crédit aux bilans consolidés à un niveau qu'elle juge approprié pour absorber les pertes liées aux créances sur cartes de crédit.

Les créances sur cartes de crédit en souffrance, qui se chiffraient à 23 millions de dollars au 1^{er} janvier 2011 (35 millions de dollars au 3 janvier 2010), n'ont pas été classées comme douteuses du fait qu'elles étaient en souffrance depuis moins de 90 jours et qu'elles devraient vraisemblablement être réglées. Tout solde de créances sur cartes de crédit qui sont en souffrance depuis 180 jours selon les modalités des contrats ou dont le recouvrement est considéré comme douteux est radié. La concentration du risque de crédit lié aux créances sur cartes de crédit est limitée du fait que la clientèle détentrice de cartes de crédit de la société est diversifiée.

Le tableau suivant présente les créances sur cartes de crédit en souffrance mais non douteuses au 1^{er} janvier 2011 :

(en millions de dollars canadiens)	De 31 à 60 jours	De 61 à 90 jours	Total
Créances sur cartes de crédit	14 \$	9 \$	23 \$

Les données indiquées dans le tableau ci-dessus tiennent compte du délai après la date d'échéance contractuelle du paiement au cours duquel le titulaire de carte de crédit peut effectuer un paiement sans que la créance ne soit classée comme en souffrance.

c) Immobilisations corporelles

(en millions de dollars canadiens)

2010

	Terrains	Bâtiments	Matériel et agencements	Améliorations locatives	Contrats de location-financement – terrains, bâtiments et matériel	Actifs en cours de construction	Total
Coût							
Solde au début de l'exercice	1 626 \$	5 725 \$	4 419 \$	581 \$	316 \$	606 \$	13 273 \$
Acquisitions	-	21	126	27	119	1 082	1 375
Cessions	(25)	(61)	(168)	(1)	-	-	(255)
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente	(11)	(16)	-	-	-	-	(27)
Transfert aux immeubles de placement	(9)	(4)	-	-	-	-	(13)
Transfert aux/des actifs en cours de construction	35	162	473	25	-	(695)	-
Autres	(79)	(31)	23	-	-	81	(6)
Solde à la clôture de l'exercice	1 537 \$	5 796 \$	4 873 \$	632 \$	435 \$	1 074 \$	14 347 \$
Cumul des amortissements et des pertes de valeur							
Solde au début de l'exercice	8 \$	1 813 \$	3 133 \$	312 \$	185 \$	7 \$	5 458 \$
Amortissement	-	159	431	57	20	-	667
Pertes de valeur	-	22	2	5	-	-	29
Reprise de pertes de valeur	-	(34)	(2)	-	-	-	(36)
Cessions	-	(11)	(124)	-	-	-	(135)
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente	(2)	(11)	-	-	-	-	(13)
Solde à la clôture de l'exercice	6 \$	1 938 \$	3 440 \$	374 \$	205 \$	7 \$	5 970 \$
Valeur comptable							
3 janvier 2010	1 618 \$	3 912 \$	1 286 \$	269 \$	131 \$	599 \$	7 815 \$
1 ^{er} janvier 2011	1 531 \$	3 858 \$	1 433 \$	258 \$	230 \$	1 067 \$	8 377 \$

Actifs détenus en vertu de contrats de location-financement La société loue des terrains et des bâtiments ainsi que du matériel et du mobilier en vertu de différents contrats de location-financement. Au 1^{er} janvier 2011, la valeur comptable nette des terrains et des bâtiments loués s'établissait à 175 millions de dollars (131 millions de dollars au 3 janvier 2010), et la valeur comptable nette du matériel et du mobilier loués s'établissait à 55 millions de dollars (néant au 3 janvier 2010).

Garanties et actifs donnés en nantissement Au 1^{er} janvier 2011, des immobilisations corporelles d'une valeur comptable de 190 millions de dollars (196 millions de dollars au 3 janvier 2010) étaient grevés par des emprunts hypothécaires totalisant 97 millions de dollars (98 millions de dollars au 3 janvier 2010).

Pertes de valeur Pour l'exercice clos le 1^{er} janvier 2011, la société a comptabilisé des pertes de valeur des immobilisations corporelles de 29 millions de dollars liée à 18 UGT faisant partie du secteur opérationnel Vente au détail. Cette perte de valeur se rapporte à une UGT pour laquelle la valeur comptable du magasin de vente au détail excédait sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable correspond à la juste valeur de l'UGT, diminuée des coûts de vente, et à sa valeur d'utilité, si celle-ci est plus élevée. La valeur comptable d'environ 50 % des UGT dépréciées excédait de 13 millions de dollars leur juste valeur diminuée des coûts de vente. Il a été établi que la valeur comptable des 50 % restants des UGT dépréciées excédait de 16 millions de dollars leur valeur d'utilité.

Plusieurs indices de dépréciation ont été examinés pour déterminer s'il y avait lieu de soumettre les magasins à un test de dépréciation. Ces indices comprennent la sous-performance d'un magasin par rapport à la performance prévue et l'incidence négative attendue sur la performance future d'un magasin en raison d'activités concurrentielles. Lorsqu'elle calcule la valeur d'utilité d'un magasin, la société crée un modèle d'actualisation des flux de trésorerie pour chaque UGT. La période pour laquelle des projections des flux de trésorerie sont établies varie pour chaque UGT selon la durée d'utilité résiduelle du principal actif de l'UGT. Le chiffre d'affaires prévisionnel établi pour les besoins des projections des flux de trésorerie repose sur les résultats opérationnels réels et les budgets opérationnels, de même que sur des taux de croissance à long terme qui correspondent aux taux moyens du secteur, ce qui est en tous points conforme aux plans stratégiques présentés au Conseil de la société. La valeur d'utilité estimative de chaque UGT a été établie au moyen d'un taux d'actualisation avant impôts de 9 % à 10 % au 1^{er} janvier 2011 (de 9,5 % à 10 % au 3 janvier 2010).

d) Immeubles de placement

Le tableau qui suit présente l'évolution des immeubles de placement :

(en millions de dollars canadiens)	2010
Coût	
Solde au début de l'exercice	142 \$
Cessions	(4)
Transfert des immobilisations corporelles	13
Solde à la clôture de l'exercice	151 \$
Cumul de l'amortissement et des pertes de valeur	
Solde au début de l'exercice	67 \$
Amortissement	2
Pertes de valeur	8
Solde à la clôture de l'exercice	77 \$

	Valeur comptable	Juste valeur
3 janvier 2010	75 \$	88 \$
1 ^{er} janvier 2011	74 \$	94 \$

Au cours de l'exercice, la société a comptabilisé dans le résultat opérationnel un montant de 5 millions de dollars de revenus locatifs tirés de ses immeubles de placement et a engagé des coûts opérationnels directs de 3 millions de dollars à l'égard de ces immeubles. En outre, elle a comptabilisé des coûts opérationnels directs de 1 million de dollars liés à des immeubles de placement dont elle n'a tiré aucun revenu locatif.

Un évaluateur indépendant, ayant une qualification professionnelle pertinente et reconnue et possédant une expérience récente quant à la situation géographique et à la catégorie de l'immeuble de placement faisant l'objet de l'évaluation, a fourni une expertise pour certains des immeubles de placement de la société. Pour ce qui est des autres immeubles de placement, la société a déterminé la juste valeur en se fondant sur des données comparables du marché et sur de l'information fournie par le gestionnaire indépendant des immeubles de placement de la société.

La juste valeur est établie selon la valeur de marché lorsque celle-ci est disponible. La valeur de marché est le montant estimé pour lequel un immeuble pourrait être échangé à la date d'évaluation entre un acheteur consentant et un vendeur consentant dans des conditions de concurrence normales où chacune des parties agit en connaissance de cause et en toute liberté.

Lorsque la valeur de marché n'est pas disponible, la juste valeur est déterminée selon la méthode par le résultat en tenant compte des flux de trésorerie estimés attendus de la location de l'immeuble en fonction des modalités des contrats de location en vigueur et de la capacité de renégocier ces modalités au terme de la durée initiale ou de la durée prolongée du contrat, le cas échéant, majorés du produit net de la vente de l'immeuble à la fin de la période de calcul.

L'évaluation des immeubles de placement au moyen de la méthode par le résultat tient compte d'hypothèses concernant les taux de location du marché pour des immeubles de taille et de condition similaires situés dans la même région géographique, du montant des coûts opérationnels recouvrables aux termes des contrats conclus avec les locataires, du montant des coûts opérationnels non recouvrables, des périodes d'inoccupation, des incitatifs à la prise à bail et des taux de capitalisation servant à déterminer le produit net estimatif qui sera tiré de la vente de l'immeuble. Au 1^{er} janvier 2011, les taux d'actualisation avant impôts utilisés dans le cadre de l'évaluation des immeubles de placement variaient de 6,75 % à 10 %, et les taux de capitalisation finaux variaient de 6 % à 9,25 %.

Pertes de valeur Pour l'exercice clos le 1^{er} janvier 2011, la société a comptabilisé dans le résultat opérationnel des pertes de valeur totalisant 8 millions de dollars sur les immeubles de placement, du fait que la valeur comptable de la totalité des immeubles dépréciés excédait leur juste valeur diminuée des coûts de vente. Les pertes de valeur comptabilisées à l'égard des immeubles de placement sont principalement attribuables à des facteurs externes.

e) Contrats de location

La société loue certains de ses magasins de vente au détail, centres de distribution, locaux à bureaux et autres actifs en vertu de contrats de location simple ou de contrats de location-financement. La majorité des contrats de location relatifs aux magasins sont assortis d'options de renouvellement. Les loyers conditionnels prévus par certains contrats de location de magasins sont fondés sur un pourcentage de leur chiffre d'affaires. Certains biens de la société sont également sous-loués à des tiers.

Le classement d'un contrat de location à titre de contrat de location-financement ou de contrat de location simple requiert l'exercice du jugement pour la détermination de la juste valeur et de la durée de vie économique de l'actif loué, du taux d'actualisation devant être utilisé et de la répartition appropriée des droits à bail entre l'élément terrains et l'élément constructions dans le cas des contrats de location immobilière.

Contrats de location simple – À titre de locataire Le tableau qui suit présente les paiements minimaux futurs au titre de la location prévus par les contrats de location simple de la société :

(en millions de dollars canadiens)	Versements à effectuer pour chaque exercice					Par la suite	2011 Total
	2011	2012	2013	2014	2015		
Versements aux termes de contrats de location simple	182 \$	166 \$	145 \$	125 \$	99 \$	384 \$	1 101 \$
Revenu provenant de la sous-location	(53)	(47)	(41)	(34)	(22)	(50)	(247)
Versements nets aux termes de contrats de location simple	129 \$	119 \$	104 \$	91 \$	77 \$	334 \$	854 \$

Pour l'exercice clos le 1^{er} janvier 2011, la société a comptabilisé à l'état des résultats une charge de 128 millions de dollars au titre des contrats de location simple. Pour l'exercice, des loyers conditionnels de 1 million de dollars découlant de contrats de location simple ont été comptabilisés en charges, tandis que des revenus de sous-location totalisant 55 millions de dollars et ont été comptabilisés dans le résultat opérationnel.

Contrats de location simple – À titre de locateur Au 1^{er} janvier 2011, la société louait certains terrains et bâtiments dont le coût s'élevait à 1 082 millions de dollars (1 183 millions de dollars au 3 janvier 2010) et l'amortissement cumulé connexe, à 309 millions de dollars (291 millions de dollars au 3 janvier 2010). Pour l'exercice clos le 1^{er} janvier 2011, les revenus locatifs se sont établis à 119 millions de dollars et ont été comptabilisés dans le résultat opérationnel. De plus, pour l'exercice clos le 1^{er} janvier 2011, la société a comptabilisé un montant de 4 millions de dollars au titre des loyers conditionnels.

(en millions de dollars canadiens)	Paiements à recevoir, par exercice						2011 Total
	2011	2012	2013	2014	2015	Par la suite	
Montant à recevoir au titre de contrats de location simple	111 \$	98 \$	85 \$	68 \$	65 \$	90 \$	517 \$

Contrats de location-financement – À titre de locataire La société a conclu des contrats de location-financement à l'égard de certaines immobilisations corporelles.

Les paiements minimaux futurs au titre de la location prévus par les contrats de location-financement de la société se présentent comme suit pour chacun des exercices indiqués :

(en millions de dollars canadiens)	Paiements à effectuer, par exercice					Par la suite	2011 Total
	2011	2012	2013	2014	2015		
Versements aux termes de contrats de location-financement	63 \$	51 \$	43 \$	28 \$	28 \$	422 \$	635 \$
Moins les charges financières futures	(21)	(20)	(19)	(17)	(16)	(246)	(339)
Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location	42 \$	31 \$	24 \$	11 \$	12 \$	176 \$	296 \$

En 2010, la société a comptabilisé en charges des loyers conditionnels totalisant 1 million de dollars au titre de contrats de location-financement. Au 1^{er} janvier 2011, les paiements de sous-location à recevoir aux termes de contrats de location-financement s'élevaient à 13 millions de dollars (8 millions de dollars au 3 janvier 2010).

(en millions de dollars canadiens)	1 ^{er} janvier 2011	3 janvier 2010
Valeur comptable du montant à payer au titre des contrats de location-financement comptabilisée dans les postes suivants :		
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an	42 \$	8 \$
Dette à long terme	254	186
	296 \$	194 \$

f) Goodwill et immobilisations incorporelles

Le tableau qui suit présente la variation de la valeur comptable du goodwill et des immobilisations incorporelles :

(en millions de dollars canadiens)	2010					Total
	Immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée et goodwill		Immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée			
	Goodwill	Marques de commerce et noms commerciaux	Immobilisations incorporelles générées en interne	Autres immobilisations incorporelles		
Coût						
Solde au début de l'exercice	1 929 \$	51 \$	8 \$	36 \$		2 024 \$
Acquisitions	–	–	10	6		16
Solde à la clôture de l'exercice	1 929 \$	51 \$	18 \$	42 \$		2 040 \$
Cumul des amortissements et des pertes de valeur						
Solde au début de l'exercice	989 \$	– \$	– \$	12 \$		1 001 \$
Amortissement	–	–	2	11		13
Solde à la clôture de l'exercice	989 \$	– \$	2 \$	23 \$		1 014 \$
Valeur comptable						
3 janvier 2010		940 \$	51 \$	8 \$	24 \$	1 023 \$
1 ^{er} janvier 2011		940 \$	51 \$	16 \$	19 \$	1 026 \$

Pour les besoins du test de dépréciation, les UGT de la société sont regroupées et le goodwill est réparti en conséquence. Le groupe d'UGT représente le plus bas niveau auquel le goodwill fait l'objet de surveillance, à des fins de gestion interne. La valeur comptable du goodwill pour chaque groupe d'UGT dont le goodwill est important est indiquée séparément dans le tableau qui suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 1 ^{er} janvier 2011	Au 3 janvier 2010
Québec	700 \$	700 \$
T&T	129	131
Ensemble des autres UGT	111	109
Valeur comptable du goodwill	940 \$	940 \$

La valeur recouvrable pour le Québec et T&T Supermarket Inc. (« T&T ») a été déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs qui devraient être générés en fonction de la valeur d'utilité de chaque UGT.

La valeur recouvrable du goodwill attribué à l'ensemble des autres groupes d'UGT a été établie en fonction de la juste valeur diminuée des coûts de vente, au moyen d'une approche à volets multiples fondée sur le BAIIA.

Les marques de commerce et les noms commerciaux découlent de l'acquisition par la société de T&T. La valeur recouvrable de ces immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée a été établie en fonction de leur juste valeur diminuée des coûts de vente. La juste valeur diminuée des coûts de vente a été établie en actualisant les flux de trésorerie futurs que devrait générer l'utilisation continue des marques de commerce et noms commerciaux.

Les hypothèses clés utilisées aux fins du calcul des valeurs recouvrables du goodwill et des immobilisations incorporelles portent sur le chiffre d'affaires, les taux de redevances et les marges prévus, lesquels sont établis en fonction des données antérieures, les résultats opérationnels réels, les budgets établis et le plan stratégique quinquennal de la société approuvé par le Conseil. Les flux de trésorerie prévisionnels sont extrapolés au-delà d'une période de cinq ans à l'aide des taux de croissance à long terme estimatifs allant de 1,5 % à 2 %.

Les taux d'actualisation avant impôts utilisés aux fins du calcul de la valeur recouvrable se situent entre 9,5 % et 15 %, tandis que les taux d'actualisation après impôts se situent entre 7,3 % et 12 %. Ces taux d'actualisation sont fondés sur le coût du capital moyen pondéré après impôts, ajusté pour tenir compte des risques propres à chaque UGT.

La société a effectué ses tests de dépréciation annuels et a conclu qu'il n'y avait aucune perte de valeur à comptabiliser.

Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité déterminée qui sont générées en interne comprennent les frais de développement de logiciels. Ces immobilisations incorporelles ont une durée d'utilité résiduelle estimée de trois ans. Les autres immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité déterminée ont une durée d'utilité résiduelle estimée pouvant aller jusqu'à 17 ans. L'amortissement des immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité déterminée est comptabilisé dans le résultat opérationnel. Au cours de l'exercice clos le 1^{er} janvier 2011, la société a mené à bien son évaluation des indices de dépréciation et a conclu qu'il n'y avait aucune perte de valeur à comptabiliser.

g) Créances liées à des prêts consentis à des franchisés

Les créances liées à des prêts consentis à des franchisés comprennent des montants à recevoir de franchisés indépendants pour des prêts consentis par l'intermédiaire d'une fiducie de financement indépendante consolidée conformément aux dispositions de la SIC-12. Chaque franchisé indépendant fournit à la fiducie de financement indépendante des garanties à l'égard de ses obligations par la voie d'un contrat de garantie. Si un franchisé indépendant n'honore pas les modalités de son emprunt et si la société n'a pas, dans une période déterminée, pris en charge l'emprunt ou si le manquement n'a pas été autrement corrigé, la fiducie de financement indépendante cédera l'emprunt à la société et tirera des sommes sur la lettre de garantie. La société a accepté de rembourser la banque émettrice pour tout montant tiré sur la lettre de garantie.

(en millions de dollars canadiens)	1 ^{er} janvier 2011	3 janvier 2010
Valeur comptable des créances liées à des prêts consentis à des franchisés comptabilisée dans les postes suivants :		
Charges payées d'avance et autres actifs	4 \$	3 \$
Créances liées à des prêts consentis à des franchisés	314	344
Créances liées à des prêts consentis à des franchisés	318 \$	347 \$

h) Autres actifs

(en millions de dollars canadiens)	1 ^{er} janvier 2011	3 janvier 2010
Actif au titre des avantages accumulés	5 \$	11 \$
Autres créances	119	105
Montant à recevoir au titre des swaps de devises latents	172	142
Autres	81	72
Autres actifs	377 \$	330 \$

i) Provisions

Les provisions comprennent des montants liés à l'autoassurance, aux taxes à la consommation, aux coûts de démantèlement, aux arrangements liés aux contrats de location déficitaires et à d'autres éléments. Le tableau qui suit présente l'évolution des provisions de la société :

(en millions de dollars canadiens)	2010
Solde au début de l'exercice	106 \$
Acquisitions	59
Paiements	(39)
Reprises	(21)
Solde à la clôture de l'exercice	105 \$

	1 ^{er} janvier 2011	3 janvier 2010
Partie courante	62	62
Partie non courante	43	44
Provisions	105 \$	106 \$

j) **Dettes à long terme**

(en millions de dollars canadiens)

	1 ^{er} janvier 2011	3 janvier 2010
Billets de Les Compagnies Loblaw limitée		
7,10 %, échéant en 2010	– \$	300 \$
6,50 %, échéant en 2011	350	350
5,40 %, échéant en 2013	200	200
6,00 %, échéant en 2014	100	100
4,85 %, échéant en 2014	350	350
7,10 %, échéant en 2016	300	300
5,22 %, échéant en 2020	350	–
6,65 %, échéant en 2027	100	100
6,45 %, échéant en 2028	200	200
6,50 %, échéant en 2029	175	175
11,40 %, échéant en 2031		
– capital	151	151
– incidence du rachat du coupon	(81)	(67)
6,85 %, échéant en 2032	200	200
6,54 %, échéant en 2033	200	200
8,75 %, échéant en 2033	200	200
6,05 %, échéant en 2034	200	200
6,15 %, échéant en 2035	200	200
5,90 %, échéant en 2036	300	300
6,45 %, échéant en 2039	200	200
7,00 %, échéant en 2040	150	150
5,86 %, échéant en 2043	55	55
Billets du placement privé		
6,48 %, échéant en 2013 (150 millions de dollars américains)	150	158
6,86 %, échéant en 2015 (150 millions de dollars américains)	150	158
Dettes à long terme garanties par un prêt hypothécaire		
5,49 %, échéant en 2018 [voir la note 17 c)]	93	96
Certificats de placement garanti échéant entre 2011 et 2015 (1,55 % à 3,15 %)	18	–
Emprunts relatifs aux créances sur cartes de crédit		
Eagle Credit Card Trust ¹⁾ , échéant entre 2011 et 2015	1 097	500
Fiducies de financement indépendantes ²⁾	395	381
Obligations découlant de contrats de location-financement [voir la note 17 e)]	296	194
Autres	1	2
Total de la dette à long terme	6 100	5 353
Moins la tranche échéant à moins d'un an	902	312
Dettes à long terme	5 198 \$	5 041 \$

1) Les billets émis par Eagle Credit Card Trust sont des billets à moyen terme garantis par les créances sur cartes de crédit de la Banque PC. Les billets de série 2006-1 portent intérêt à taux fixe, les intérêts étant exigibles semestriellement. Conformément aux conventions d'achat de la série 2006-1, les versements de capital ont été effectués en faveur d'Eagle Credit Card Trust à compter du 1^{er} décembre 2010 et seront cumulés jusqu'au règlement des billets à moyen terme de série 2006-1. Les billets à moyen terme de série 2006-1 en cours sont assortis de taux d'intérêt effectifs allant de 4,44 % à 4,98 %.

2) Certains franchisés indépendants de la société obtiennent du financement par l'entremise d'une structure regroupant des fiducies indépendantes, structure mise sur pied pour consentir des prêts aux franchisés indépendants afin qu'ils puissent acheter plus facilement des stocks et des immobilisations. Ces fiducies sont administrées par une grande banque à charte canadienne. Après la clôture du premier trimestre de 2011, la facilité de crédit renouvelable engagée de 364 jours d'un montant de 475 \$ a été renouvelée.

Le calendrier de remboursement de la dette à long terme, selon l'échéance, s'établit comme suit : 902 millions de dollars en 2011; 430 millions de dollars en 2012; 630 millions de dollars en 2013; 465 millions de dollars en 2014; 521 millions de dollars en 2015; 3 152 millions de dollars par la suite. La juste valeur marchande de la dette à long terme s'établissait à 6 598 millions de dollars au 1^{er} janvier 2011 (5 644 millions de dollars au 3 janvier 2010).

k) Autres passifs

(en millions de dollars canadiens)	1 ^{er} janvier 2011	3 janvier 2010
Passif au titre des régimes à prestations définies	345 \$	278 \$
Passif au titre des autres avantages à long terme	118	116
Remises des fournisseurs reportées	40	48
Passif au titre des swaps de taux d'intérêt latents	24	31
Passif au titre de la rémunération fondée sur des actions	28	18
Autres	155	164
Autres passifs	710 \$	655 \$

Le poste « Autres » dans le tableau ci-dessus inclut un passif au titre des actions privilégiées émises par T&T.

l) Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et autres régimes d'avantages du personnel à long terme

La société est le promoteur d'un certain nombre de régimes de retraite, y compris des régimes de retraite agréés à prestations définies par capitalisation, des régimes de retraite agréés à cotisations définies et des régimes complémentaires sans capitalisation offrant des prestations de retraite au-delà des limites prévues par la loi. Certaines obligations de la société aux termes de ces régimes de retraite complémentaires sont garanties par une lettre de garantie émise par une importante banque à charte canadienne. Les régimes de retraite à prestations définies de la société sont essentiellement non contributifs et versent généralement des prestations fondées sur les gains moyens de carrière sous réserve de certaines limites.

En 2006, la société a mis en place un régime de retraite national à cotisations définies à l'intention des salariés. Le choix a été offert à tous les salariés admissibles de participer à ce nouveau régime et de convertir leurs prestations de retraite déjà constituées ou de continuer à participer à leurs régimes de retraite à prestations définies existants. Tous les nouveaux salariés qui entrent au service de la société après la date du lancement du régime de retraite national à cotisations définies ne peuvent participer qu'à ce régime.

La société offre également certains régimes d'avantages postérieurs à l'emploi mis à part les régimes de retraite. En général, ces autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi sont sans capitalisation, sont non contributifs et prévoient des prestations pour soins de santé, de l'assurance vie et des prestations pour soins dentaires. Les avantages postérieurs à l'emploi sont offerts aux salariés admissibles qui ont atteint un âge donné et qui répondent à certains critères en matière d'années de service. Dans le cas de la majorité des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi prévoyant des prestations pour soins de santé proposés au récents et futurs retraités, le total des prestations payables par la société est assujéti à un plafond.

La société cotise également à divers régimes de retraite interentreprises qui offrent des prestations de retraite.

La société offre aussi d'autres régimes d'avantages du personnel à long terme qui prévoient le versement de prestations d'invalidité à long terme et la continuation des prestations pour soins de santé et soins dentaires en cas d'invalidité.

i) Régimes de retraite à prestations définies et autres régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi

Les tableaux qui suivent résument les informations relatives aux régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi et aux autres régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi de la société, pris collectivement :

	Au 1 ^{er} janvier 2011		Au 3 janvier 2010	
	Régimes de retraite à prestations définies	Autres régimes à prestations définies	Régimes de retraite à prestations définies	Autres régimes à prestations définies
(en millions de dollars canadiens)				
Valeur actualisée des obligations capitalisées	(1 337) \$	– \$	(1 144) \$	– \$
Juste valeur des actifs des régimes	1 267	–	1 119	–
Situation des obligations capitalisées	(70) \$	– \$	(25) \$	– \$
Valeur actualisée des obligations non capitalisées	(65)	(199) \$	(63)	(168) \$
Situation de capitalisation totale des obligations	(135) \$	(199) \$	(88) \$	(168) \$
Coûts des services passés non comptabilisés	–	(3)	–	(4)
Actifs non comptabilisés en raison du plafonnement des actifs	(1)	–	(1)	–
Obligation découlant des exigences de financement minimal des services passés	(2)	–	(6)	–
Total des passifs comptabilisés au titre des régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi	(138) \$	(202) \$	(95) \$	(172) \$
Comptabilisés dans les bilans consolidés comme suit :				
Autres actifs [note 17 h)]	5 \$	– \$	11 \$	– \$
Autres passifs [note 17 k)]	(143)	(202)	(106)	(172) \$
Total des passifs nets comptabilisés au titre des régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi	(138) \$	(202) \$	(95) \$	(172) \$

	2010		Total
	Régime de retraite à prestations définies	Autres régimes à prestations définies	
(en millions de dollars canadiens)			
Variation de la juste valeur des actifs des régimes			
Juste valeur au début de l'exercice	1 119 \$	– \$	1 119 \$
Cotisations de l'employeur	103	7	110
Cotisations des salariés	2	–	2
Prestations versées	(73)	(7)	(80)
Rendement attendu des actifs des régimes	76	–	76
Gains actuariels compris dans les autres éléments du résultat global (voir ci-dessous)	41	–	41
Transferts à d'autres régimes de retraite	(1)	–	(1)
Juste valeur à la clôture de l'exercice	1 267 \$	– \$	1 267 \$
Variation de la valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies			
Solde au début de l'exercice	1 208 \$	168 \$	1 376 \$
Coût des services rendus au cours de la période	41	10	51
Coût financier	73	10	83
Prestations versées	(73)	(7)	(80)
Cotisations des salariés	2	–	2
Pertes actuarielles comprises dans les autres éléments du résultat global (voir ci-dessous)	149	18	167
Transferts à d'autres régimes de retraite	(1)	–	(1)
Indemnités de fin de contrat de travail	3	–	3
Solde à la clôture de l'exercice	1 402 \$	199 \$	1 601 \$

Le rendement réel des actifs des régimes s'est établi à 117 millions de dollars pour l'exercice clos le 1^{er} janvier 2011.

Détail des actifs des régimes Les actifs des régimes de retraite à prestations définies sont détenus en fiducie et constitués des catégories d'actifs suivantes :

Pourcentage des actifs des régimes	Au	Au
	1 ^{er} janvier 2011	3 janvier 2010
Catégorie d'actifs		
Titres de capitaux propres	59 %	60 %
Titres de créance	39 %	38 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 %	2 %
Total	100 %	100 %

Les actifs des régimes de retraite comprennent des titres émis par la société, d'une juste valeur de 3 millions de dollars au 1^{er} janvier 2011 (2 millions de dollars au 3 janvier 2010).

Le tableau qui suit présente le coût des régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi comptabilisé dans les autres éléments du résultat global avant impôt :

(en millions de dollars canadiens)	2010	
	Régimes de retraite à prestations définies	Autres régimes à prestations définies
Pertes actuarielles	108 \$	18 \$
Variation de l'obligation découlant des exigences de financement minimal des services passés	(4)	–
Total comptabilisé dans les autres éléments du résultat global avant impôt	104 \$	18 \$

Le tableau qui suit présente le cumul des pertes actuarielles comptabilisées dans les autres éléments du résultat global au titre des régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi de la société :

(en millions de dollars canadiens)	2010	
	Régimes de retraite à prestations définies	Autres régimes à prestations définies
Montant cumulatif au début de l'exercice	– \$	– \$
Pertes actuarielles nettes comptabilisées au cours de l'exercice	104	18
Montant cumulatif à la clôture de l'exercice	104 \$	18 \$

Principales hypothèses actuarielles Le tableau qui suit présente les principales hypothèses actuarielles utilisées pour calculer les obligations de la société au titre des prestations définies et le coût net des régimes à prestations définies pour l'exercice (exprimées sous forme de moyennes pondérées) :

	2010	
	Régimes de retraite à prestations définies	Autres régimes à prestations définies
Taux d'actualisation à la clôture de l'exercice	5,25 %	5,25 %
Taux d'accroissement de la rémunération	3,50 %	s. o.
Taux de rendement attendu des actifs des régimes	6,75 %	s. o.

Le taux de croissance du coût des soins de santé au titre du coût net des régimes à prestations définies, principalement les coûts des médicaments et les autres coûts de services médicaux liés à d'autres régimes d'avantages sociaux, est évalué à 9,0 % et il est présumé qu'il diminuera graduellement pour s'établir à 5,0 % d'ici 2015, et demeurera à ce niveau par la suite. La table de mortalité UP-94, projetée en 2020, a été utilisée pour établir l'obligation au titre des régimes à prestations définies et le coût net des régimes à prestations définies pour 2010.

Le taux de rendement à long terme attendu des actifs des régimes est de 6,75 %. Le taux de rendement à long terme attendu des actifs des régimes est fondé sur la composition des actifs, sur la gestion active et sur une évaluation des rendements historiques. Ce taux est déterminé en fonction de l'ensemble du portefeuille, et non en fonction de la somme des catégories d'actifs individuelles.

Sensibilité des hypothèses actuarielles clés Le tableau qui suit indique les hypothèses clés pour 2010 et la sensibilité d'une variation de 1 % de chacune de ces hypothèses sur les obligations au titre des prestations définies et sur le coût des régimes de retraite à prestations définies et des autres régimes à prestations définies. Le tableau tient compte de l'incidence sur les coûts des services rendus au cours de l'exercice et sur les coûts financiers du taux d'actualisation et du taux de croissance prévu des coûts des soins de santé.

L'analyse de sensibilité figurant dans le tableau est hypothétique et doit être utilisée avec prudence. Les sensibilités de chaque hypothèse clé ont été calculées sans tenir compte des variations des autres hypothèses clés. Les résultats réels pourraient entraîner des variations de plusieurs hypothèses clés simultanément. Toute variation d'un facteur pourrait entraîner des variations d'autres facteurs, ce qui pourrait amplifier ou atténuer l'incidence de ces hypothèses.

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres régimes à prestations définies	
	Obligations au titre des prestations constituées	Coût des régimes ¹⁾	Obligations au titre des prestations constituées	Coût des régimes ²⁾
Taux de rendement attendu à long terme des actifs des régimes		6,75 %		s. o.
Incidence : d'une augmentation de 1 %	s. o.	(11)	s. o.	s. o.
d'une diminution de 1 %	s. o.	11	s.o.	s. o.
Taux d'actualisation	5,25 %	6,00 %	5,25 %	6,00 %
Incidence : d'une augmentation de 1 %	(188)	(7)	(24)	(3)
d'une diminution de 1 %	218	7	27	1
Taux de croissance attendu des coûts des soins de santé ²⁾			8,00 %	9,00 %
Incidence : d'une augmentation de 1 %	s. o.	s. o.	25	3
d'une diminution de 1 %	s. o.	s. o.	(22)	(3)

s.o. – sans objet

1) La sensibilité du taux d'actualisation et du taux de croissance prévu des coûts des soins de santé ne s'applique qu'aux coûts des services rendus au cours de l'exercice et aux coûts financiers.

2) Diminution graduelle jusqu'à 5,0 % d'ici 2015 en ce qui a trait aux obligations au titre des prestations constituées et du coût des régimes, qui s'établiront à ce niveau par la suite.

Informations historiques Le tableau suivant présente les informations historiques des régimes :

(en millions de dollars canadiens)	1 ^{er} janvier 2011	3 janvier 2010
Juste valeur des actifs des régimes	1 267 \$	1 119 \$
Valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies	(1 601)	(1 376)
Déficit des régimes	(334) \$	(257) \$
Ajustements liés à l'expérience relatifs aux actifs des régimes	41	s.o.
Ajustements liés à l'expérience relatifs aux passifs des régimes	(167)	s.o.

ii) Régimes de retraite à cotisations définies

Pour l'exercice clos le 1^{er} janvier 2011, la société a constaté une charge de 16 millions de dollars dans le résultat opérationnel, ce qui représente la cotisation au titre de ses régimes à cotisations définies, à l'exclusion des régimes de retraite interentreprises à prestations définies qui sont comptabilisés comme des régimes à cotisations définies.

iii) Régimes de retraite interentreprises

Pour l'exercice clos le 1^{er} janvier 2011, la société a comptabilisé une charge de 52 millions de dollars dans le résultat opérationnel, ce qui représente la cotisation au titre des régimes de retraite interentreprises.

iv) Autres régimes d'avantages du personnel à long terme

Au cours de l'exercice clos le 1^{er} janvier 2011, la société a comptabilisé dans le résultat avant impôt sur le résultat une charge de 17 millions de dollars liée à ses autres avantages du personnel à long terme.

v) Coût des avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme

Le coût net des régimes de retraite postérieurs à l'emploi et autres régimes d'avantages du personnel à long terme de la société comptabilisé dans le résultat avant l'impôt sur le résultat s'établissait comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Exercice clos le 31 décembre 2010		
	Régime de retraite à prestations définies	Autres régimes à prestations définies	Total
Coût des services rendus au cours de la période, déduction faite des cotisations des salariés	41 \$	10 \$	51 \$
Coût financier des obligations au titre des régimes à prestations définies ¹⁾	73	11	84
Rendement attendu des actifs des régimes de retraite ¹⁾	(76)	–	(76)
Indemnités de départ contractuelles	3	–	3
Coût des services passés	–	(1)	(1)
Coût net des régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi	41 \$	20 \$	61 \$
Cotisations définies			16
Coûts des régimes de retraite interentreprises			52
Total des coûts des avantages du personnel postérieurs à l'emploi			129
Coûts des autres avantages à long terme			17
Total des coûts nets liés aux régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi et aux autres avantages à long terme			146 \$

1) Les montants sont comptabilisés dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières.

Les coûts nets des avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages du personnel à long terme sont comptabilisés dans les postes suivants de l'état des résultats :

(en millions de dollars canadiens)	2010
Frais de vente, frais généraux et charges administratives	134 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	12
Coûts nets liés aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies et aux autres régimes d'avantages à long terme	146 \$

m) Charges au titre des avantages du personnel

Le résultat opérationnel tient compte des charges au titre des avantages du personnel qui sont indiquées dans le tableau qui suit :

(en millions de dollars canadiens)	2010
Salaires et autres avantages du personnel à court terme	2 974 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	121
Autres avantages du personnel à long terme	13
Rémunération fondée sur des actions	42
Montant capitalisé dans les immobilisations corporelles	(21)
Charges au titre des avantages du personnel	3 129 \$

n) Transactions avec des parties liées

L'actionnaire majoritaire de la société est Weston. M. W. Galen Weston contrôle Weston, directement et indirectement par l'intermédiaire de sociétés privées qu'il contrôle, y compris Wittington qui détient environ 62,5 % des actions ordinaires en circulation de Weston, laquelle exerce, à son tour, un contrôle sur environ 62,8 % des actions ordinaires en circulation de la société. De plus, M. Weston détient directement environ 1,3 % des actions ordinaires de la société. La politique de la société consiste à mener toutes les opérations avec les parties liées et à acquitter tous les soldes dus à celles-ci aux conditions du marché.

Les transactions entre la société et les entités qu'elle consolide, qui sont soit des filiales détenues en propriété exclusive soit des entités ad hoc consolidées conformément aux dispositions de la SIC-12, ont été éliminées au moment de la consolidation.

Transactions avec des parties liées

(en millions de dollars canadiens)	Valeur de la transaction 2010
Coût des marchandises vendues	
Achats de stocks auprès d'une filiale de Weston	613 \$
Achats de stocks auprès d'une partie liée ¹⁾	17
Résultat opérationnel	
Ententes de partage des coûts avec la société mère ²⁾	9
Prestation de services administratifs à la société mère ³⁾	16
Location de locaux à bureaux auprès d'une filiale de Wittington ⁴⁾	3

- 1) Associated British Foods plc (« ABF ») est considérée comme une partie liée du fait que M. W. Galen Weston est un administrateur de cette société. Le solde total dû à Associated British Foods plc au 1^{er} janvier 2011 s'établissait à 3 millions de dollars.
- 2) Weston et la société ont chacune conclu certains contrats avec des tiers visant la prestation de services administratifs et généraux, y compris des services de télécommunication et de technologie de l'information, en leur nom et au nom de la partie liée. Aux termes des ententes de partage des coûts conclues entre la société et Weston portant sur ces coûts, la société a convenu d'assumer sa quote-part des coûts engagés en son nom par Weston.
- 3) La société et Weston ont conclu une entente qui prévoit la prestation de services administratifs l'une envers l'autre. Les services en question comprennent ceux qui sont liés à la gestion des marchandises, les prestations de retraite et les avantages sociaux, les impôts, les soins médicaux, les déplacements, les systèmes d'information, la gestion du risque, la trésorerie et les questions d'ordre juridique. Les paiements sont versés trimestriellement en fonction des coûts réels engagés pour offrir ces services. Si les services sont offerts conjointement pour la société et Weston, chaque partie paie la quote-part appropriée desdits coûts. Les honoraires versés aux termes de cette entente sont révisés chaque année par le Comité d'audit.
- 4) La société loue certains biens, notamment des locaux à bureaux, auprès d'une filiale de Wittington. Au 1^{er} janvier 2011, le solde total impayé pour des transactions conclues avec Weston et Wittington s'élevait à 33 millions de dollars.

Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi Les cotisations versées par la société aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi de la société sont présentées à la note 17 I).

Questions fiscales À l'occasion, la société ainsi que Weston et ses sociétés affiliées peuvent conclure des ententes visant à faire des choix qui sont permis ou requis en vertu des lois sur les impôts applicables, relativement aux sociétés affiliées. Ces choix et les ententes correspondantes n'ont pas eu d'incidence importante sur la société.

Principaux dirigeants Les principaux dirigeants de la société comprennent les membres du Conseil et de l'équipe de direction, de même que les membres du conseil d'administration et de l'équipe de direction de Weston et de Wittington, dans la mesure où ils exercent l'autorité et assument les responsabilités en matière de planification, de direction et de contrôle des activités de la société.

Rémunération des principaux dirigeants Le tableau qui suit présente la rémunération annuelle des principaux dirigeants qui se rapporte directement à la société :

(en millions de dollars canadiens)	2010
Salaires et autres avantages à court terme	7
Rémunération fondée sur des actions	5
Total de la rémunération	12 \$

Annexe aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités portant sur le ratio de couverture par le résultat

Le tableau qui suit présente le ratio de couverture par le résultat à jour de la société pour la période de 52 semaines consécutives close le 26 mars 2011 dans le cadre du prospectus préalable de base simplifié daté du 25 novembre 2010.

Ratio de couverture par le résultat des obligations au titre de la dette à long terme et des titres de participation	4,36 fois
--	-----------

Le ratio de couverture par le résultat des obligations au titre de la dette à long terme (y compris toute tranche échéant à moins de un an) et des titres de participation correspond au résultat net avant intérêts sur la dette à long terme, dividendes sur les titres de participation, impôt sur le résultat et participation ne donnant pas le contrôle, divisé par les intérêts sur la dette à long terme et les dividendes sur les titres de participation, comme il est indiqué dans les notes afférentes aux états financiers consolidés de la société pour la période.



Loblaws

LES COMPAGNIES LOBLAW LIMITEE